

Livret des études

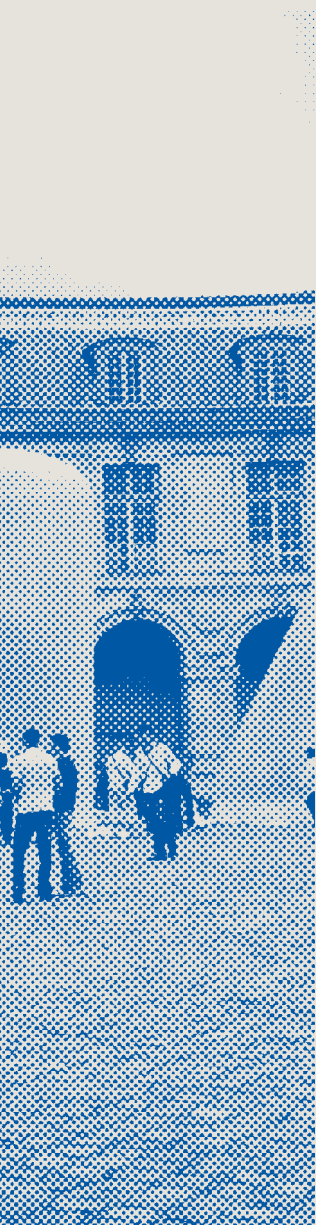
Cycle Licence



Rentrée
2022 - 2023



L'ÉNSA Versailles



UNE ÉCOLE À LA LISIÈRE

L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles assume une position singulière, à la lisière du territoire francilien et de son paysage académique. Ni tout à fait parisienne, ni vraiment provinciale, proche du tissu urbain périphérique et à la frontière entre l'urbanisation et le monde rural, l'ÉNSA Versailles met au cœur de son enseignement la culture de projet comme un modèle à explorer, à partager et à développer. Depuis cette position unique, elle interroge les grands enjeux de la prochaine génération d'architectes qu'elle entend former : la transition écologique des milieux habités, la révolution numérique et la relation entre le vivant et l'architecture.

Établissement de formation et de recherche créé en 1969 implantée dans la Petite Écurie du Roy du domaine national du Château de Versailles, l'école accueille 1100 étudiant-es et doctorant-es au cœur de 11500 m² de bâtiments classés monuments historiques, trois cours interconnectées qui jouent un rôle déterminant dans le projet d'établissement et les pédagogies innovantes de l'école. Sur son territoire, l'école constitue une rotule géographique au centre du triptyque formé par Paris, CY Cergy Paris Université et l'Université Paris-Saclay.

L'ÉNSA Versailles est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle conjointe du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle appartient au réseau des vingt écoles nationales supérieures d'architecture françaises. Elle délivre le diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de licence, le diplôme d'État

d'architecte (DEA), conférant le grade de master ainsi que l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

DES FORMATIONS D'EXCELLENCE DANS UN LIEU UNIQUE

La qualité des formations de l'école est reconnue au niveau national et international. Elle s'appuie fortement sur la transversalité des enseignements qui convergent autour de la culture spécifique du projet architectural, capable de questionner les états de crise et d'y répondre par des projets singuliers et originaux. La singularité du regard de l'étudiant.e est sollicitée et formée par la diversité des enseignements qu'il et elle reçoivent, la richesse des pratiques pédagogiques auxquelles il et elle sont soumis, mais aussi par les regards contrastés des enseignant-es qu'il et elle rencontrent tout au long de leur cursus.

L'ÉNSA Versailles met en relation étroite les questions de métier et les questions disciplinaires, les enjeux académiques et professionnels mais également deux grands défis pour la prochaine génération d'architectes : la transition écologique des milieux habités et la révolution numérique. Elle place au cœur de son enseignement la relation entre le vivant et l'architecture et promeut une politique très engagée pour la mobilité internationale des étudiants, pour l'encadrement des parcours individuels ainsi que pour l'engagement associatif et le développement de l'entrepreneuriat.

UN ÉTABLISSEMENT OUVERT À TOUS

L'ÉNSA Versailles mène une politique très engagée pour la diversité et l'égalité des chances à l'entrée en école d'architecture. Depuis 4 ans, auprès de la fondation Culture&Diversité et avec l'appui de son ministère de tutelle, elle participe à un programme ambitieux de sensibilisation et de recrutement auprès des lycées professionnels et technologiques du territoire et intègre chaque année des participants de ce programme.

Sommaire

PRÉSENTATION DES ÉTUDES EN ARCHITECTURE	P 4
SCHÉMA DES ÉTUDES EN ARCHITECTURE	P 5
ENSEIGNANT·ES-CHERCHEUR·ES	P 6
ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	P 20
LES INSTANCES DE GOUVERNANCE	P 22
NOS PARTENAIRES	P 24
RESSOURCES	P 25
MÉDIATHÈQUE	P 26
LA MARÉCHALERIE	P 27
ÉGALITÉ-DIVERSITÉ	P 28
SANTÉ	P 29
INTERNATIONAL	P 30
VENIR ÉTUDIER À L'ÉNSA VERSAILLES	P 32
ÊTRE ÉTUDIANT À L'ÉNSA VERSAILLES	P 38
ORGANISATION DES ÉTUDES	P 44
ORGANISATION PÉDAGOGIQUE	P 46
LICENCE 1 SEMESTRE 1	P 50
LICENCE 1 SEMESTRE 2	P 70
LICENCE 2 SEMESTRE 3	P 82
LICENCE 2 SEMESTRE 4	P 98
LICENCE 3 SEMESTRE 5	P 114
LICENCE 3 SEMESTRE 6	P 134
PLANNINGS	P 152

Présentation des études en architecture

En lien avec les grands ensembles d'universités et d'établissements sur le territoire, les écoles d'architecture participent à l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche par la qualité de leur offre de formation, l'organisation des études selon le modèle LMD (grades de licence, master et doctorat) et le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS).

DES ÉTUDES D'ARCHITECTURE ORGANISÉES EN 3 CYCLES

Organisées en trois cycles sur la base du schéma LMD, les études d'architecture se décomposent ainsi :

► Le premier cycle (3 ans) :

Il conduit au diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant le grade de licence. Ces trois années sont consacrées à l'acquisition des bases de la culture architecturale, des processus de conception, de la compréhension et de la pratique du projet. Les titulaires du DEEA ont vocation à être employés par des agences d'architecture, d'urbanisme, d'architecture intérieure ou de design, des bureaux d'études et d'ingénierie, des entreprises du bâtiment et de travaux publics, des sociétés d'aménagement, dans des missions préparatoires ou d'accompagnement de la conception ;

► Le deuxième cycle (2 ans) :

Il conduit au diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master. Ces deux années permettent d'acquérir la maîtrise des problématiques propres à l'architecture et de se préparer aux différents modes d'exercices et domaines

professionnels de l'architecture. Le DEA permet d'accéder à la conception et à toutes les fonctions de conseil, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, d'études techniques, d'urbanisme et d'aménagement en qualité de salarié. Les architectes diplômés d'État (ADE) peuvent également devenir agents publics de l'État ou des collectivités territoriales, pratiquer l'architecture d'intérieur, ou exercer des missions de conseil pour le compte de l'État, de particuliers ou de collectivités territoriales. *Par ailleurs un parcours spécifique permet la délivrance du DEA mention "recherche".*

► Le troisième cycle (3 ans) :

Il conduit au doctorat en architecture.

Le diplôme de doctorat est délivré conjointement avec les universités.

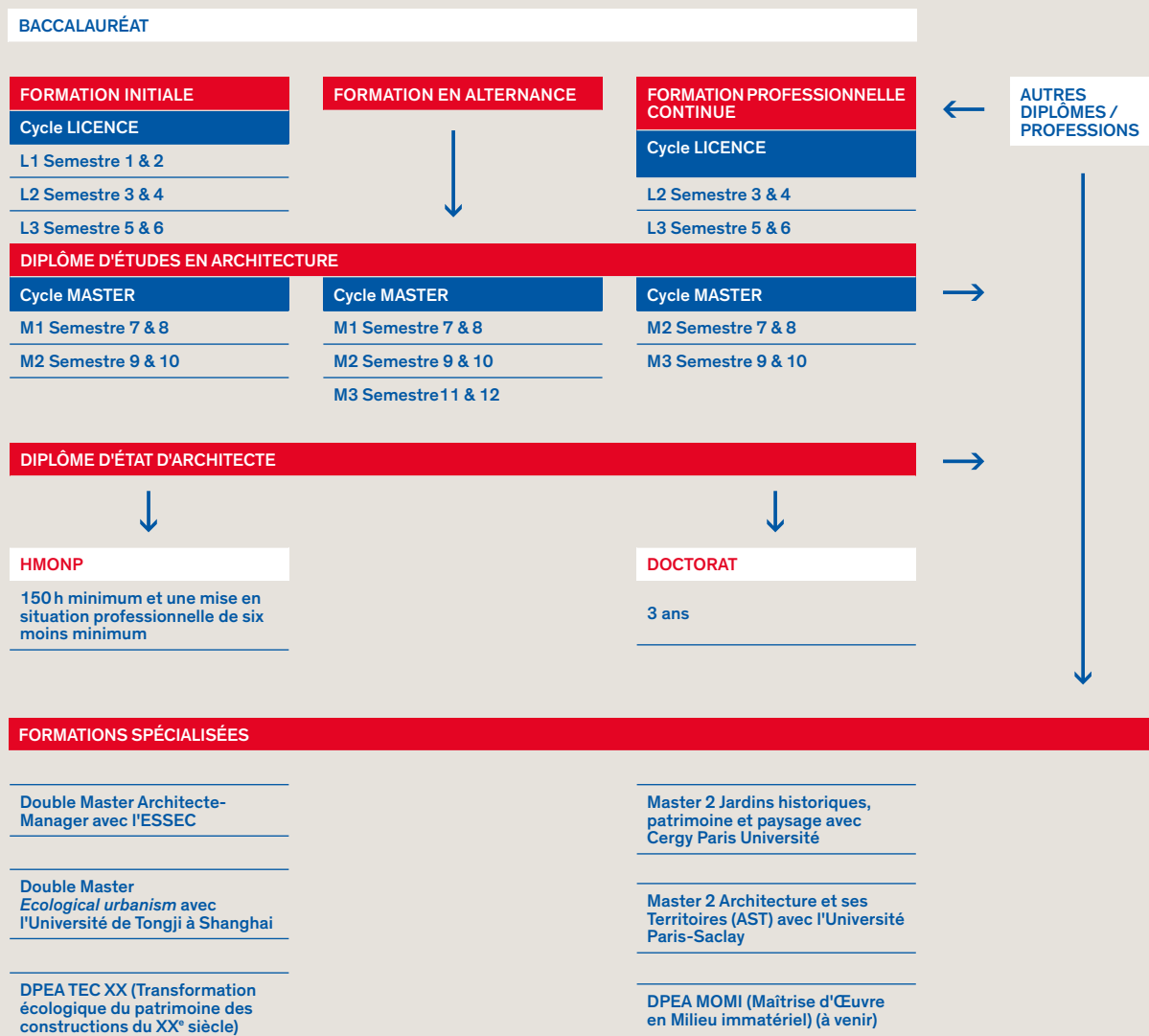
► L'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP - 1 an)

À l'issue du deuxième cycle, une formation complémentaire professionnalisante, d'une durée d'un an pouvant être suivie à tout moment de la vie professionnelle de l'architecte, conduit à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP). Elle est ouverte aux détenteur·rices du DEA ou d'un diplôme équivalent. Elle permet l'inscription au tableau de l'Ordre des architectes en vue d'endosser les responsabilités liées à la maîtrise d'œuvre.

DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE OUVERTES À L'INTERNATIONAL

Tout au long de leurs cursus les étudiant·es sont invité·es à effectuer des voyages d'études ou à participer à des ateliers intensifs organisés à l'étranger.

Schéma des études en architecture



Enseignant-es-chercheur-es

Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine

TPCAU

MATTHIAS ARMENGAUD, **enseignant contractuel**

Architecte et designer urbain, il a étudié à l'ÉNSA Versailles. Membre fondateur et directeur de l'agence AWP, il exerce dans les domaines de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme en France et à l'international (Scandinavie, Italie, Suisse, Chine).

REZA AZARD,
maître de conférences associé
Architecte et scénographe, il est cofondateur et cogérant de l'atelier d'architecture Projectiles.

ERWAN BONDUELLE,
maître de conférences associé
Diplômé en 2007 de l'ÉNSA Versailles, il a co-fondé en 2010

GRAU, agence d'architecture et d'urbanisme puis sa propre structure - Erwan Bonduelle architecture - en 2015. En parallèle, il co-fonde en 2018, la startup iudo qui démocratise la micro-promotion immobilière portée par des particuliers comme modèle d'avenir pour le renouvellement urbain des tissus existants.

HENRI BONY,
maître de conférences associé
Architecte et commissaire d'exposition, il a cofondé en 2015 l'atelier Bony Mosconi. Il mène une activité plastique depuis 2011, par le biais de dessins, de gravures et d'installation et a présenté son travail dans différents lieux comme la galerie Six Elzevir, Volume ou CIVA. L'atelier Bony Mosconi a réalisé plusieurs expositions, dont dernièrement « Dessiner le monstre moderne » au FRAC Centre (2017) et « l'installation Sublime, sidération, anthropocène » au

CIVA Kanal Centre Pompidou de Bruxelles (2019).

XAVIER BRUNNQUELL,
enseignant contractuel
Architecte DPLG, il fonde en 2002 l'atelier d'architecture brunnquell & andré architectures. Il travaille à la construction de logements collectifs autant que d'habitats individuels, de musées, de bureaux ou d'hôtels.

JEAN-PATRICE CALORI,
professeur
Architecte DPLG, il a enseigné à l'ÉNSA Marseille, puis à partir de 2010 à Versailles. Depuis 2014, il est membre de l'Académie d'architecture. Il est architecte associé à l'agence CAB. Cette dernière a été lauréate de l'Équerre d'Argent pour le Pôle de la petite enfance à la Trinité (06) en 2012.

FRANÇOIS CHOCHON,
maître de conférences
Lauréat du Pan Université, il a créé son propre atelier. Le

réaménagement de la DRAC d'Orléans est sa première réalisation remarquée. Suivront de nombreux projets consacrés à la présence de la culture en ville sous toutes ses formes : le Conservatoire Régional d'Aubervilliers ou la Médiathèque de Rillieux-la-Pape, récemment distinguée. Son enseignement s'attache à rendre familière la matérialité de l'architecture. En cours le CN des Arts de la Rue à Brest, le Centre de Performance FFF à Clairefontaine. Bientôt, il livrera le Théâtre de Beauvais.

JÉRÉMIE DALIN,
maître de conférences associé
Diplômé ADE en 2008 à l'ÉNSA Versailles et HMONP en 2012 à l'ÉNSA Paris Malaquais, il a exercé à OMA NY, R Architecture et à la Maison Edouard François avant de co-fonder en 2019 l'agence D&BA (Dalin & Bourgoin architectes) avec Sylvia Bourgoin. D&BA est une agence d'architecture issue de la volonté de porter une extrême attention aux tissus existants et d'explorer leurs potentiels de reconversion, de faire avec ce qui est déjà là en mettant en œuvre un minimum de moyens pour réhabiliter plus et mieux.

NICOLAS DORVAL-BORY,
maître de conférences
Architecte, il se forme avec Andrée Putman, Pascal Grasso et Laurent Deroo avant de fonder son bureau à Paris en 2008. Après plusieurs collaborations au Chili puis en Argentine

(2009-2010), l'agence NICOLAS DORVAL-BORY ARCHITECTES opère aujourd'hui dans une large gamme d'échelles en France et à l'étranger. Enseignant l'architecture météorologique, il s'intéresse d'abord aux qualités intrinsèques des espaces et leurs propriétés atmosphériques, recherchant dans son architecture une expression radicale empreinte de simplicité. Il est nommé au Prix de la Première Œuvre à l'Équerre d'Argent 2014 et lauréat des AJAP en 2016.

BENJAMIN DROSSART,
maître de conférences associé
Diplômé de l'ÉNSA Paris Malaquais en 2001 et titulaire d'un DESS de l'Institut d'Études en Sciences Politiques de Paris en 2004, Benjamin Drossart est un architecte praticien, fondateur associé de l'agence DND à Paris en 2005, fondateur associé du bureau d'études BIM BBBM en Espagne en 2015. Sa pratique se concentre sur des contextes urbains complexes et sur des îlots multifonctionnels qui interrogent et croisent les nouveaux modes d'habiter, la porosité entre lieux de vie, de travail, d'activité et de co-living.

FABIEN DUCHENE,
maître de conférences associé
Architecte et ingénieur génie civil, il enseigne le projet en licence et Master et mène des recherches et expérimentations sur la conception architecturale appliquée au jeu vidéo. Il a soutenu en 2020 une thèse de

doctorat intitulée « L'architecture dans la machine : d'une représentation architecturale à une représentation architecturée ». Ce travail clôt une recherche entamée en 1999 dans son PFE sur le moteur de jeu vidéo Unreal Editor. Il dirige l'agence d'architecture Archiclub et le studio de jeu vidéo Architects Republic qui comptent plusieurs architectes ainsi que des Game et Level designers.

ÉMILIE GASCON, maîtresse de conférences associée
Architecte ADE, elle pratique le projet urbain auprès d'agences d'urbanisme, d'architecture et de paysage. Docteure en architecture et aménagement, elle est également membre associé au LéaV. Ses travaux portent notamment sur les questions prospectives de transformation des milieux urbains et des territoires en lien avec les systèmes socio-hydro-écologiques. Ils s'attachent aussi aux questions de fabrique de la ville du futur et des méthodes de co-conception en particulier.

MATTHIEU GELIN,
maître de conférences
Architecte DPLG, il travaille comme chef de projet de 1996 à 1997 au sein de l'agence Dacbert & Associés, puis rejoint l'agence Dusapin & Leclercq en tant que chef de projet architecture et urbanisme. Il y restera jusqu'en 2005, année au cours de laquelle il fonde la SARL d'Architecture Matthieu Gelin & David Lafon. En 2006, il est lauréat des AJAP.

ALICE GREGOIRE, maîtresse de conférences associée
Architecte ADE, diplômée de l'ÉNSA Versailles, elle y enseigne le projet d'architecture depuis 2014. De 2010 à 2020 elle a travaillé pour OMA / Rem Koolhaas à Rotterdam. Depuis 2016, avec Clément Périssé, Federico Martelli, et Antonio Barone, elle codirige l'agence d'architecture Cookies, basée à Rotterdam et à Paris, dont l'activité se déploie à travers des projets de maîtrise d'œuvre, de recherche, et d'expositions. Alice Grégoire a été pensionnaire à l'Académie de France à Rome - Villa Médicis - en 2020-21.

RAPHAËLLE HONDELATTE, maîtresse de conférences
Architecte DPLG, diplômée de l'ÉNSAP Bordeaux (1997, direction : J-P VASSAL, Pritzker 2021), elle fonde avec Mathieu LAPORTE l'agence HONDELATTE LAPORTE et réalise des projets d'habitat de formes diverses, d'équipements publics ou scolaires (nominée prix M.V.D. Rohe 2011). Auparavant, la réalisation de maisons dans la région bordelaise a forgé sa pensée sur l'habitat (lauréate prix NAJA 2002). Ayant participé à de nombreuses expositions, publications et conférences en France et à l'étranger, elle est à nouveau indépendante. Elle est vice-présidente du conseil pédagogique et scientifique de l'ÉNSA Versailles.

ANTHONY JAMMES, maître de conférences associé
Architecte DE diplômé de l'ÉNSA Versailles, il est le co-fondateur de l'agence GRAU et lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes 2016. GRAU intervient dans l'espace entre l'architecture et l'urbanisme. Avec plus de dix ans d'expérience dans des projets urbains et architecturaux en France et en Europe et à travers des projets de rénovation urbaine et de densification de territoires existants, GRAU a développé une expertise dans les problématiques liées au logement.

NICOLAS KARMOCHKINE, maître de conférences
Architecte libéral depuis 1992, il a été associé à Denis Montel et Rena Dumas (SARL RDAI ARCHITECTURE) de 2007 à 2017. En 2014, ils ont été lauréats du prix de l'Équerre d'Argent. Il dirige désormais l'agence NICOLAS KARMOCHKINE ARCHITECTURE. En 2019, avec Alain Domingo et François Scali, il crée le collectif XUP5 qui permet de répondre plus largement aux maîtrises d'ouvrage, publiques comme privées, sur des programmes d'équipements, de lieux de travail et d'habitat.

ANDREAS KOFLER, maître de conférences associé
Architecte-urbaniste, il est également auteur et curateur. Originaire de la province germanophone du Tyrol du

Sud en Italie, il a été diplômé de l'Université Technique de Vienne en 2005. Depuis, il a travaillé pour, entre autres, Theo Deutinger, OMA/AMO, l'AUC et Dominique Perrault avant de cofonder Weltgebras en 2013. Il écrit régulièrement pour la revue *L'Architecture d'Aujourd'hui* et est curateur au Musée Suisse d'Architecture (SAM) à Bâle.

EMERIC LAMBERT, professeur
Architecte, docteur EPFL et ingénieur INSA, lauréat des albums des jeunes architectes en 2012, il enseigne la théorie de l'architecture et coordonne le projet de fin de licence. Il explore les dispositifs environnementaux et les climats d'Europe dans son enseignement en master « Architecture de l'atmosphère ». Il est Président du conseil pédagogique et scientifique de l'ÉNSA Versailles. Il est l'auteur du *Parc Planétaire* (2018) et de *L'architecture comme environnement* (2020) et fondateur de l'agence Parc architectes avec Brice Chapon.

DAVID LECLERC, maître de conférences
Après dix ans passés à Los Angeles, il établit son agence à Paris en 2000. David Leclerc Architecture développe une démarche de projet attentive à la spécificité de chaque situation, à la recherche d'une architecture exigeante tant du point de vue de sa conception que du soin apporté à sa

réalisation. A l'ÉNSA Versailles, il est en charge du workshop international avec l'université de Waseda à Tokyo. Il développe aussi en parallèle une activité de critique et écrit pour plusieurs revues d'architecture.

CHRISTINE LECONTE,
maîtresse de conférences
associée

Diplômée de l'ÉNSA Versailles, lauréate du palmarès des jeunes urbanistes en 2010 pour ses recherches sur les ressources, elle prône une démarche d'aménagement basée sur la "réparation de la ville", pour limiter le gaspillage des sols, des ressources et la démolition du bâti existant. Fortement engagée contre l'étalement urbain, elle préside un groupe de travail pour le Think Tank « La fabrique écologique ». Architecte conseil de l'État (Normandie), membre du CA de Paris Habitat et du Ceser IDF, elle est rédactrice en chef de *Métropolitiques* et de la *Pierre d'angle* (magazine des ABF). En 2021, elle est élue à l'unanimité présidente du Conseil national de l'ordre des architectes.

ÉLISABETH LEMERCIER,
maîtresse de conférences
associée

Après avoir collaboré avec l'OMA – Rem Koolhaas (Kunsthal Rotterdam, Palais des congrès Euralille), et mené en parallèle des recherches sur l'histoire de la chambre à coucher et la patrimonialisation des grands ensembles, elle

s'associe à Philippe Bona dans l'agence d'architecture BONA-LEMERCIER (1997). Aujourd'hui, l'agence travaille sur des programmes architecturaux divers avec une prédilection pour les programmes liés à l'art et à la culture. On leur doit notamment le FRAC Ile de France réalisé en association avec l'artiste Xavier Veilhan dont ils ont conçu l'atelier, le Cneai (Chatou puis Pantin)...

RADIM LOUDA, enseignant
contractuel

Architecte diplômé de l'ISACF La Cambre à Bruxelles, il a été nommé en 2012 commissaire du pavillon luxembourgeois à la 13^e Biennale de Venise. En 2015, il co-fonde le bureau bruxellois CENTRAL office for architecture and urbanisme. Depuis lors, le bureau explore les frontières ténues entre les disciplines du champ architectural et leur inscription dans le réel. Le bureau a participé à des expositions internationales telles que la Biennale d'architecture de Venise, la Biennale d'architecture et de paysage d'Île-de-France (BAP) et l'International Architectuur Biennale Rotterdam (IABR).

YANN MAC BETH,
enseignant contractuel
Architecte.

EVA MALOISEL,
enseignante contractuelle
Architecte, elle fonde en 2015 avec Charles Aubertin, Camille Dupont et Samuel Jaubert de Beaujeu PEAKS.

JEANNE MOULET,
enseignante contractuelle
Architecte diplômée de l'ÉNSA Paris-Est sous la direction de Jacques Lucan, elle assure depuis 2013, en tant que chef de projet le développement de plusieurs opérations, des études au chantier, au sein de l'agence CAB architectes. En 2015, avec le collectif Archipel, elle est lauréate d'Europas 13 en Corrèze et enseigne depuis le projet en licence à l'ÉNSA Versailles ainsi que l'analyse architecturale à l'ÉNSA Paris-Est.

MARTIAL MARQUET,
maître de conférences associé
Architecte DESA HMONP, designer, et enseignant-chercheur, il crée son agence en 2015. Il développe une pratique pluridisciplinaire où se rencontrent l'architecture, la scénographie et le design pour l'espace public et le paysage.

MARIE-ELISABETH NICOLEAU,
maîtresse de conférences
Diplômée de l'École Spéciale d'Architecture, lauréate de la « Villa Medici Hors-les-Murs » en 1989, elle travaille pour Arata Isozaki (Tokyo Japon, 1989) et Fumiko Maki (Tokyo Japon, 1990). Elle travaille également à l'Agence Christian de Portzamparc dont elle est directrice de studio depuis 2000. En 1991, elle crée l'agence ME Nicoleau Architecte. Elle a réalisé de nombreux équipements publics (écoles, hôpitaux, hôtels de

région, ambassades), des bureaux et des logements en France et à l'international. A l'ÉNSA Versailles, elle assure la coordination pédagogique de la formation HMONP.

CLAIRE PETETIN,
maîtresse de conférences
Diplômée de l'ÉNSA Versailles et du Politecnico de Milan, architecte et designer, docteure en architecture, elle enseigne à l'ÉNSA Paris-Malaquais de 2001 à 2004 et est directrice d'atelier de projet à l'ENSCI-Les ateliers en 2004.

NICOLAS PHAM,
maître de conférences
Comme architecte, indépendant ou associé, Nicolas Pham a été lauréat de plusieurs concours et a réalisé divers mandats et études allant de la maison individuelle à des ensembles urbains. A l'échelle territoriale, il a surtout travaillé aux Pays-Bas, notamment sur le masterplan de Leidse Rijn (Utrecht), ainsi qu'à une étude stratégique nationale, la Deltamétropole. Il a travaillé dans diverses agences d'architecture notamment chez Herman Hertzberger à Amsterdam et Alan Colquhoun à Londres. Il a enseigné entre autres à l'EPLF, à l'Université de Delft (TUD), et depuis 2005, à l'HEPIA de Genève.

FRANK RAMBERT, professeur
Son parcours ? D'abord il y a de l'art et de l'archéologie, et puis l'architecture qui le retient parce qu'elle aussi parle de

la mémoire des choses, mais dans le monde des vivants. Praticien, ses réalisations sont dans le quotidien : ce qui est la banalité, le non paraître sans pour autant être l'absent et le non visible. Docteur en architecture, Enseignant, la recherche s'impose avec la mémoire, l'histoire, le potentiel d'incarnation qu'ont les objets et les lieux et la conviction que l'architecture est une discipline littéraire.

PHILIPPE RAHM,
maître de conférences
Architecte diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne en 1993, docteur en architecture de l'Université de Paris-Saclay en 2019, il établit à Paris en 2008 son agence « Philippe Rahm architectes ». Il a réalisé en 2020 le Parc Central de Taichung à Taiwan (avec Mosbach paysagistes) et est lauréat en 2019 du concours pour le nouveau quartier de Farini à Milan (avec OMA).

GUILLAUME RAMILLIEN,
maître de conférences
Diplômé de l'ÉNSA Lyon en 2006, il fonde en 2008 à Paris son atelier. En 2016, il est lauréat des Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes, puis en 2020 des Europe 40\40. Il enseigne à l'ÉNSAVT Paris-Est, à l'ÉNSA Rouen, puis à partir de 2018 à Versailles. L'apprentissage expérientiel est au cœur de ses préoccupations à travers la maquette de grande échelle et le dessin à la main.

Avec Nicolas Dorval-Bory, il est co-commissaire de la deuxième Biennale d'Architecture et de Paysage d'Ile-de-France « Visible invisible » qui aura lieu en 2022 à Versailles.

THOMAS RAYNAUD,
maître de conférences associé
Diplômé de l'École Spéciale d'Architecture en 2002, il est lauréat des Albums des jeunes architectes et paysagistes en 2010. Ses travaux ont notamment été exposés à la 5^e Biennale européenne du paysage de Barcelone (2009), à la 14^e Biennale internationale d'architecture de Venise (2014) et à la 1^{re} Biennale d'architecture d'Orléans (2017). En 2021, il co-fonde l'agence ASBR (Architecture Studio Boenders Raynaud) et développe des projets publics et privés en France et en Europe.

DRIES RODET,
maître de conférences associé
Il est partenaire fondateur et architecte de Truwant + Rodet +, un bureau d'architecture basé à Bâle, en Suisse. Établi avec Charlotte Truwant en 2015, Truwant + Rodet + travaille dans les domaines de l'architecture, de la recherche, de l'éducation, de l'urbanisme et du paysage. En 2017, Truwant + Rodet + ont été récompensés par le « Swiss Art Award » (prix fédéral d'art et d'architecture suisse).

LAURE SAMAMA,
enseignante contractuelle
Diplômée de l'ÉNSA Paris-Belleville en 2000, elle est directrice d'étude en HMONP aux ÉNSA Versailles et Paris Val de Seine. Elle a exercé en tant que salariée, puis à son propre compte, sur des programmes d'équipements publics et de logements. Elle a construit une crèche de 40 berceaux à Maisons-Laffitte et réhabilité la Folie Café de Bernard Tschumi au Parc de la Villette.

NICOLAS SIMON,
maître de conférences associé
Diplômé en 2007 de l'ÉNSA Paris-Belleville, il enseigne l'architecture depuis 2009 successivement à l'École Spéciale d'Architecture, à Sciences Po Paris au sein du Master Stratégies territoriales et urbaines et intègre l'ÉNSA Versailles en tant que maître de conférences associé en 2016. Sa pratique interroge la relation entre paysage et architecture au travers de propositions à différentes échelles. En 2012, l'Académie des Beaux-Arts lui décerne le Prix Spécial du Jury pour le projet « Maison Garder ».

SUSANNE STACHER,
professeure HDR
Architecte et critique d'architecture, elle enseigne la théorie et la pratique architecturale. Son champ de recherche se situe à la croisée de l'architecture, de l'urbanisme et de la philosophie. Titulaire d'un doctorat en architecture et

aménagement et d'une HDR, ses recherches les plus récentes portent sur les crises et les possibles récits pour concevoir des projets qui esquissent un autre rapport au monde, thématique qu'elle explore aussi dans le domaine de la pédagogie.

CARL SVENSTEDT,
maître de conférences associé
Architecte formé aux États-Unis, il développe une production portée par l'innovation matérielle et un savoir-faire artisanal où la qualité du vécu est une priorité. Lauréat du Grand Prix d'Architecture pour la Construction en Pierre, il a été nommé en 2017 pour l'Équerre d'Argent. Son travail est également reconnu à l'étranger : son agence a été désignée Agence de l'Année pour l'Architecture Durable en 2019 et a été finaliste en 2021 aux Dezeen Awards pour l'Architecte de l'année.

INGRID TAILLANDIER,
maîtresse de conférences
Diplômée de l'ÉNSA Paris-Belleville en 2000 et de l'université de Columbia à New York, elle fonde ITAR Architectures en 2006. Qu'il s'agisse de logement ou de résidence, chaque projet raconte une histoire singulière où l'habitant est au cœur des réflexions et la densité, sous sa forme raisonnée, un outil du bien vivre-ensemble. Depuis 2009, elle enseigne à l'ÉNSA Versailles et transmet les valeurs d'un métier au rôle social évident et le goût d'une architecture inventive et réfléchie.

DAVID TROTTIN,
maître de conférences associé
Architecte DPLG, il est co-gérant de l'agence Marin+Trottin. Il enseigne à l'École d'Architecture de Paris-Tolbiac & Paris-Charenton et à l'École d'Architecture de Marne-la-Vallée, avant de rejoindre l'ÉNSA Versailles en 2005. De 2007 à 2017, il est membre du Bureau de la Maison de l'Architecture d'Ile-de-France et Président de l'association French Touch.

CYRILLE VÉRAN, **maîtresse de conférences associée**
Architecte et urbaniste de formation, elle exerce comme journaliste spécialisée dans les champs de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme. Après une activité en agence d'architecture et comme urbaniste libérale, elle a dirigé le service « Architecture & Urbanisme » de la revue hebdomadaire Le Moniteur puis rejoint la revue mensuelle AMC en qualité de rédactrice en chef adjointe. Depuis 2017, elle est journaliste indépendante et collabore avec des institutions publiques.

MILENA WYSOCZYNSKA,
enseignante contractuelle
Architecte, elle fonde en 2017 BAU+.

Sciences et Techniques pour l'Architecture

STA

STÉPHANE BERTHIER, **maître de conférences**

Architecte diplômé de l'EPFL, docteur en architecture de l'Université de Paris-Saclay, membre du laboratoire LéaV, il est responsable scientifique de l'axe « Matière à Expérimentation ». Ses travaux universitaires portent sur l'architecture comme milieu d'expérimentation des innovations constructives, notamment dans les filières des matériaux bio et géosourcés. Membre du comité de rédaction de la revue Séquences Bois, il publie régulièrement dans la revue d'Architectures. Il est aussi associé fondateur de l'agence d'architecture MESOSTUDIO qui réalise des architectures de bois et matériaux biosourcés en région parisienne.

JULIEN BOITARD, **maître de conférences**

Après une double formation d'ingénieur (École Centrale Paris) et d'architecte (Politecnico di Milano), Julien Boitard travaille chez Stefano Boeri à Milan puis chez Dominique Perrault à Paris. En 2014, il crée, en association avec Mike Nikaes, l'agence jbm architects. L'agence, qui compte une dizaine de collaborateurs, est

installée à Paris et à Lausanne et développe des projets d'aménagement, d'architecture et d'urbanisme.

Julien Boitard est membre du LéaV dans l'axe de recherche Matières à expérimentation

KLAAS DE RYCKE, **maître de conférences**

Ingénieur civil et architecte, chercheur au sein du laboratoire LéaV, il enseigne également depuis 2017, en tant que Senior Teaching Fellow et chercheur à la Bartlett School of Architecture de Londres. En 2003, il rejoint Bollinger+Grohmann, dont il dirige les bureaux de Paris et de Bruxelles spécialisés dans les structures complexes, les façades et la conception paramétrique. Ses domaines d'expertise sont les optimisations structurelles et de fabrication à travers des approches mathématiques et numériques complexes.

NICOLAS DIDIER,

maître de conférences

Ingénieur ENPC et architecte ADE. Après avoir collaboré dans divers cabinets d'ingénierie et d'architecture, il cofonde en 2017 l'agence CARRIERE DIDIER GAZEAU qui œuvre conjointement en architecture, ingénierie des structures, conception d'enveloppes et ouvrages d'art. Fort de plusieurs expériences d'enseignement, il enseigne depuis 2016 à l'ÉNSA Versailles les sciences et techniques pour l'architecture.

CLÉMENT DUROSELLE,

enseignant contractuel

Architecte Constructeur, il développe une expertise de conception d'enveloppes et structures complexes chez RFR et fonde WAO Architecture en 2010, puis en 2013 WoMa, un espace de coworking et un atelier de fabrication collaboratif. En 2016, il crée Supercube, entreprise de menuiserie qui entend porter la conception paramétrique et la fabrication numérique à échelle réelle. Il mène de nombreuses initiatives entrepreneuriales et sociales pour explorer les porosités entre métier de concepteur et de fabricant : innovations numériques / dynamiques collaboratives.

GILLES EBERSOLT,

maître de conférences

Architecte et inventeur, il est fondateur et gérant de AAGE : Agence – Atelier d'Architecture Gilles Ebersolt. Il est le concepteur du Radeau des cimes, une vaste plateforme destinée à être déposée au sommet de la canopée pour observer. La pratique de son agence est pluridisciplinaire, de l'architecture fondée à l'architecture hors-sol, en passant par l'enseignement in situ, avec une attirance certaine pour la mobilité, des projets affranchis de la notion de fondation qui permettent une adaptation aux supports les plus divers.

JEAN-RÉMY NGUYEN,
maître de conférences associé
Architecte et ingénieur, il travaille comme ingénieur structure et façade complexes chez Bollinger + Grohmann. Il est diplômé de l'École nationale des ponts et chaussées et de l'ÉNSAVT de Marne-la-Vallée.

THORSTEN SAHLMANN,
enseignant contractuel
Après des études à Brünswick et à Lyon, il intègre les équipes de RPBW, atelier de Renzo Piano, dès l'obtention de son diplôme. Il travaille sur les projets d'envergure que développent ces agences de réputation mondiale, mais aussi sur des programmes plus modestes sur lesquels l'agence déploie toujours autant d'inventivité et d'attention. Il prend en charge pour RPBW l'ambitieux et complexe projet de la Fondation Seydoux – Pathé et le mène des premières esquisses à la livraison du chantier. Il compte désormais parmi les associés de Renzo Piano.

RÉMI SOULEAU,
enseignant contractuel
Ingénieur de l'École Polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, architecte diplômé de l'ÉNSAVT Paris Est, il est architecte associé au sein de l'agence ignacio prego architectures.

XAVIER TIRET,
maître de conférences
Designer et ingénieur diplômé de l'ÉNSAD et de l'ENIM, enseignant à l'ÉNSA Versailles et à l'École Camondo, il fonde Les Ailes du Chapeau SARL, société spécialisée dans la mise au point, la mise en forme, la mise en mouvement, d'objets et de dispositifs non standards à vocation culturelle.

CHRISTOPHE WILKE,
enseignant contractuel
Architecte DPLG, DSA-Terre, diplômé de l'ÉNSA Grenoble, il fait partie de l'équipe pédagogique de l'ÉNSA Versailles depuis plus de dix ans, contribuant à la conception et réalisation de prototypes expérimentaux. Il poursuit cette activité à l'École des Arts Décoratifs et à l'École de Design Strate. Après avoir acquis une solide expérience dans plusieurs agences, il fonde l'agence WIP Architecture en 2018.

Arts et Techniques de la Représentation — ATR

PIERRE ANTOINE,
maître de conférences
Artiste plasticien, il expose en France et à l'étranger, notamment au Centre National de la Photographie à Paris, au CNEAI, à la BNF et au CIVA en 2019. Son travail, essentiellement photographique, se déploie entre une pratique de studio où se fabriquent des objets ou des situations destinées à devenir des images et une pratique de la photographie instantanée. Par ailleurs, il réalise un travail de commande documentaire pour de nombreux musées et galeries dans le champ de l'art et du design.

JÉRÔME BOUTTERIN,
maître de conférences
Diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Art de Nice, Villa Arson, et de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, il enseigne dans les arts plastiques de l'ÉNSA Versailles. Il a cofondé et coordonne la formation Art, Paysage et Architecture. Artiste peintre, il expose régulièrement en Europe et à l'international, notamment en Chine et en Corée du Sud.

GUILLAUME CADOT,
enseignant contractuel
Après des études secondaires aux U.S.A., il est diplômé de l'ÉNSAD en 1998 section architecture d'intérieur. Lauréat

de plusieurs prix de peinture, il travaille dix ans comme salarié ou free-lance dans le domaine de l'architecture commerciale. Indépendant depuis 2008, sous deux entités l'Agence 5A puis l'Agence StK.id, il crée plusieurs concepts pour le « retail » et réalise des projets de rénovation, restructuration, extensions pour l'habitat individuel.

CLAIRE CHEVRIER,
maîtresse de conférences

Artiste, elle se consacre à une recherche en grande partie photographique qui interroge l'espace et la place de l'homme. Pensionnaire de la Villa Médicis à Rome en 2007-2008, elle a bénéficié de nombreuses expositions personnelles et publié plusieurs livres dont *Espace traversés* (Loco 2021), *Cheminement* (Loco, 2017), *Charleroi* (Musée de la photographie, 2014), *Il fait jour* (Loco, 2012), *Un jour comme les autres* (Silvana Editoriale, 2009) et « *Espaces traversés* » (Loco, 2020)...

JULIA COTTIN,
enseignante contractuelle
Elle a étudié à l'École supérieure d'art et design de Saint-Etienne et à l'Art Institute de Chicago. En 2011, elle a effectué une résidence à Dar al-Ma'Mûn à Marrakech. Elle a participé à plusieurs expositions dont « *Rendez-vous 11* » lors de la biennale d'art contemporain de Lyon, à l'IAC de Villeurbanne, « *L'arbre, Le bois, La forêt* » au CAC Meymac en 2015...

Ses œuvres, souvent réalisées in situ, ont par ailleurs été présentées lors des événements comme le « *Vent des forêts* » en Lorraine en 2013, ou récemment aux hortillonnages d'Amiens.

DOMINIQUE ESCLAVY,
enseignant contractuel
Architecte DPLG, programmiste architectural, auditeur énergétique, il exerce en nom propre et enseigne depuis 1993. Après 7 années consacrées à une pratique mixte (projets de petite taille en nom propre et sous-traitant pour les programmes de très grande taille). De 2001 à 2010, son activité s'oriente davantage vers la réhabilitation de bureaux et d'entrepôts (Walt-Disney, Sun Microsystems, Cisco...). Depuis 2010, il rénove et agrandit des édifices du patrimoine historique pour des communes et des investisseurs privés sur du patrimoine de très grande qualité.

JACQUES FLORET,
maître de conférences associé
Dessinateur, il réalise des illustrations pour la presse et la publicité. Depuis quelques années déjà, il expose en France et à l'étranger. Et de temps en temps, il publie un livre d'images.

GILLES PATE, maître de conférences
Plasticien documentariste, il a réalisé entre autres « *Porte Voix, 4 récits de la relation de soin* » avec Vincent Gassin en 2020, « *Corps sonore, histoire*

transversale des musiques d'immersion » 2016, « *Eliane Radigue, la traversée du labyrinthe sonore* » 2015. Organisateur du Studio son, création d'installations sonores échelle 1 et du Concours « *Place au son* » avec Cécile Regnault Ensai, il encadre avec Vincent Jacques le groupe mémoire « *Experimentations documentaires* » (réalisation d'un film documentaire).

GABRIELE PIERLUISI,
professeure HDR
Architecte et artiste-peintre, Phd., il reçoit en 2002 la Médaille d'argent UID (union de dessin italien). Son travail s'oriente principalement vers la relation entre la représentation et la conception architecturale et urbaine et se développe selon deux axes principaux : l'étude critique de la formativité architecturale, et l'étude et la représentation du paysage urbain de l'Hyperville contemporaine. En 2011, il fonde à Paris, avec Sarah Wybier l'agence Next Architectes_paris drl. Son activité d'architecte s'étend de l'interior design à l'architecture.

LUC REGIS, professeur
Diplômé de l'ÉNSAAMA et de l'ÉNSAD (sculpture), titulaire d'un doctorat de l'EHESS (art et anthropologie), il a enseigné à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, et comme Maître de Conférence à l'ÉNSA de Toulouse et à l'ÉNSA de Bordeaux. Outre sa pratique

d'artiste, ses recherches concernent la création contemporaine et l'art corporel sous forme de tatouages et de scarifications.

PETER O'BRIEN,

maître de conférences

Dessinateur, illustrateur, plasticien et enseignant. Diplômé de Rhode Island School of Design (B.F.A., peinture, 1985) et Bennington College (M.F.A. peinture et gravure, 1990) États-Unis. Il vit en France, à Paris depuis 1990 et travaille en tant qu'enseignant pour des écoles d'art françaises et américaines, en tant qu'illustrateur en architecture et conférencier au Centre Georges Pompidou. À l'ÉNSA Versailles, il coordonne actuellement le cours de représentation en première année.

DAVID SALTIEL,

enseignant contractuel

Artiste plasticien et vidéaste, il est représenté par la galerie Mitterrand pour son travail sculptural. Il fonde en 2004 Artéfact (agence spécialisée dans l'analyse sensible de l'espace). Son travail interroge ce qui nous lie et nous relie, à nous-mêmes, à l'autre, au monde et au cosmos. Son mode de travail consiste en un mouvement, un va et vient entre la pensée et le faire, l'idée du monde et son expérience. Il enseigne à Versailles depuis 2007.

DAMIEN SAUSSET,

enseignant contractuel

Critique et commissaire spécialisé dans l'art contemporain, il est l'auteur de plus de 70 monographies. Il a également réalisé de nombreuses expositions en France et à l'Étranger. En tant que directeur du centre d'art le Transpalette (Bourges), il a organisé notamment la Triennale de Vendôme rassemblant plus de 30 artistes émergents. Il poursuit également un travail d'aide à la production à travers une maison d'édition spécialisée dans le multiple d'artiste.

STÉPHANE SAUTOUR,

maître de conférences associé

Artiste plasticien, il est depuis 2012 membre du collectif de recherche « Call it anything » dont la démarche est d'affirmer la recherche à l'endroit de la triple catastrophe que désigne le nom de « Fukushima » et de définir ce qu'elle peut être et ce qu'elle doit faire, au regard des formes nouvelles ou anciennes des savoirs en général, de la technique, des sciences, des arts, de la politique, du droit, de l'écologie, de la culture, etc.

ÉRIC SFAR,

enseignant contractuel

Après plusieurs expériences dans des champs périphériques à l'architecture, urbanisme, paysage, arts visuels, muséographie, journalisme, enseignement, il fonde un atelier d'architecture tourné

vers la reconversion de lieux industriels à valeur culturelle ou sociale, d'habitats individuels, d'ateliers d'artiste, de bureaux, de petites industries et commerces. Ses expériences antérieures l'aident aujourd'hui à élargir le champ de réflexion des projets au-delà de l'architecture pour trouver des solutions adaptées en terme d'usages, de ressources consommées et de budget où dialoguent forme et sens.

GREGG SMITH,

enseignant contractuel

Les films, performances et objets de Gregg Smith examinent les trajectoires quotidiennes. Après des études à la Michaelis School of Art (Le Cap), à la Rijksakademie (Amsterdam) et au Fresnoy (Tourcoing), il expose son travail dans les circuits de l'art contemporain et du cinéma. Il a été présenté à la Tate Modern (Londres), au Centre Pompidou (Paris), ou le Festival International du cinéma de Rotterdam. Il a enseigné dans diverses institutions telles que l'ECAV (Suisse) et Paris College of Art.

Histoire et Culture Architecturales

HCA

ELIZA CULEA, maîtresse de conférences associée

Docteure en architecture, architecte de formation elle est co-fondatrice du studio de design NOVUM. Son parcours professionnel inclut notamment son rôle d'adjointe aux commissaires pour les rétrospectives de Bernard Tschumi et Frank Gehry au Centre Pompidou. Elle est coordinatrice éditoriale de la revue d'architecture suisse FACES. Ses recherches se concentrent sur les connotations politiques des récits architecturaux et portent actuellement sur la contestation des projets d'éco-quartiers en France et la spatialité des « zones à défendre ».

GWENAËL DELHUMEAU, maître de conférences

Docteur en histoire de l'art, chercheur au LéaV, il enseigne l'histoire et les cultures architecturales. Ses travaux de recherche, autour de la notion de matériau, portent sur la question des territoires et réseaux techniques, et engagent plus globalement la relation entre matière, espace et temps du construit. Il a engagé entre l'ÉNSA Versailles, les Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau et le Groupe Vicat un programme pluriannuel de recherches et d'expérimentations consacré

aux bfup. En 2008, il a été conseiller scientifique de l'exposition « Pol Abraham architecte » au Centre Pompidou.

SOPHIE FRADIER, enseignante vacataire

Historienne de l'architecture, elle est également attachée de conservation et mène des travaux de recensement, d'étude et de diagnostic patrimonial au sein du service de l'Inventaire et de l'Archéologie de Toulouse Métropole. Ses recherches portent sur les enjeux socio-culturels, techniques et artistiques de la construction ainsi que sur les processus de sauvegarde, de réhabilitation et de patrimonialisation.

BÉATRICE GRONDIN, maîtresse de conférences associée

Diplômée en Histoire de l'architecture, elle achève actuellement sa thèse de doctorat à Paris Nanterre dans le champ des arts décoratifs et du design. Engagée dans l'enseignement depuis une vingtaine d'années, elle concentre ses recherches sur la professionnalisation des acteurs de la maîtrise d'œuvre et la légitimation culturelle des arts appliqués. Elle s'attache plus particulièrement à l'écriture d'une histoire interdisciplinaire des espaces intérieurs.

FRANCA MALSERVISI, enseignante contractuelle
Architecte diplômée de

la Faculté d'architecture de Florence, docteure en architecture et chercheuse associée au LéaV, elle enseigne la théorie et l'histoire de la restauration et codirige le Master 2 recherche AST. Depuis 2006, en tant qu'architecte au CAUE du Val-de-Marne, elle travaille sur des études de diagnostic patrimonial et assure le suivi de projets architecturaux et urbain auprès des collectivités territoriales.

ROULA MATAR-PERRET, maîtresse de conférences

Architecte DPLG, docteure en histoire de l'art, elle est membre du Conseil du LéaV et membre associé de l'Équipe d'Accueil 1279 « Histoire et critique des arts » de l'université Rennes 2. Ses travaux portent sur les croisements entre les disciplines, notamment sur les rapports entre art et architecture au XXe siècle, sur les utopies architecturales d'après-guerre, ou encore sur l'art américain des années 1960-1970. Son dernier ouvrage *L'architecture selon Gordon Matta-Clark*, est paru en janvier 2022 (les presses du réel). Ses recherches récentes portent sur l'histoire des espaces de l'exposition au XXe siècle.

PAOLA SCARAMUZZA, maîtresse de conférences
Architecte, également diplômée en « Histoire et conservation du patrimoine architectural et environnemental » à l'IUAV de Venise, elle est docteure en conservation du patrimoine

architectural (Politecnico di Milano) et membre expert de Icomos ISC20C- International Scientific Committee of 20th Century Heritage. Ses axes de recherche sont la restauration de l'architecture contemporaine, la conservation du béton armé, la numérisation des données patrimoniales, l'H-BIM.

ANNALISA VIATI-NAVONE,
professeure HDR

Architecte, membre de l'école doctorale en Sciences humaines et sociales de l'Université de Paris-Saclay, co-directrice du Master 2 Recherche « Architecture et ses territoires » (LéaV- ÉNSA Versailles et Université Paris-Saclay), membre du Conseil scientifique du LéaV où elle est coordinatrice de l'axe de recherche « Espace, corps et sensibilités ». Elle est membre du conseil scientifique de la revue suisse *Archi* et du comité international de ARK, revue italienne d'architecture et paysage.

Ville et Territoires

— VT

ROBERTA BORGHI,
maîtresse de conférences
Architecte, maître de conférences à l'ÉNSA Versailles, et docteure en architecture de l'université de Parme et de l'université Paris-Est, sa thèse « Forme et lieu » porte sur la relation entre projet urbain et projet architectural, en

Italie et en France, à la fin du 20^e siècle (2010). Ses thématiques de recherche concernent les théories de projet en Europe et le rapport entre patrimoine et projet contemporain, avec une attention particulière à la question touristique. Depuis 2003, elle mène des expériences pratiques de conception architecturale et urbaine de façon individuelle ou en équipe.

ANNE-SYLVE BRUEL,
maîtresse de conférences associée

Paysagiste et urbaniste, elle est diplômée de l'École Nationale du Paysage de Versailles et associée depuis 1990 au sein de l'Atelier de Paysages Bruel-Delmar. Elle conduit de nombreux projets et développe une attitude positive sur la valeur patrimoniale du territoire, outil du projet d'aménagement, et la reconnaissance de l'eau pluviale comme ressource de projet. Elle développe cette expérience dans de nombreux projets nationaux d'écoquartiers.

GAËTAN BRUNET,
maître de conférences associé
Diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, il est urbaniste et architecte. Il travaille au sein de l'agence L'A.U.C. à Paris.

STÉPHANIE DE COURTOIS,
maîtresse de conférences
Docteure en histoire de l'art (Paris 1), elle poursuit ses recherches sur le patrimoine

paysager français et européen, sa valorisation et ses acteurs. Elle contribue à sa meilleure prise en compte, notamment par ses engagements dans différentes instances, dont la Commission nationale de l'architecture et du Patrimoine. Elle coordonne l'axe 3 du LéaV, Patrimoine, héritage et création. Elle enseigne et dirige en particulier le Master spécialisé Jardins historiques, patrimoine, paysage, en partenariat avec l'université Cergy Paris Université.

DJAMEL KLOUCHE, professeur
Architecte et urbaniste, il est diplômé de l'école d'architecture de Paris-la-Seine, puis poursuit sa formation à l'École des hautes études en sciences sociales et à Sciences Po. Il crée l'agence l'AUC (AB URBE CONDITA, depuis la fondation de la ville) en 1996 avec ses deux associés Caroline POULIN et François DECOSTER. L'agence fait partie des dix lauréates de la consultation internationale sur le GRAND PARIS, initiée par le Président de la République et portée par le Ministère de la Culture et de la Communication. En 2021, elle récompensée du Grand Prix de l'Urbanisme.

DENIS MIRALLIÉ,
enseignant contractuel
Ingénieur-paysagiste, diplômé de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, établi à Paris et en région annecienne en tant que professionnel libéral, il participe depuis plus

de 15 ans à de nombreuses études de restauration de jardins historiques ou portant sur des sites protégés et s'intéresse aux pratiques de gestion des arbres d'ornement. Il enseigne au sein du Master 2 « jardins historiques, patrimoine, paysages ».

MAGALI PARIS,

maîtresse de conférences

Ingénieure agronome et paysagiste conceptrice, docteure en architecture, elle développe depuis 2003 une recherche sur les jardins avec et sans maison, leurs ambiances, leur écologie et les potentiels de coexistence qu'ils offrent. Depuis 2016, elle est co-responsable d'un programme pédagogique franco-chinois qui promeut la médiation architecturale et paysagère auprès des jeunes publics à travers des constructions échelle 1. Depuis 2019, elle est corédactrice en chef de la revue scientifique internationale Ambiances.

Sciences Humaines et Sociales

SHS

SOPHIE BRONES,

maîtresse de conférences

Ses recherches en anthropologie urbaine portent depuis plusieurs années sur les espaces habités, les politiques et usages du passé, les formes

de la patrimonialisation, les pratiques de collection et les pratiques photographiques dans les villes de l'Orient arabe, à Beyrouth (Liban), en particulier. Elle aborde aujourd'hui la métropole parisienne et sa culture des fleurs, dont les usages éclairent des dimensions de notre urbanité contemporaine tant du point de vue de la perception de ses rythmes que de ses dimensions écologiques et symboliques.

ANNE BUSSERY,

enseignante contractuelle

Avocate depuis 1985, ayant un DEA de droit privé et un DEUG de géographie, inscrite au barreau de Paris, exerçant en libéral, elle a publié deux formulaires de procédure, civile et commerciale, aux éditions Dalloz.

ERIC CHAUVIER,

professeur HDR

Il enseigne l'anthropologie urbaine en cycle licence et Master. Il est également anthropologue et chercheur au LéaV, où il encadre des doctorants et dirige l'axe "Métropolisation et développement territorial". Ses domaines de recherche sont, entre autres, les mondes ruraux, le périurbain pavillonnaire, plus récemment le survivalisme. Plusieurs ouvrages, parus aux éditions Allia, reprennent ces thèmes, notamment Anthropologie (2006), Somaland (2013), Les

nouvelles métropoles du désir (2015), Le revenant (2018), Laura (2020).

VINCENT JACQUES,

maître de conférences

Directeur de programme au Collège International de Philosophie, il est l'auteur de Deleuze, Ellipses, 2014 et de Chris Marker, les médias et le XX^e siècle. Le revers de l'histoire contemporaine, Créaphis, 2018. Il écrit des articles sur l'architecture, la ville, le cinéma et la philosophie et mène actuellement un programme de recherche sur Harun Farocki et son rapport à la technique, un projet soutenu par la MSH Paris Nord.

CÉDRIC JOBELOT,

enseignant contractuel

Avocat Associé du cabinet ZURFLUH-LEBATTEUX-SIZAIRE et Associés, il est responsable du département Droit de l'Urbanisme et de l'expropriation depuis 2012. Une partie substantielle de son activité consiste à conseiller les acteurs institutionnels de l'immobilier, aménageurs et promoteurs, dans leurs problématiques relatives à l'obtention des autorisations d'aménager et de construire. Il intervient également aux côtés de différentes collectivités locales et établissement public, dans la gestion de problématiques urbanistiques.

JÉRÉMY LECOMTE,
maître de conférences
Chercheur et théoricien travaillant au croisement de l'art, de l'architecture et de l'écologie politique, docteur en architecture, il a dernièrement publié : *Genii Situs* (Mousse publishing, 2021). Parallèlement à ses activités de recherche et d'enseignement, il collabore régulièrement avec des artistes et des architectes sur différents projets d'exposition et de construction. Il est également cofondateur et coéditeur de la revue d'art et de théorie *Glass Bead* et membre de *Theory's Curriculum*.

MARTIN MINOST,
enseignant contractuel
Docteur en anthropologie sociale et ethnologie de l'EHESS, il enseigne l'anthropologie urbaine et l'anthropologie de l'espace. Ses thématiques de recherche portent sur les modes d'habiter des élites sociales et culturelles chinoises qui résident dans les marges des grandes villes telles que Shanghai et Chongqing.

MAUD SANTINI LEONHARDT,
maîtresse de conférences
Historienne et anthropologue, ses travaux de recherches s'articulent autour d'une anthropologie du déplacement, d'abord envisagée à travers des situations d'exil entre le Moyen-Orient et l'Europe (Paris librairie arabe, Éditions Parenthèses, 2006) et, plus récemment, à travers les

systèmes de secours et de prise en charge de l'urgence médicale en contexte urbain (*En cas d'urgence : une ethnographie du Samu de Paris*, à paraître aux Éditions Globe en 2022). De 2010 à 2016, elle a dirigé les éditions de la Magen H Gallery. Elle collabore avec de nombreuses agences d'architecture, notamment autour de projets éditoriaux.

Équipe Administrative

Département Études et Recherche

JEANNE-MARIE PORTEVIN

Directrice du département

Bureau E232

Service de la pédagogie

VIRGINIE DAVID

Cheffe du service de la pédagogie

Bureau E254

ELISABETH AFONSO

Stages / PFE / planning des salles

Bureau E272

CHRISTINE BURTSCHER

Inscription pédagogiques / Suivi
du cursus, des commissions et des
jurys

Bureau E272

VÉRONIQUE ESCANDE

Action sociale/ médecine
préventive / examens / suivi des
mémoires /diplômes

Bureau E272

FRANÇOIS GRELLEY

Admissions / transferts /
inscriptions administratives

NADINE PERRIN

HMONP / AUE

Bureau E270

SOPHIE RASIMI

Gestionnaire administrative et
financière

Bureau E272

Service international

PAULA DELPRATO

Cheffe du service international

Bureau E264

MURIELLE RAVELOJAONA

Mobilité internationale

Bureau E266

Département Développement, Partenariats, Communication

MARIE HÉLÈNE AMIOT
Directrice du département
Bureau E258

NATHALIE ELISSALT
Événements et publications
Bureau E228

CATHERINE LALLEMENT
Suivi des associations étudiantes
Bureau E256

VALENTIN PAULY
Communication digitale
Bureau E256

Département des Moyens Généraux

Informatique

informatique@versailles.archi.fr
Bureau M002

Responsable du patrimoine immobilier

KEVIN LANFANT
Bureau E246

Service intérieur

THIERRY BOUCHER
Bureau E230

Plateforme E-forge

NATHALIE BADET-WYLER
Bureau E236

L'adresse mail d'un agent
est constituée du
prenom.nom@versailles.archi.fr

Les instances de gouvernance

Le conseil d'administration par ses délibérations, le conseil pédagogique et scientifique par ses avis et propositions, le directeur par ses décisions assurent l'administration de chaque école nationale supérieure d'architecture.

Conseil pédagogique et scientifique CPS

Le CPS est compétent pour débattre des orientations de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche.

Il est composé de membres élus parmi les enseignant-es chercheur-es, les étudiant-es et le corps administratif.

Le CPS est composé de 2 commissions :

- La Commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)
Missions : organisation des programmes, évaluation des enseignements
- La Commission de la recherche (CR)
Missions : organisation et évaluation de l'unité de recherche

COMPOSITION DE LA CFVE

Collège enseignant-es-chercheur-es	E. Lambert (Président de la CFVE), J. Lecomte, J-P Calori, G. Delhumeau, R. Hondelatte, N. Karmochkine, N. Pham, X. Tiret, C. Chevrier Suppléant.es : D. Leclerc, M-E. Nicoleau, F. Chochon, D. Klouche, B. Drossart, P. Rham, P.O'Brien
Collège étudiant-es	J. Daoud, I. Penneron, L-G. Placenti, H. Roger, R.Prat. Suppléant.es : D. Redmond, S. Khobalatte
Collège personnel ATS	N. Elissalt, C. Jansens Suppléante : Sandrine Neyrinck

COMPOSITION DE LA CR

Collège professeur-es et enseignant-es-chercheur-es rattaché-es au LéaV	S. Berthier (Président de la CR), R. Borghi, E. Chauvier, S. de Courtois, R. Matar-Perret, G. Pierluisi, N. Simonnot
Doctorant.e	O. Dozat
Personnalités extérieures	P. Moquay, J.-F. Caron

Conseil d'administration CA

Le CA règle par ses délibérations les affaires de l'école. Il prend des décisions sur les questions budgétaires et stratégiques, l'organisation de la scolarité et des études et la vie administrative de l'école.

COMPOSITION DU CA

Présidence	A. Labasse, directeur général du Pavillon de l'Arsenal
Collège enseignant-es-chercheur-es	S. Delhay, M. Gelin, F. Rambert, G. Ramillien, K. de Rycke, I. Taillandier
Collège étudiant-es	C. Grama, Cécilia Amegnisse, L. Lima Suppléant.es : P. Buffière, C. Faburel
Collège personnel ATS	V. Ducarne, J.-P. Hochet, M.-C. Martinez
Collège personnalités extérieures	E. Gross, J.-M. Guinebert, F. Pernot, P. Boudry, E. Van Overstraeten, S. Pommier, D. Schneider
Assistent avec voix consultative	Le directeur, la directrice adjointe, les présidents du CPS et de la CR, l'agent comptable, la directrice régionale des affaires culturelles, la rectrice de l'Académie, le contrôleur budgétaire

Conseil de la vie étudiante CVE

Il réunit les représentant-es de chaque promotion, des enseignant-es et des représentant-es de l'administration.

Le CVE est une instance opérationnelle qui prépare les travaux du CPS. Il a notamment la charge d'étudier les emplois du temps, l'organisation pédagogique, de recevoir et analyser les dysfonctionnements pédagogiques, logistiques et opérationnels avant de les soumettre au CPS avec des propositions.

Rapprochez-vous de vos représentant-es étudiant-es ! Ils sont là pour vous représenter et vous défendre.

Nos partenaires

Sur son territoire, l'école constitue une rotule géographique placée au cœur du paysage académique de l'ouest francilien au centre du triptyque formé par Paris, CY Cergy Paris Université et l'Université Paris-Saclay.

Un contexte académique stimulant

L'ÉNSA VERSAILLES MEMBRE DE CY ALLIANCE – CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ

Au sein de CY Alliance, l'ÉNSA Versailles a développé de nombreux partenariats et intégré le consortium de l'École Universitaire de Recherche Humanité, Patrimoine et Création. Avec cette dernière, elle développe une méthodologie innovante de doctorat par le projet.

Avec l'ESSEC, l'ÉNSA Versailles a créé le double master Architecte-Manager et pris ainsi en compte l'évolution du métier d'architecte, en formant de nouveaux profils transdisciplinaires capables d'intervenir sur des projets complexes.

Avec CY Tech, école d'ingénieur de CY Cergy Paris Université, l'ÉNSA Versailles propose depuis septembre 2021 un double diplôme architecte-ingénieur en 6 ans.

Enfin, l'ÉNSA Versailles, avec l'École nationale supérieure d'arts Paris-Cergy et l'École nationale supérieure de paysage, offrent aux bacheliers une première année d'études commune qui ouvre vers leurs diplômes respectifs : le Diplôme National d'Art et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, le Diplôme d'État de Paysagiste et le Diplôme d'État d'Architecte. Rencontrer la diversité disciplinaire du champ de la création et ainsi mieux s'orienter dans son parcours d'études supérieures, tel est le défi porter par l'APA - Arts, paysage, architecture.

UNE ASSOCIATION AVEC L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

L'ÉNSA Versailles s'associe également avec l'Université Paris Saclay et son Ecode Doctorale 628 pour la délivrance du doctorat en histoire de l'architecture.

ET AVEC UN CFA

Grâce à son partenariat avec le CFA Sup2000, l'ÉNSA Versailles propose aux étudiant-es d'effectuer en trois ans leur master en apprentissage.

Ressources

Le Fablab de l'ÉNSA Versailles est installé dans le bâtiment de la Maréchalerie, à proximité du pôle informatique. Il vient compléter le projet de campus à la fois adapté aux enjeux du numérique et propice à l'expérimentation de nouveaux dispositifs de fabrication. C'est un lieu ouvert à toutes et à tous, enseignant-es et étudiant-es pour inventer, innover, expérimenter, tester et échanger.

Les Fablabs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui dopent l'inventivité en donnant accès à des outils de fabrication numérique. Ces espaces partagent et développent un ensemble de compétences permettant de fabriquer (presque) n'importe quel objet, en autorisant la mise en commun de ressources et projets.

Les étudiant-es peuvent venir y fabriquer leurs maquettes (laser, impression 3D, cnc...)

LE FABLAB EST DIVISÉ EN 5 ESPACES COMMUNS :

- ▶ Espace ouvert : zone de travail multidisciplinaire déployée à partir du matériel stocké au magasin (électronique, assemblage, soudure)
- ▶ Numérique : Découpe et gravure laser, impression 3D,
- ▶ Atelier Bois : Outils stationnaires, électroportatifs, zone de collage
- ▶ Fraisage : Fraiseuse numérique
- ▶ Atelier Terre : zone de travail et d'expérimentation de la terre

HORAIRES

D'OUVERTURE

Lundi au vendredi :

9h00-12h00 /

13h00-18h00

CONTACT

01 39 07 40 01

[julien.phedyaeff@](mailto:julien.phedyaeff@versailles.archi.fr)

versailles.archi.fr

[baptiste.ceriez@](mailto:baptiste.ceriez@versailles.archi.fr)

versailles.archi.fr

LIEU

Maréchalerie

cour nord RDC

SALLES INFORMATIQUES

Des salles de cours et un libre-service informatique équipés de PC.

- ▶ Impression du A4 au A0 (couleur et N/B), scanners A4 et A3, graveurs de CD et DVD, lecteurs de dvd sur tous les PC et lecteurs multicartes. Pour imprimer, les étudiants utilisent leur carte d'étudiant. Deux bornes sont à leur disposition pour le rechargement de leur carte (dans le hall de l'administration et en bas de l'escalier principal de la Forge).
- ▶ Logiciels
Utilisation des logiciels spécialisés (Auto-cad, Archicad, Archiwizard, Arcview, Rhino, Revit...).
- ▶ Photos numériques
Possibilité de transférer ses photos numériques sur son compte grâce aux lecteurs multicartes qui lisent 6 formats.

CONTACT

01 39 07 40 56

[informatique@](mailto:informatique@versailles.archi.fr)

versailles.archi.fr

LIEU

Maréchalerie

cour sud RDC

Médiathèque

La Médiathèque met à disposition des ressources documentaires dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de la construction, de l'art, des jardins et des sciences humaines.

Elle donne aussi accès à plusieurs ressources numériques (livres électroniques, revues, articles, bases bibliographiques...). Elle organise des présentations de ses collections et des démonstrations de son catalogue ArchiRès et de ses ressources numériques sur e- forge.

L'année est ponctuée de Rencontres autour d'un Livre ou d'un Film.

FONDS DOCUMENTAIRE

- ▶ Environ 23 000 ouvrages
- ▶ 300 titres périodiques dont 100 abonnements actuels,
- ▶ 2120 mémoires,
- ▶ 2800 PFE et TPFE
- ▶ 800 DVD

CARTOTHÈQUE

- ▶ Environ 4 000 cartes, plans et photographies aériennes.
- ▶ Un accès gratuit aux données de l'IGN et aux services du géoportail (contact: 01 39 07 40 08).
- ▶ Une base de données documentaires accessible depuis le portail « ArchiRès » www.archires.archi.fr

CONSULTATION ET PRÊT

PRÊT

- ▶ 4 ouvrages > 15 jours
- ▶ 2 usuels > 3 jours
- ▶ 2 DVD > 3 jours

Uniquement sur présentation de la carte d'étudiant. Vous pouvez prolonger le prêt grâce au compte que vous aurez créé sur le portail « ArchiRès » www.archires.archi.fr

Accès aux ressources numériques (ebooks, revues numériques, plateformes VOD) depuis [Eforge](#), site « médiathèque »

HORAIRES

D'OUVERTURE

Lundi, mardi et jeudi :
9h30 – 18h30
Mercredi: 13h – 18h
Vendredi: 9h30 – 17h

CONTACT

01 39 07 40 02
[mediatheque@](mailto:mediatheque@versailles.archi.fr)
versailles.archi.fr

LIEU

E218, Petite écurie :
niveau 2

La Maréchalerie

Centre d'art contemporain

Au-delà de ses missions pédagogiques, l'ÉNSA Versailles porte également une mission de diffusion de la culture architecturale. Elle abrite un centre d'art contemporain, ouvert à tous les publics.

Un espace d'expérimentation par l'œuvre

Chaque année, trois artistes sont successivement invité.es à engager une réflexion personnelle sur le contexte territorial et spatial du centre d'art contemporain. La recherche conçue par l'artiste donne lieu à une exposition monographique produite in situ, une édition conçue comme document d'artiste, et un programme d'actions pédagogiques et de médiation, qui favorise un débat ouvert entre les artistes, les acteur.rices de l'école et les visiteur.ses.

Des actions dédiées favorisent l'expérience sensible des étudiant-es de l'ÉNSA Versailles, par la programmation de workshops conduits par les équipes pédagogiques et les artistes invité.es, et par les médiations d'exposition, visites et ateliers, réalisées par des étudiant-es-moniteur-ric.e-s.

Laboratoire d'expériences et pôle ressources pour l'Éducation nationale, La Maréchalerie déploie un programme d'activités qui participe au projet de la Petite École d'Architecture pensée comme l'organe en charge de l'Éducation Artistique et Culturelle - EAC de l'ÉNSA Versailles.

UN PROGRAMME D'EXPOSITIONS ET UN PÔLE DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Productions *in situ*
- Expositions monographiques
- Editions - Documents d'artistes
- Rencontres - Événements
- Cycle de débats annuels (débats *Manèges*)
- Action culturelle et pédagogique - Médiation
- Workshops
- Visites - Ateliers de création



LA MARÉCHALERIE
EST MEMBRE
DU RÉSEAU TRAM.

OUVERTURE
AU PUBLIC
DES EXPOSITIONS
du mardi au vendredi
de 14 :00 à 18 :00
samedi et dimanche
de 14 :00 à 19 :00
et sur rendez-vous
Fermeture les lundis
et jours fériés

ACCÈS
Entrée par la cour de
l'école.
ACCÈS PUBLIC
Place des Manèges

PLUS DE DÉTAILS
<http://lamarechalerie.versailles.archi.fr>

CONTACT
lamarechalerie@versailles.archi.fr

ÉQUIPE
Valérie Knochel Abecassis,
directrice
Sophie Peltier,
chargée de production
Clara Kientzy,
chargée des publics

Égalité-diversité

Prévention des discriminations

Une école attachée aux valeurs de diversité

L'ÉNSA Versailles s'est engagée dans une démarche de prévention des discriminations et de promotion de la diversité et de l'égalité femmes-hommes et a obtenu le label Diversité en décembre 2018 confirmé par l'audit de mi-parcours en 2020.

CHARTRE DES VALEURS

Une charte des valeurs de l'école a été adoptée en concertation avec les agents (ATS et enseignant-es), les étudiant-es et les instances de l'école.

3 volets :

- pour l'égalité
- temps professionnel / temps personnel
- les valeurs de l'école

Référente : Véronique Ducarne

veronique.ducarne@versailles.archi.fr

« ALLODISCRIM ALLOSEXISM »

La cellule d'écoute et d'alerte pour la collecte, le traitement et le suivi des signalements de cas avérés ou supposés de discriminations* et de violences sexuelles et sexistes est accessible à l'ensemble des agents du ministère de la Culture et aux étudiant-es.

culture.allodiscrim@orange.fr

Numéro vert gratuit 0800 10 27 46

À l'intérieur de l'établissement, toute personne qui estime être victime d'une discrimination ou qui est témoin d'une telle situation, peut également saisir :

- Véronique Ducarne, référente « AlloDiscrim AlloSexism »
- Virginie David, cheffe du service de la pédagogie

* Critères légaux (article

225-1 du code pénal) :

le sexe, l'âge, le handicap, la perte d'autonomie, les activités syndicales, l'origine, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la situation de famille, l'état de grossesse, l'état de santé, l'apparence physique, les opinions politiques, les mœurs, le patronyme, les caractéristiques génétiques, le lieu de résidence, la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, la vulnérabilité résultant de la situation économique apparente ou connue de son auteur.e, l'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, à une prétendue race, à une nation ou à une religion déterminée.

Santé

MÉDECINE PRÉVENTIVE ÉTUDIANTE

Paris 7 - Diderot
Bât. Sophie Germain - RDC sur cour
8 Place Aurélie Nemours, Paris 13^e

PRENDRE RENDEZ-VOUS SUR

<https://www.doctolib.fr/centre-de-medecine-preventive/paris/siumpps-paris-diderot>
OU

Secrétariat au 01 57 27 94 60

CENTRE DE PLANIFICATION

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
3^{bis} impasse des Gendarmes
78000 Versailles
0 801 802 803

AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

Le bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU) accueille les étudiants de 20 à 27 ans, qui ont besoin d'une aide psychologique. Pour prendre un rendez-vous, s'adresser au secrétariat, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h30. Les premiers entretiens permettent de préciser la demande de l'étudiant. La démarche reste confidentielle.

PRENDRE RENDEZ-VOUS

- 20 rue Larrey, 75005 Paris
01 43 37 16 16
- 50 rue Ribera, 75016 Paris
01 45 20 14 40
- 131 rue de Bagnolet, 75020 Paris
01 40 09 05 09
- 44 rue Henri Barbusse, 75005 Paris
01 43 29 65 72

URGENCES

- ▶ Hôpital André Mignot
177, rue de Versailles, 78150 Le Chesnay
Service des Urgences | Adulte, Enfants, Psychiatrie
01 39 63 88 45 / 01 39 63 91 33
- ▶ Clinique des Franciscaines
7 bis A rue Porte de Buc, 78000 Versailles
01 30 97 49 09

International

Ouverte sur le monde, l'ÉNSA Versailles développe de nombreux partenariats internationaux. Parmi les plus remarquables, ceux conclus avec le Centre d'architecture et d'urbanisme (CAUP) de l'université de Tongji à Shanghai pour le délivrance d'un Double master d'architecture et d'urbanisme intitulé Ecological urbanism ; des accords de mobilité avec l'Illinois institut of Technology (IIT) à Chicago, l'Instituto universitario di Architettura di Venezia (IUAV) à Venise, l'université de Brasilia, Universités de Waseda à Tokyo et l'école de Mendrisio en Suisse. Plus généralement, en Master, les étudiants sont invités à élargir leur regard en travaillant sur des études de sites ou des problématiques établies à partir de voyages d'études et de visite de sites internationaux dans le cadre des projets de 4^e et 5^e années (P45).

LE SERVICE INTERNATIONAL

Le Service international, intégré à la Direction des études et de la recherche, contribue :

- ▶ à la définition de la stratégie internationale de l'école avec les enseignant-es-chercheur-es membres de la commission internationale et la direction de l'école.
- ▶ au développement de nouveaux partenariats internationaux et à la consolidation des relations avec les partenaires actuels de l'ÉNSA Versailles
- ▶ à la valorisation des actions internationales de l'ÉNSA Versailles et à la recherche de financements complémentaires pour développer ces actions
- ▶ à l'accueil et l'orientation des étudiant-es en mobilité entrante.

PARTIR EN MOBILITÉ

Grâce à ses nombreux partenariats, une quarantaine actuellement, l'ÉNSA Versailles propose un vaste choix de destinations pour partir en mobilité ou en workshop international.

Ainsi, tout étudiant.e de Master a la possibilité de :

- ▶ partir étudier un ou deux semestres à l'étranger au sein d'un de nos établissements partenaires :
actuellement : 96 places sont offertes à la mobilité internationale*,
- ▶ partir quinze jours à l'étranger dans le cadre d'un atelier de projet (P45),
- ▶ effectuer un stage de mise en situation professionnelle à l'étranger,
- ▶ voire cumuler ces trois possibilités.

*Pour plus d'information, notamment sur les destinations proposées et la procédure pour candidater: consulter le *Guide des échanges internationaux* sur [eforge](#)

CALENDRIER

Dépôt de candidature mobilités internationales :
avant mi-décembre
Dépôt du dossier complet (lettre de motivation + portfolio) :
avant mi-janvier
Sélection devant le jury :
fin janvier- début février

CONTACT

01 39 07 40 65- 01 39 07 40 81
international@versailles.archi.fr

LIEU

E264-E266,
Petite écurie : niveau 2

L'école propose des aides financières pour les mobilités internationales (bourse Erasmus+, aides du Conseil régional d'IDF et du ministère de la Culture) et pour les voyages d'étude dans le cadre des workshops internationaux (P45).

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une bourse Erasmus+ complémentaire :

http://www.versailles.archi.fr/pdf_actu/Programme_Erasmus_etudiants_situation_handicap.pdf

Nos partenariats

EUROPE

ALLEMAGNE

- ▶ TU Berlin
- ▶ TU Munich
- ▶ TU Darmstadt
- ▶ HS Mainz

AUTRICHE

- ▶ TU Vienne

BELGIQUE

- ▶ Uni. Antwerpen
- ▶ ULB Bruxelles
- ▶ Université de Liège

ESPAGNE

- ▶ UPC-ETSAB
Barcelone
- ▶ UPM-ETSAM Madrid
- ▶ UVA Valladolid

ESTONIE

- ▶ Estonian Academic
of Arts Tallinn

GRÈCE

- ▶ NTUA Athènes

ITALIE

- ▶ Politecnico di Milano
- ▶ Uni. Roma1 –
La Sapienza
- ▶ Uni. Roma3 – Roma
Tre
- ▶ UNINA Naples
- ▶ UNINA Palerme
- ▶ IUAV Venise

PAYS-BAS

- ▶ TU Delft

PORTUGAL

- ▶ Uni. Do Porto

ROUMANIE

- ▶ UAUIM Bucarest

ROYAUME-UNI

- ▶ Glasgow School of
Arts

SLOVAQUIE

- ▶ STUB Bratislava

TURQUIE

- ▶ ITU Istanbul
- ▶ Uni. Bilgi Istanbul

MONDE

ARGENTINE

- ▶ UBA-FADU
Buenos Aires
- ▶ UNC-FAUDI Cordoba

BRÉSIL

- ▶ UFRJ-FAU
Rio de Janeiro
- ▶ PUC-RIO
Rio de Janeiro
- ▶ UMP-Sao Paolo

CANADA

- ▶ UdeM Montréal

CHINE

- ▶ CAUP Tongji
Shanghai

COLOMBIE

- ▶ UNAL-Bogota

JAPON

- ▶ KIT Kyoto

ISRAËL

- ▶ BEZALEL Jerusalem

LIBAN

- ▶ ALBA Beyrouth

SUISSE

- ▶ UNIGE-HEPIA
Genève

THAÏLANDE

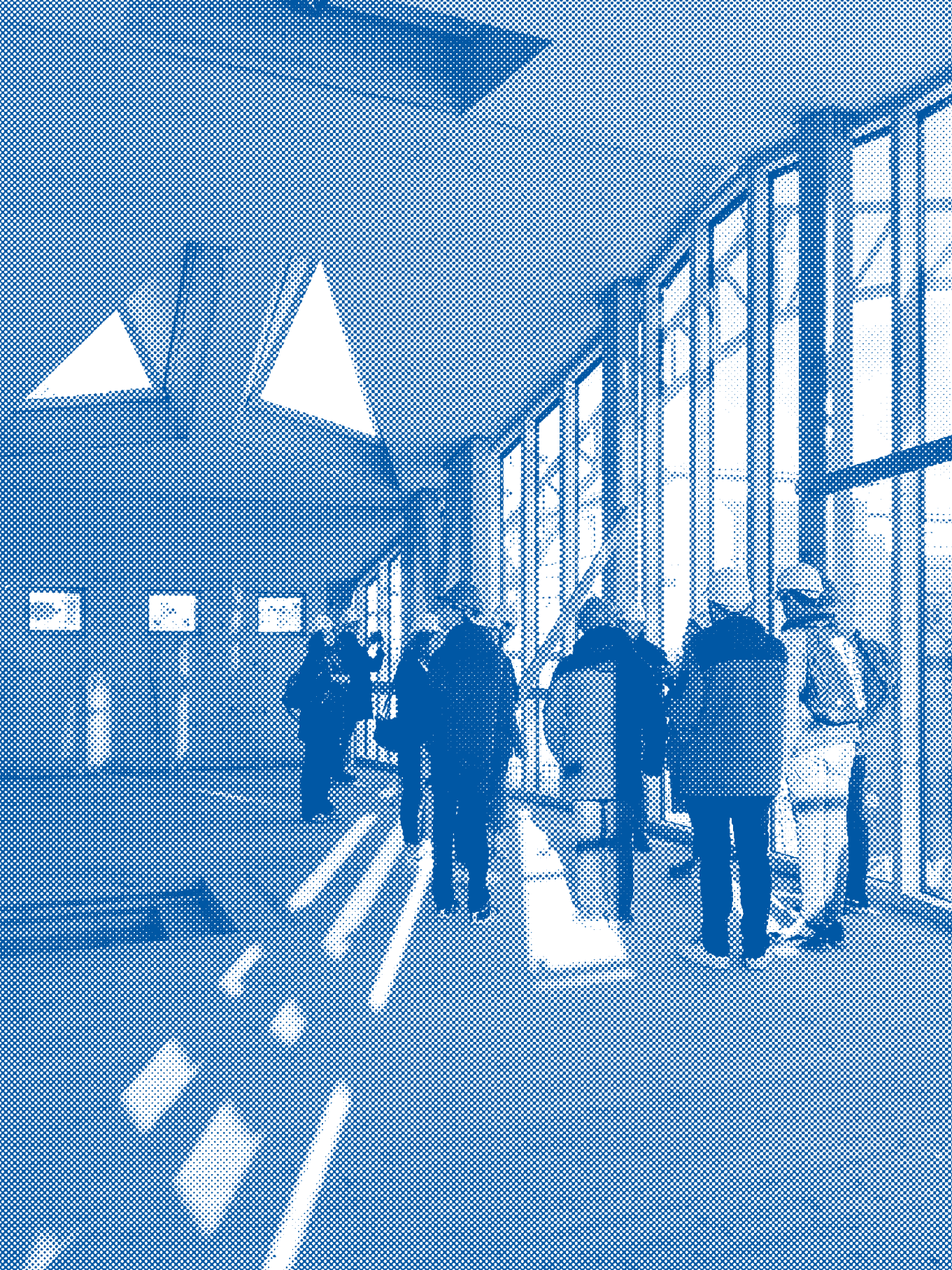
- ▶ Uni. Chulalongkorn
Bangkok

MAROC

- ▶ EAC Casablanca
- ▶ UIR Rabat

USA

- ▶ IIT Chicago
- ▶ Uni. Houston-
GDH College



**Venir étudier
à l'ÉNSA Versailles**

Admission par procédure Parcoursup

PUBLIC CONCERNÉ

- Candidat·es français·es et candidat·es préparant le baccalauréat ou un diplôme européen équivalent, candidat·es titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme européen équivalent.

La capacité d'accueil de l'école en 1^{re} année de licence est de 140 étudiants.

CANDIDATURE

- Formulation des vœux par les candidat·es sur la plateforme Parcoursup.

Les candidat·es doivent s'acquitter d'un droit de traitement de leur dossier, non remboursable, de 37 € (les candidat·es boursier·es en sont exonéré·es sur présentation d'un justificatif).

ADMISSIBILITÉ

- Sur dossier scolaire et lettre de motivation.

750 candidat·es sont sélectionné·es après évaluation par les enseignant·es de leurs résultats scolaires, de leur lettre de motivation et de leur projet d'études ou professionnel.

ADMISSION

- Sur entretien.

Lors d'un entretien de 15 minutes, un jury pluridisciplinaire, composé de deux enseignant·es, évalue la capacité et la motivation du candidat ou de la candidate à intégrer l'ÉNSA Versailles.

INSCRIPTIONS

- Courant juillet.

Les candidat·es admis·es à l'ÉNSA Versailles et reçu·es au baccalauréat (ou diplôme équivalent) s'inscriront définitivement à la date et selon les modalités communiquées par l'école.

Admission par équivalence

PUBLIC CONCERNÉ

Candidat-es dont les études, diplômes, expériences professionnelles ou acquis personnels, peuvent être validés en vue d'intégrer un des cycles des études d'architecture :

- les candidat-es français.es engagé.es dans des études supérieures depuis plus d'un an ou titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur,
- les candidat-es ressortissant.es de l'Union Européenne engagé.es dans des études supérieures depuis plus d'un an ou titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur,
- les candidat-es étranger-es résidant en France, titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur français

CANDIDATURE

- Le dossier est à télécharger sur le site de l'école :

http://www.versailles.archi.fr/pdf/Dossier_dispense_partielle_2022_2023.pdf

et à déposer accompagné des pièces justificatives sur le portail Taiga au plus tard le 28 février 2022 :

<https://taiga.archi.fr/taiga/cnd/pages/?ce=vrs1>

Les candidats doivent s'acquitter d'un droit de 37 € correspondant au traitement de leur dossier.

ADMISSIBILITÉ

- Sur dossier.

Les candidatures sont évaluées par les enseignant-es de la commission de validation des études. Cette dernière sélectionne les candidat-es qu'elle souhaite recevoir en entretien.

ADMISSION

- Sur entretien.

Lors d'un entretien de 15 minutes, un jury pluridisciplinaire, composé de deux enseignant-es, évalue la capacité et la motivation du candidat à intégrer l'ÉNSA Versailles en cours d'études.

INSCRIPTIONS

- Courant juillet.

Transfert

LA DEMANDE DE TRANSFERT EST À EFFECTUER DEPUIS LE PORTAIL TAIGA DE L'ÉTUDIANT ENTRE MI-JANVIER ET FIN FÉVRIER.

► Transfert d'une autre ÉNSA vers l'ÉNSA Versailles :

L'école accepte, sous réserve de sa capacité d'accueil, les transferts d'étudiant-es d'autres ÉNSA. Ils/elles doivent être titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence et titulaires d'une certification en langue vivante étrangère délivrée par un organisme officiel : TOEIC, pour l'anglais, ou BRIGHT/BULATS, pour l'espagnol et l'allemand.

Aucun transfert n'est possible en cours de cycle, sauf cas de force majeure.

► Transfert de l'ÉNSA Versailles vers d'autres ÉNSA :

Lorsqu'un-e étudiant-e a obtenu le diplôme d'études en architecture, y compris la certification en langue vivante étrangère, son transfert vers une autre école d'architecture est subordonné à la capacité d'accueil de cet établissement.

Aucun transfert n'est possible en cours de cycle, sauf cas de force majeure.

Candidat-es étranger-es

CANDIDATS D'UN ÉTAT DE L'UNION EUROPÉENNE OU DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN (EEE) :

- Les futur-es ou actuel-es titulaires du baccalauréat français ou d'un diplôme européen équivalent, doivent suivre la procédure Parcoursup.
- Les étudiant-es poursuivant des études dans l'enseignement supérieur ou justifiant d'une expérience professionnelle significative, peuvent bénéficier d'une équivalence. (cf. supra)

CANDIDATS HORS DE L'UNION EUROPÉENNE OU DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN (EEE) :

► RÉSIDENT EN FRANCE

Les candidat-es de nationalité étrangère (hors Union Européenne) sollicitant une inscription aux études d'architecture en France doivent effectuer une demande d'admission préalable (DAP bleu).

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_16116.do

Le formulaire est à renseigner et à déposer sur la plateforme Taiga: <https://taiga.archi.fr/taiga/cnd/>

► RÉSIDENT HORS DE FRANCE

- Candidat-es d'un pays disposant d'un Centre pour les études en France (CEF)

Liste des pays concernés :

Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti,

Émirats arabes-unis, Égypte, Équateur, États-Unis, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Mauritanie, Maurice, Mexique, Niger, Nigéria, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam)

Les candidat-es doivent se connecter au site internet des CEF de leur pays et suivre les instructions indiquées sur ce site :

<https://www.pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public.authentification/login.html>

- Candidats ressortissants d'un pays sans procédure CEF

Les candidat-es doivent remplir un dossier DAP jaune téléchargeable sur le site :

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11962.do

Ce formulaire est à retourner au Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France du pays de résidence. Les dossiers de candidature sont transmis par les Services Culturels simultanément aux deux ÉNSA indiquées sur le formulaire DAP jaune.

CONTACT

François Grelley

01 39 07 40 17

[francois.grelley@](mailto:francois.grelley@versailles.archi.fr)

versailles.archi.fr



Être étudiant·e à l'ÉNSA Versailles

Scolarité et handicap

Le service de la pédagogie assure l'accueil et le suivi des étudiant·es en situation de handicap qu'elle soit temporaire (accident, fracture, maladie grave, dépression...) ou permanente, visible ou invisible.

Le relais scolarité et handicap a pour mission de veiller à la prise en compte des apprenant·es en situation de handicap par l'ensemble des acteur·rices de l'établissement : équipes administrative et pédagogique.

A tout instant, vous pouvez faire part de votre handicap et ce, dès votre candidature au sein de notre établissement, afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre scolarité.

L'accueil est individuel et confidentiel. Le premier rendez-vous permet de vous sensibiliser aux spécificités du cursus des études en architecture à l'ÉNSA Versailles, d'identifier et d'évaluer vos besoins, et de vous informer sur les aides proposées.

Afin de bénéficier du dispositif d'accompagnement et des aménagements spécifiques, il vous sera demandé de fournir l'attestation de reconnaissance de votre situation de handicap ou tout autre document attestant de votre situation.

Chaque étudiant·e en situation de handicap ou rencontrant des difficultés peut bénéficier d'aménagements pour les examens et/ou les études après consultation d'un médecin agréé. Les élèves bénéficiant d'aménagements doivent chaque année s'inscrire à la médecine préventive.

DÉMARCHES À EFFECTUER

- Prendre rendez-vous auprès de Véronique Escande au service de la pédagogie
- Contacter le service de la médecine préventive universitaire qui apportera toutes les informations médicales nécessaires. Les médecins des services de la médecine préventive prescrivent des aménagements pour toutes les situations de handicap.

Le service de la pédagogie détermine et met en place les aménagements nécessaires, suivant l'avis du médecin. La décision est notifiée à l'étudiant·e.

CONTACTS

► veronique.escande@versailles.archi.fr
► Service
Inter Universitaire
de Médecine Préventive
et de la Promotion
de la Santé (SIUMPS)
Bâtiment Sophie Germain
8, Place Aurélie Nemours
75205 Paris Cedex 13
Prise de rendez-vous
sur doctolib.fr

Aides sociales et logement

ASSISTANTE SOCIALE DU CROUS

Françoise Bouchain
Maison des étudiants

1 allée de l'astronomie, 78280 Guyancourt
RDV au 01 69 15 70 64
(secrétariat Université Orsay)

CROUS ANTENNE DE VERSAILLES

Bourses sur critères sociaux, aides au mérite, aide à la mobilité internationale, aides au logement, résidences universitaires et jobs étudiants
www.crous-versailles.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi de 8h30 à 15h30
145 bis bd de la Reine, 78000 Versailles
01 40 51 62 00

ACTUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Portail numérique des démarches et services de la vie étudiante
www.etudiant.gouv.fr

YVELINES INFORMATION JEUNESSE YIJ

Centre départemental d'information des jeunes yvelinois : Il propose un accueil personnalisé, gratuit et anonyme, des espaces thématiques en libre consultation et des services d'aide aux jeunes (baby sitting, jobs, logement, etc).

3, parvis des Sources
78180 Montigny-le-Bretonneux
01 34 98 37 05
www.yij78.org

LOGEMENT

Le service de la scolarité recense les offres de particuliers et demandes de logement.

CONTACT

pedagogie@versailles.archi.fr
E272 - 01 39 07 40 19

Environnement numérique

PORTAIL ÉTUDIANTS TAIGA

Login unique: prénom.nom

etudiant.archi.fr/taiga/etd

Consultable à distance et donne accès à :

- ▶ emploi du temps
- ▶ programme pédagogique
- ▶ notes
- ▶ certificats de scolarité et attestation
- ▶ supports de cours
- ▶ formulaire pour contacter un enseignant
- ▶ formulaire pour tenir à jour vos coordonnées

RÉSEAUX SOCIAUX

L'école est présente sur Facebook, Instagram et LinkedIn.

- ▶ facebook.com/EnsaVersailles
- ▶ instagram.com/ensav_versailles

Partagez vos photos sur Instagram avec #ecolearchiversailles

- ▶ linkedin.com/company/ecole-nationale-superieure-d-architecture-de-versailles

E-FORGE

eforge.versailles.archi.fr

Cette plateforme numérique en ligne vous permet d'échanger informations, supports de cours ou tout autre document avec les enseignant-es, les étudiant-es et le personnel administratif. Vous pouvez y créer votre propre site. Plusieurs outils de travail comme le blog et la page wiki sont également à disposition. L'ensemble de vos rendus doit être déposé sur la plateforme pour être noté par les enseignant-es et validé par le service de la pédagogie. L'ensemble des contenus est sécurisé et accessible à distance avec une connexion internet.

Contact : supporteforge@versailles.archi.fr

INTERNET

versailles.archi.fr

Le site Web de l'école: actualités, infos pratiques, calendriers...

Participer à la vie associative

ARCHIABROAD

archiabroad@gmail.com

Accueille et intègre tou.tes les étudiant-es non français.es venant étudier à Versailles.

ARCHIBOOKÉ

archibooke@gmail.com

Réalise et diffuse le « yearbook étudiant » de l'école, sous la direction d'un enseignant de l'ÉNSA Versailles.

ARCHIVOILE

Association de voile participant à de nombreuses régates étudiantes.

ADN+

adn.plus.ensav@gmail.com

Offre aux étudiant-es la possibilité de concevoir des prototypes de design et de les diffuser.

BADAS

badasensav@gmail.com

Association sportive.

BDE

bde.ensav@gmail.com

coope.ensav@outlook.fr

Organise des activités culturelles et sportives tout au long de l'année. La coopérative propose aux membres de l'association la vente à prix modérés de fournitures et de matériels techniques et notamment un kit étudiant.

GREEN POUSSE

greenpousse.ensav@gmail.com

Association écologique, durable et responsable.

K'FET

Espace de restauration (boissons et encas) et lieu de rencontre entre étudiant-es.

L'ARSÉNIK

larsenik.ensav@gmail.com

Atelier théâtre.

LA GRANDE MOUSSE

grande.mousse.fanfare@gmail.com

« Centrale des fanfares », elle organise les principaux événements étudiants.

OBJECTIFOTO

assobjectifoto@gmail.com

Association de photographie, gère l'atelier photo de l'école.

SONS OF 4L

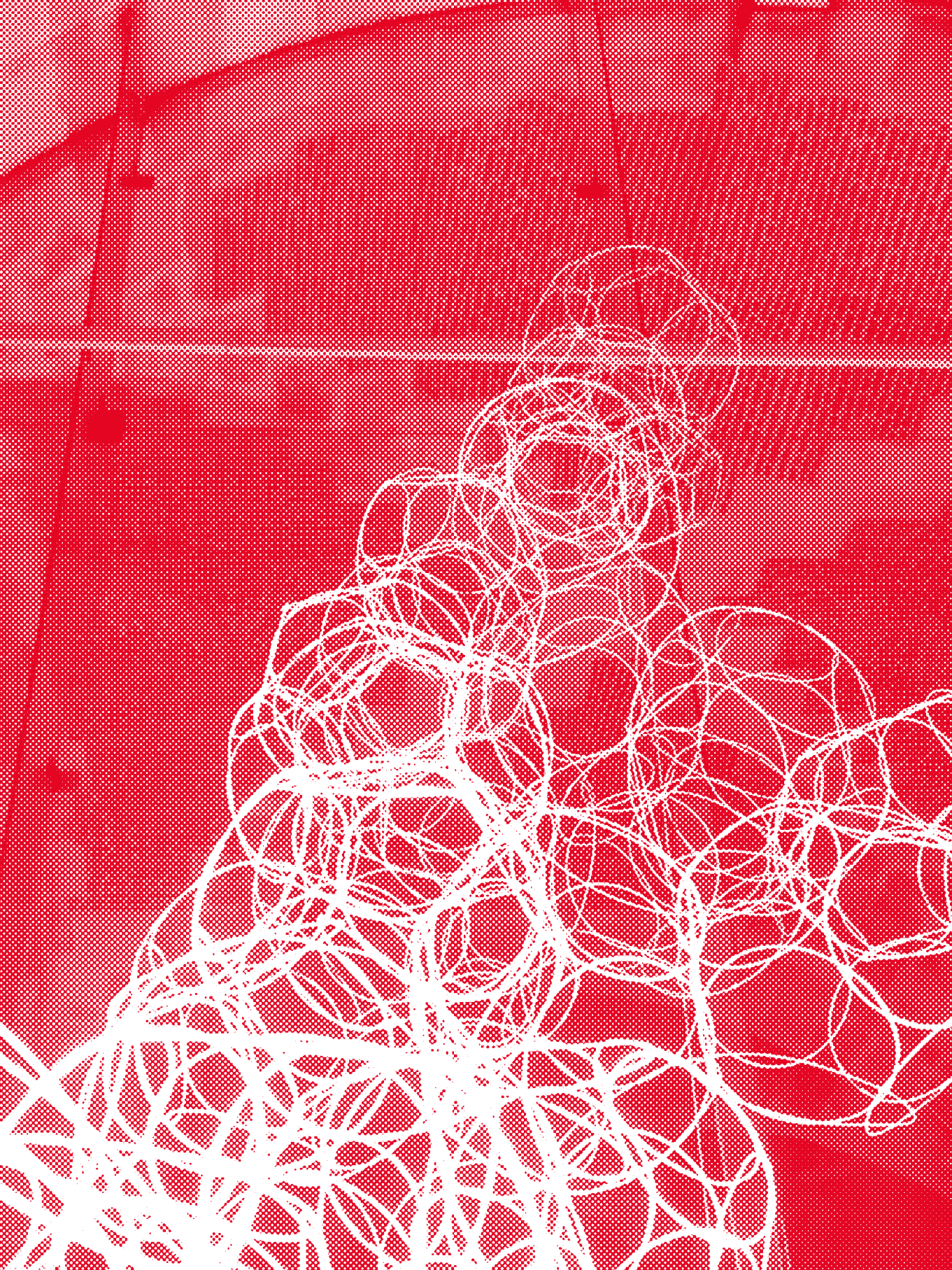
sons.of.4l@outlook.fr

Participe au rallye 4L trophy, raid humanitaire destiné aux étudiant-es, qui associe cause humanitaire, aventure et découverte.

VOLUME

volume.contact@gmail.com

Réalise une revue regroupant les productions étudiantes, réalisées hors du contexte des études.



Organisation des études

Le Cycle Licence 2022 – 2023

**Organisation
pédagogique**

Licence 1

1 ect
= 24 h

LICENCE 1 SEMESTRE 1

UE	ENSEIGNEMENTS	CODE	MODE	ENSEIGNANTS COORDONNATEURS	HEURES ECTS	HEURES ENCADRÉES	ECTS	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DE PROJET								COEF.
Projet Long P11 12 ects	Projet	P11	TD	A. Grégoire	192	78	8	0,8
	Théorie et analyse	A11	CM		24	16	1	0,05
	Dessin d'architecture	R11a	TD	P.O'Brien	48	40	2	0,1
	Workshop	R11b			24	20	1	0,05
Studio SP11 4 ects	Cardboard Building	SP11	TD	C.Petetin	96	40	4	1
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ASSOCIÉES								2
Pensée technique T11 4 ects S. Berthier et X. Tiret	Enjeux de la construction	T11a	TD	Xavier Tiret	72	56	3	0,7
			CM	S.Berthier / X.Tiret				
			CM					
	Géométrie	T11b	TD	C. Duroselle	24	24	1	0,3
Culture artistique E11 4 ects	Histoire de l'art	E11a	TD	Sautour	24	10	1	0,4
	Arts plastiques Module 1	E11b	TD	J. Boutterin / Claire Chevrier	24	18	1	0,2
	Arts plastiques Module 2			J. Boutterin / Claire Chevrier	24	18	1	0,2
	Dessin - intensif			J.Boutterin	24	20	1	0,2
Histoire et Sciences Humaines SH11 6 ects	Introduction à l'anthropologie urbaine	S11a	CM	S.Brones	48	18	2	0,35
			TD			14		
	Langues	S11b	TD	C.Milos	24	15	1	0,15
	Histoire	H11	TD	A L Viati	72	24	3	0,5
			CM			18		
							30	3

LICENCE 1 SEMESTRE 2

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DE PROJET								COEF.
Projet Long P12 12 ects	Visible, invisible	P12	TD	G. Ramillien	192	70	8	0,8
	Théorie et analyse	A12	CM		24	16	1	0,05
		Dessin de l'architecture	R12	TD	P O'Brien	72	60	3
Studio SP12 4 ects	Gonflables	SP12	TD	M.Marquet	96	40	4	1
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ASSOCIÉES								2
Pensée technique T12 5 ects X. Tiret	Géométrie	T12a	TD	C. Duroselle	24	24	1	0,25
	Eléments de la construction	T12b	TD et CM	X.Tiret	48	36	2	0,5
		Stage ouvrier	T12c		Enseignants STA	48	0	2
Culture artistique E12 3 ects	Histoire de l'art	E12a	TD	Sautour	24	11	1	0,4
	Arts plastiques Module 3	E12b	TD	J. Boutterin	24	18	1	0,3
	Arts plastiques Module 4			J. Boutterin	24	18	1	0,3
Histoire et Sciences Humaines SH12 6 ects	Philosophie générale	S12a	CM et TD	J. Lecomte	48	32	2	0,35
	Langues	S12b	TD	C.Milos	24	15	1	0,15
	Histoire	H12	CM	R.Matar	72	24	3	0,5
			TD			24		
								30
					1440	817	60	

Licence 2

1 ect
= 24 h

LICENCE 2 SEMESTRE 3

UE	ENSEIGNEMENTS	CODE	MODE	ENSEIGNANTS	HEURES ECTS	HEURES ENCADRÉES	ECTS	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DE PROJET								COEF.
Projet Long P21 14 ects	Les maisons mondes	P21	TD	R. Hondelatte / Reza Azard	216	70	9	0,75
	Théorie et analyse	A21	CM	F. Rambert	24	16	1	0,05
	Géométrie	R21a	TD	C. Duroselle	24	18	1	0,05
	Représentation	R21b	CM TD	G. Pierluisi	72	10 54	3	0,15
Studio SP21 3 ects	Workshop Maisons remarquables	SP21	TD	R Hondelatte / Reza Azard	72	40	3	1
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ASSOCIÉES								2
Pensée technique T21 3 ects	Analyse des structures	T21a	CM	R.Souleau N.Didier	24	16	1	0,35
	Enveloppes	T21b	CM		24	16	1	0,35
	Projet constructif	T21c	TD		24	16	1	0,3
Culture artistique E21 3 ects	Arts plastiques Module 1	E21a	TD	C. Chevrier	24	18	1	0,35
	Arts plastiques Module 2		TD	C. Chevrier	24	18	1	0,35
	Histoire de l'art	E21b	CM	L. Régis	24	16	1	0,3
Histoire et Sciences Humaines SH21 7 ects	Anthropologie des espaces domestiques	S21a	CM TD	M. Minost	48	18 24	2	0,35
	Métiers de l'architecture/droit	S21b	CM	A. Bussery	24	16	1	0,15
	Histoire	H21	CM	E. Culea	72	48	3	0,4
	Langues	LV	TD	D Higgins	24	15	1	0,1
								30 3

LICENCE 2 SEMESTRE 4

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DE PROJET								COEF.
Projet Long P22 13 ects	Lecture de la ville	P22	TD	D.Klouche	216	70	9	0,8
	Théorie et analyse	A22	CM	AS Bruel	24	16	1	0,05
	Représentation	R22	CM TD	G. Pierluisi	72	12 54	3	0,15
Studio SP22 4 ects	La densité dans la métropole	SP22a	TD	D. Klouche	48	40	2	0,8
	Workshop Box Semaine intensive	SP22b	TD	D. Leclerc	24	15	1	0,2
	Langues	SP22c	TD	D. Higgins	24	16	1	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ASSOCIÉES								2
Pensée technique T22 4 ects	Analyse des structures	T22a	TD	R. Souleau	24	16	1	0,35
	Enveloppes	T22b	TD		24	16	1	0,35
	Projet constructif	SP22c	TD		24	16	1	0,3
Culture artistique E22 2 ects	Arts plastiques Module 3	E22	TD	C. Chevrier	24	18	1	0,5
	Arts plastiques Module 4			C. Chevrier	24	18	1	0,5
Histoire et Sciences Humaines SH22 8 ects	Conférence métiers et emplois de l'architecture	S22a	CM	C. Leconte	24	12	1	0,2
	Stage 1 ^{re} pratique	S22b		Enseignants P21/P22	96		4	0,3
	Histoire	H22a	CM	S. Fradier	48	48	2	0,4
	Philosophie contemporaine	SH22b	CM	J. Lecomte	24	16	1	0,1
								30 3

1440 812 60

Licence 3

1 ects
= 24 h

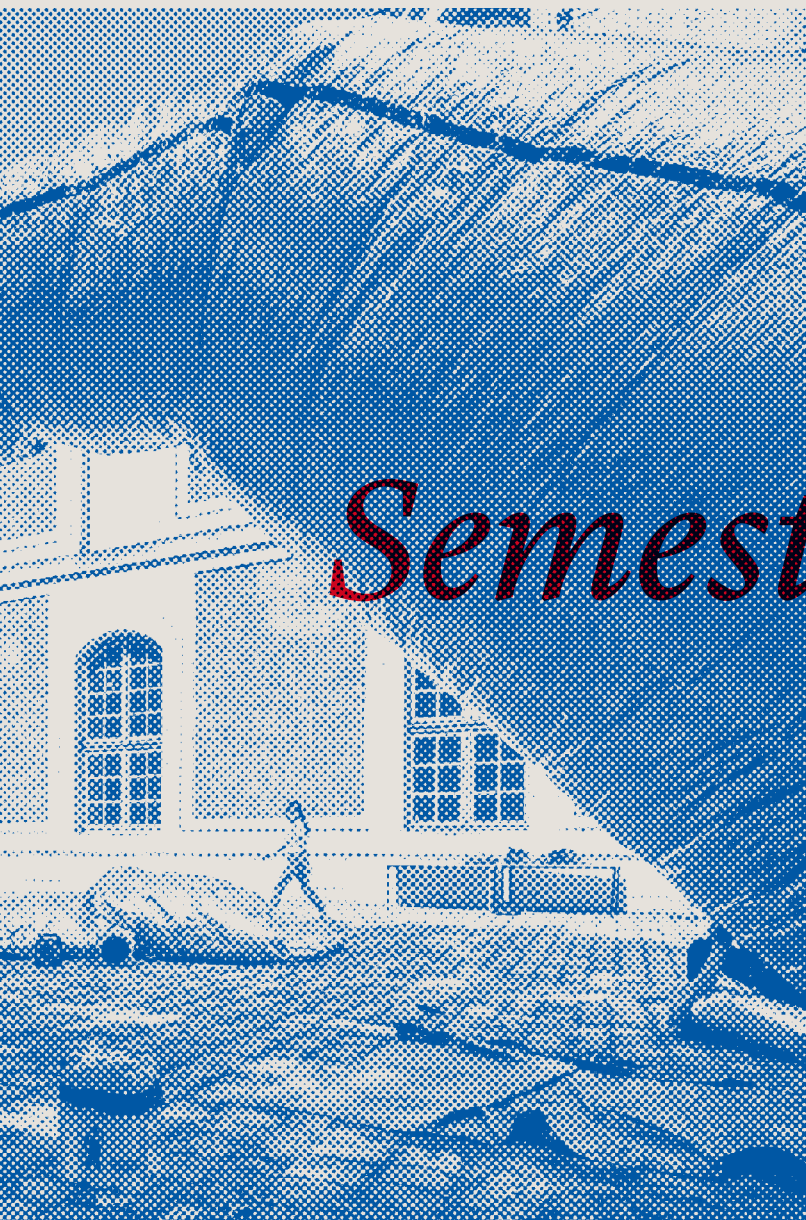
LICENCE 3 SEMESTRE 5

UE	ENSEIGNEMENTS	CODE	MODE	ENSEIGNANTS	HEURES ECTS	HEURES ENCADRÉES	ECTS		
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DE PROJET								COEF.	
Projet Long P31 16 ects	Problématiques et Projets : conception d'un équipement public de proximité	P31	TD	J.P. Calori	264	70	11	0,7	
	Théorie et analyse	A31	CM	F. Rambert	24	16	1	0,05	
	Représentation	R31	TD	G. Pierluisi	24	20	1	0,05	
	Ambiance, approches technique et structure	T31	CM TD	K. De Rycke	48 48	40 40	2 2	0,1 0,1	
SP 31 3 ects	Studio Son et Architecture	SP31	TD	G. Paté	48	40	2	1	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ASSOCIÉES								2	
Disciplines associées DA31 11 ects	Image fixe-image en mouvement	E31	TD au choix	C. Chevrier	48	24	3	0,3	
	Du lieu au territoire			G.Paté					
	Sculpture et architecture			L.Régis					
	Leçons du cinéma	S31a	TD au choix	V. Jacques	72	48	3	0,2	
	« La condition urbaine dans la littérature »			C. Chauvier					
	L'espace de la photographie			M. Santini					
	Droit de l'urbanisme	S31b	CM	C. Jobelot	36	32	1,5	0,2	
	Cultures architecturales : une approche matérielle	H31	TD au choix	G. Delhumeau	72	48	3	0,2	
	Histoire des espaces intérieurs au XX ^e siècle			B. Grondin					
	Patrimoine contemporain entre matérialité, mémoire et crise climatique			P. Scaramuzza - E.Culéa					
Langues	LV	CM	D. Higgins	12	12	0,5	0,1		
								30	1
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DE PROJET								COEF.	
Projet Long P32 19 ects	Logements: offre et complexité	P32	TD	E. Lambert	264	70	11	0,7	
	Théorie et analyse	A32	CM		24	16	1	0,1	
	Workshop Représentation ou Parcours personnel	R32/PP	TD	G. Pierluisi	24	20	1	0,05	
	Workshop	T32	TD	K. De Rycke	48	32	2	0,15	
	Technique et structure		CM		48	30	2		
			TD		48	30	2		
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ASSOCIÉES								1	
Rapport d'études RE 11 ects	Image fixe-image en mouvement	E32	TD au choix	C. Chevrier	144	62	6	0,6	
	Du lieu au territoire			G. Paté					
	Sculpture et architecture			L. Régis					
	Leçons du cinéma	V. Jacques							
	« La condition urbaine dans la littérature »	C. Chauvier							
	L'espace de la photographie	M. Santini							
	Cultures architecturales : une approche matérielle	G. Delhumeau							
	Appropriation et perception des espaces intérieurs au XX ^e -XXI ^e	B. Grondin							
	Patrimoine contemporain, entre matérialité, mémoire et crise climatique. Deuxième partie : narration et modification	P Scaramuzza							
	Rapport d'études	RE	CM	G. Delhumeau	96	10	4	0,3	
	Langues	LV	CM	D. Higgins	24	15	1	0,1	
									30
					1440	699	60		
TOTAL LICENCE					4320	2328	180		

LICENCE 3 SEMESTRE 6

Licence 1





Semestre 1

UE

Projet long

P11

P11

Projet

Alice Grégoire

gregoirealice@gmail.com

Atelier
de
Projet

L'interaction et l'interdépendance des échelles atomiques et planétaires, matérielles et climatiques sont à la fois la condition de l'existence de l'architecture et sa raison d'être.

Ce semestre est une initiation à l'architecture, faite de rencontres, d'expérimentations et de découvertes.

Il s'agit de donner l'envie et le goût pour la culture du projet en montrant la variété des approches, sujets, des pistes d'investigation, de recherche et de proposition qui sont autant de modes d'action pour embrasser les défis qui attendent les futur.es architectes. C'est une initiation à la culture du projet à travers une série d'exercices transcalaires variés, indépendants les uns des autres mais formant un ensemble cohérent qui permet d'appréhender l'imbrication des échelles du microscopique au territoire en passant par le détail, le corps, l'élément et l'édifice.

ORGANISATION GÉNÉRALE DU SEMESTRE

• Événement de la rentrée - 3 jours :
« Homéothermie », corps et espace

• Ateliers de projet :

3 exercices de 3 semaines :

1- LA TRAJECTOIRE DES MATÉRIAUX

2- L'ASSEMBLAGE

3- L'ÉLÉMENT

• Exposition finale :

Mise en espace collective dans la Nef
de la restitution du semestre.

VOLUME HORAIRE

78h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Capacité à manipuler différentes échelles (territoire, détail, élément)
- Capacité à s'emparer de nouveaux outils de représentation (le croquis, le plan et la coupe, la maquette, l'axonométrie)
- Capacité à formuler une idée et la formuler par le projet de manière élaborée et cohérente

MCC

Exercice 1 : 30 %

Exercice 2 : 30 %

Exercice 3 : 30 %

Contrôle continu (dont participation à l'événement de la rentrée et à la restitution finale)

VALORISATION

Vidéo de l'événement de rentrée, exposition finale, et publication le cas échéant.

ECTS

8

LANGUE :
FR

A11

Théorie - SMLSX

CM

Alice Grégoire

gregoirealice@gmail.com

Depuis Lynn Margulis, on sait que c'est à l'échelle microscopique que se jouent les grands changements planétaires.

Comprendre le matériau architectural dans sa composition chimique infime, et lire à cette échelle de potentielles conséquences spatiales, géographiques et géopolitiques relie l'architecte au territoire, au temps géologique et à ses origines cosmiques.

L'urgence climatique et la raréfaction des ressources impose d'interroger la discipline architecturale. Travailler avec la pleine conscience des implications du projet sur toute l'amplitude des échelles (du microscopique au climatique) permet d'éviter le piège du tropisme technologique pour au contraire se recentrer sur les enjeux environnementaux contemporains et la sobriété à laquelle ils appellent.

Les cours de A11 constituent un socle théorique qui implémente chaque exercice de P11.

- *L'architecture comme géographie naturelle - Alice Grégoire*
- *Architecture et paysage - Magali Paris*
- *Le détail en architecture - Alice Grégoire*
- *U-joints ; une taxonomie d'assemblages - Andrea Caputo*
- *Les éléments de l'architecture - Alice Grégoire*
- *Les éléments de l'architecture - enseignants de projet / Présentation de références architecturales*
- *Le médium de l'exposition - Alice Grégoire*

VOLUMEHoraire

16 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Ecoute et Prise de note
- Intégration des connaissances, capacités à les restituer à l'écrit
- Capacité à interroger les connaissances à l'aune de la pratique du projet (P11)

MCC

Présence obligatoire, examen sur table

ECTS

1

LANGUE :
FR

R11

Dessin d'Architecture,

R12

Représentation d'Architecture

Peter O'Brien

pobrien@wanadoo.fr

VOLUME HORAIRE

40 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

► Dessiner en projection orthogonale, réaliser un relevé, dessiner à des échelles variées.

MCC

Rendus papier et numériques, participation dans le cours.

ECTS

2

LANGUE :
FR

Pratiquer pour apprendre le langage visuel de représentation d'architecture, dans ses dimensions codifiées, réflexives et projectives constituent le but principal de ce cours. Le plan, la coupe et l'élévation, ainsi que la perspective et l'axonométrie sont autant de formes projectives interdépendantes qui seront acquises progressivement au cours de la première année. Les outils manuels traditionnels surtout, mais aussi les numériques sont proposés.

L'expérience physique du dessin manuel, la confrontation avec des espaces à relever ainsi que la réalisation de maquettes permettront à l'étudiant de constamment concrétiser le rapport entre la représentation et son sujet. L'intention du dessin doit motiver tel ou tel trait, et doit être lié à une pensée et à une sensibilité. Via le dessin, l'étudiant va acquérir une pensée complexe visuelle et une meilleure appréhension de l'espace et du monde construit. Finalement, le plaisir de dessiner est favorisé car il sera moteur de toutes les années à venir. Un projet long de représentation - qui sera réalisé chaque semestre - sera l'occasion de concrétiser ces acquis.

Les travaux dirigés sont le mode « atelier » du cours et ils favorisent le partage entre étudiants et avec leur enseignant. Ce temps constitue le moment de production principal. Les rendus sont strictement individuels tout au long de l'année. Les cours magistraux présentent les enjeux et contexte de chaque exercice.

R11b

Workshop

de Représentation



Peter O'Brien

pobrien@wanadoo.fr

Lors de cet atelier intensif de trois jours consécutifs, les primo entrants découvrent la représentation d'architecture via le dessin et la maquette. La projection orthogonale introduite via des exercices propédeutiques sert ensuite à élaborer un projet d'architecture simple basé sur un jeu formel de deux volumes opérant une dynamique de plein/vide. L'étudiant.e est confronté.e à un jeu de règles et critères de conception qu'il étudie via une maquette en carton. Ces choix qui sont discutés et validés avec son enseignant sont finalisés dans des dessins en plan, coupe et élévation à l'échelle.

L'importance du processus - d'un aller-retour entre dessin et maquette - est donc souligné et permet à l'étudiant.e de découvrir comment ces modes de représentation s'informent mutuellement. Tout ces outils et méthodes ainsi que le langage du dessin d'architecture prennent leur place dans la conception. Arrivé.e au bout de ce processus, l'étudiant.e doit présenter et commenter ses originaux devant le groupe de TD, et déposer une version numérique de son travail sur la plateforme e-forge.

VOLUME HORAIRE

20 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Dessiner en projection orthogonale
- Fabriquer une maquette en carton
- Dessiner à une échelle donnée.

MCC

- Rendu : affichages et numériques
- Participation dans le cours.

ECTS

1

**LANGUE :
FR**

SP11

Cardboard Building

Studio
de
Projet

Claire Petetin

claire.petetin@versailles.archi.fr

Le studio de projet vise à placer les étudiants dans une situation d'expérimentation de la construction à échelle 1. Il s'agit d'imaginer un petit édifice, d'abord par le dessin, ensuite par la maquette, puis de le construire à échelle 1 avec des tubes de cartons. Ce petit édifice, d'environ 5 m² au sol et 4 mètres de hauteur, doit accueillir 4 à 6 personnes. Avec une initiation à la conception et à la fabrication numérique, ainsi qu'à la construction pratique, les étudiants acquièrent très rapidement des connaissances concernant les possibilités techniques et esthétiques du tube de carton – coupes et modes d'assemblages, tout en imaginant des volumes et des formes complexes. Cet apprentissage de la conception à échelle 1 permet aux étudiants de percevoir et d'expérimenter réellement les notions de base de la conception à la construction, avec une articulation immédiate, voire intuitive, entre la pratique numérique et la pratique manuelle, ainsi que le corps à corps avec la matière : la spatialité, la forme, la structure, les techniques constructives, la résistance des matériaux, les contraintes du contexte.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

ECTS

4

57

VOLUME HORAIRE

40 h

- Mettre en forme des matériaux et inventer un processus audacieux techniquement, pour aboutir à la construction d'un espace esthétiquement et spatialement intéressant ;
- Travailler en groupe (organisation, coordination, répartition des tâches).

Chaque équipe, par groupe de 6 ou 7 étudiant-es doit construire, dans l'école, un édifice en carton sur une base de 4 à 6 m² jusqu'à 4 à 5 m de hauteur maximum, en ayant préalablement travaillé à partir d'un model 3D et une maquette précise au 5e, qui serviront à réaliser des patrons de découpe en carton.

LANGUE :
FR

UE
Pensée technique
T11

T11a

Matériaux, Forces, Structures



Xavier Tiret, Stéphane Berthier

stephane.berthier@versailles.archi.fr

xavier.tiret@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE
13 CM x 1h30
9 TD x 3h30

Le programme de la première année dans le champs des Sciences et Techniques vise à activer des bases scientifiques permettant d'aborder la construction (statique intuitive, connaissance des matériaux, concepts de thermodynamique) et à affiner la connaissance des limites de ressources de la biosphère.

Ce semestre inaugural est consacré à la connaissance des matériaux et à une initiation aux concepts de mécanique des structures appliquée au bâti.

Les matériaux de construction sont présentés sous l'angle de leurs propriétés mécaniques, physiques et environnementales utiles à la conception architecturale. Le cours s'appuie sur les connaissances de la science des matériaux ainsi que sur les travaux de l'Atelier Matières à Construire pour leur caractère plus opérationnel.

La mécanique, en particulier les notions de force, d'équilibre, de traction de compression et de flexion sont illustrées par la mise en évidence de leurs relations avec les formes construites à travers des manipulations et des études de structures existantes.

Certaines séances de TD se font en lien avec un enseignement de géométrie (T11b)

En fin de semestre, un TD sur 3 séances permet aux étudiants d'appréhender la création d'une structure à petite échelle, préparant ainsi le SP11 CardBoard.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Savoir évaluer et choisir les matériaux en construction selon leurs propriétés mécaniques, physiques et environnementales, en situation de projet architectural.
- Capacité à comprendre un schéma structurel, traiter un cas simple de statique graphique.
- Développer une compréhension intuitive des notions de traction compression flexion en lien avec des typologies structurelles.

MCC

Contrôle continu par les travaux dirigés notés
Examen sur table de fin de semestre

ECTS

3

LANGUE :
FR

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Gilbert Simondon, « L'invention dans les techniques »
- JL Braun, « Histoire de géomètre » édition du Pommier
- Sandori Paul, « Petite logique des forces : constructions et machines », Seuil, 1983
- Provost Michel, « Comment tout ça tient : voyage au pays des structures », Alice, 2011
- Sallé-Hoyet Nadia, « Matériaux et architecture durable », Dunod, 2013
- David Georges Emmerich, « Cours de géométrie constructive : morphologie / Paris : ENSBA », 1967
- D'arcy thompson, « Forme et Croissance », Seuil, 2009
- Muttoni, A., « L'art des structures », PPUR, 2012

T11a

Introduction aux matériaux

CM

Stéphane Berthier

stephane.berthier@versailles.archi.fr

Ce cours aborde la connaissance des matériaux de construction sous l'angle de leurs propriétés mécaniques, physiques et environnementales. Il indique les caractéristiques des matériaux utiles à la conception architecturale. Le cours s'appuie sur les connaissances de la science des matériaux ainsi que sur les travaux de l'Atelier Matières à Construire pour leur caractère plus opérationnel. Les différents aspects théoriques du cours sont articulés à des études de cas d'édifices.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

ECTS

inclus
dans T11

VOLUME HORAIRE

6 x 1h30

- Savoir évaluer et choisir les matériaux en construction selon leurs propriétés mécaniques, physiques et environnementales, en situation de projet architectural.

Examen sur table de fin de semestre

LANGUE :
FR

T11b

Géométrie



Clément Duroselle

clement.duroselle@versailles.archi.fr

Le programme de la première année vise à introduire de façon graduelle l'utilisation de la géométrie traditionnelle puis numérique vers la réalisation d'objets construits.

- Initiation à la géométrie euclidienne à trois dimensions,
- Logique des systèmes de projection (Géométral, axonométrie et perspectives),
- Système de coordonnées, mesures de distances, d'angles et de proportions
- Définition des formes élémentaires (Polygones, Polyèdres, etc.),
- Combinatoire des formes simples, (Intersections : droites/plan et plan/plan),
- Rappel de principes mathématiques (Tangentes, normales, transformations planes et spatiales)
- Principes de pavage plan.

Au premier semestre, l'enseignement associe un cours magistral et une série d'exercices dans le cadre des TD :

- Dessin géométrique à la règle et à l'échelle en projections orthogonales, avec les techniques de dessin classique (Axonométries, intersections de plans, opération booléenne, etc).
- Réalisation de maquettes physiques de volumes élémentaires (Polyèdres).

Afin que les étudiant-es comprennent l'interaction entre géométrie et logique constructive, certaines séances de TD se font en lien avec l'enseignement (T11a) coordonné par Xavier Tiret.

VOLUME HORAIRE

24 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Développer une connaissance des différents systèmes de projection et de tracé géométrique
 - Comprendre l'implication de la géométrie dans la conception architecturale
 - Développer une habileté à représenter l'espace et à communiquer par le dessin à la main
-
- Contrôle continu par les travaux dirigés notés (30%),
 - Examen sur table de fin de semestre (70%).

MCC

ECTS

1

LANGUE :
FR

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- M. Voilquin, « Géométrie Descriptive », Tome 1, Édition Dunod, Série « Des études à l'industrie », 1966.
- Jean Aubert, « Dessin d'Architecture à partir de la géométrie descriptive », Éditions La Villette, Collection : Savoir Faire De L'Architecture, 2003.
- Gaspard MONGE, « Géométrie descriptive », Leçons données aux Écoles normales, 3^e année, Paris, Baudouin, 1799.
- Helmut Pottmann, Andreas Asperl, Michael Hofer, Axel Kilian, « Architectural Geometry », Édition Bentley institute Press, Exton PA, 2007.

UE

E11

Culture artistique

E11a

Histoire de l'art - Décor

Stéphane Sautour

stephane.sautour@versailles.archi.fr

Ce séminaire à destination des étudiant-es de L1 prend la forme d'une rencontre avec des chercheur-es, des artistes, des designers venant d'horizons différents. À travers des conférences, des moments d'échanges, les étudiant-es seront invité-es à débattre avec les conférencier-es.

Cette année, le séminaire réunit un historien de l'art : Paul Stulzman, un philosophe : Benjamin Delmotte et une graphiste : Eugénie Zuccarelli. Tous les trois sont enseignant-es à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs et publient dans le cadre de la revue de l'école une somme traitant de la notion de décor, laquelle semble aujourd'hui sous-évaluée, communément comprise comme superficielle, voire suspectée de duplicité comme agencement visant à cacher, travestir des vérités. La revue nous propose une réflexion critique et prospective qui explore et traverse la notion de décor, interroge pour certains nos milieux de vies et pose in fine la question du décor contemporain.

Le séminaire se déroulera sur deux journées et viendra clore une semaine dédiée aux Arts Plastiques.

VOLUMEHoraire

13h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

► Développer : la réactivité de réponse plastique à un énoncé, une attitude créatrice en fonction des données existantes, une capacité de recherche sur les moyens et médiums plastiques à utiliser.

MCC

Les étudiants devront écrire un texte (environ 3 000 signes) ayant pour objectif de faire la synthèse du séminaire.

ECTS

1

LANGUE :
FR

E11 - E12 / E21 - E22

Pierre Antoine
Jérôme Bouterin
Claire Chevrier
Jacques Floret
Gilles Paté
Stéphane Sautour

pierre.antoine@versailles.archi.fr
jerome.bouterin@versailles.archi.fr
claire.chevrier@versailles.archi.fr
gilles.pate@versailles.archi.fr
jacques.floret@versailles.archi.fr
stephane.sautour@versailles.archi.fr

MODULES COMMUNS L1-L2

- Ces modules sont conçus comme des blocs d'intensité sur trois jours, temporalités qui construisent des moments d'enseignements denses autour de thématiques et questions identifiées.
- Leurs contenus se font écho, ils ouvrent des points de vue diversifiés sur des attitudes artistiques tant des point de vue des médiums inventés ou convoqués, des questions abordées et du rapport au monde.
- Pour s'installer dans une dynamique inter-années qui favorise l'échange et l'émulation entre étudiant-es, les promotions licence 1 et 2 sont fusionnées et réparties en groupe d'environ 70/80 étudiant-es encadrés par des collectifs d'enseignant-es.

Chacun des groupes aura accès sur des sessions de deux ans à l'ensemble des offres des modules et traversera ainsi une offre pédagogique décuplée.

Les quatre propositions pour la session 2021/2022 sont :

- ANADIPOSE : Explorer, expérimenter la persistance des images et leur articulation en convoquant différents gestes comme le montage, la reproduction, le transfert, l'appropriation, la répétition, l'agrandissement, la soustraction...
- TEXTE IMAGE : Exploration des rapports amicaux, conflictuels ou indifférents qu'entretiennent les images avec le texte. Réflexions qui prennent appui principalement sur l'art des avant-gardes au XX^{ème} siècle.
- CORPS/ESPACE : Pratiques corporelles au service de la découverte d'espaces. Des groupes d'étudiant-es éprouvent leur collectif dans des espaces choisis pour leurs qualités évocatrices d'ambiances. A partir d'analyses documentaires du lieu, cartes sensibles, temporalités, ils esquissent une écriture performative dans le lieu.
- DÉCOR CONTEMPORAIN : Quel sens donner à la notion de décor aujourd'hui ? Il s'agira pour les étudiants de constituer un display – une machine à voir – où pourront s'expérimenter des relations de toutes sortes -Avec la matière, des choses, des lignes, des surfaces, des lumières, des gestes, etc... - venant réfléchir ce qui serait de leur point de vue un décor contemporain.

Modules arts plastiques

Licence 1 et 2

Modules

VOLUME HORAIRE

72h
(4 modules)

ECTS

4

**LANGUE :
FR**

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Développer : la réactivité de réponse plastique à un énoncé, une attitude créatrice en fonction des données existantes, une capacité de recherche sur les moyens et médiums plastiques à utiliser.

MCC

Évaluation en contrôle continu sur quatre axes : engagement lors du module, soin de la production, capacité à mobiliser les ressources et connaissances, capacité de transmission.

VALORISATION

Exposition et/ou publication

Module intensif

« dessin cinéma »

Jérôme Boutterin
Jacques Floret
Gilles Paté
Stéphane Sautour

jerome.boutterin@versailles.archi.fr

Jacques.floret@versailles.archi.fr

gilles.pate@versailles.archi.fr

stephane.sautour@versailles.archi.fr

L'intensif Dessin/Cinéma a pour objectif l'acquisition des bases du dessin rapide à travers une manipulation intensive du médium Dessin.

La porte d'entrée à cette manipulation est le Cinéma, qui exige de cultiver une attention et une capacité à saisir les principaux éléments des situations à dessiner. Elle permet une introduction à une double culture, celle du Dessin et celle du Cinéma. En ceci, cet intensif s'inscrit dans la logique et l'état d'esprit des modules L1-L2 qui favorisent les migrations entre différents médiums.

Il permet d'aborder une multiplicité de notions essentielles au Dessin : Cadrage (feuille/écran), rapport au sujet (dessin/narration), lumière, fixité/temporalité, profondeur et hiérarchie des plans, sujet / contexte, série dessinée etc....

A travers le préambule commun, entre le Dessin et l'image en mouvement du Cinéma, chaque groupe développera sa propre investigation. Nous pouvons citer comme investigations principales : la décomposition/recomposition des images projetées (travail sur image fixe et ou sur une séquence), travail de relecture (story-board), travail de décryptage thématique dans le vif de la projection etc....

VOLUMEHoraire

20 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Capacité à utiliser le dessin comme moyen de compréhension, d'investigation et de communication.

MCC

Contrôle continu (avec présentation finale)
4 critères : l'engagement lors des sessions de travail, le soin accordé aux réalisations, capacité à mobiliser des connaissances et enfin capacité de progression à l'intérieur de son propre travail.

VALORISATION

Exposition

ECTS

1

LANGUE :
FR

**UE
SH11
Histoire
et Sciences humaines**

S11a

Introduction à l'anthropologie urbaine



Sophie Brones (CM)
+ 4 enseignants vacataires (TD)

sophiebrones@gmail.com

Ce cours magistral envisage les rapports entre espaces urbains et sociétés. En puisant dans des exemples issus de différents contextes, il s'agit de voir en quoi et de quelle manière les méthodes et les outils de l'enquête ethnologique permettent de lire la ville – monde de l'anonymat apparent – comme une entité structurée par des territorialisations et des logiques sociales. Le cours articule donc éclairages historiques sur la constitution de la pensée sur la ville, dans le champ de la sociologie et de l'anthropologie, à des aspects méthodologiques – comment saisir et rendre compte du fait urbain ? -, et conceptuels, en s'appuyant autant que possible sur des situations où se révèle, à des échelles différentes, la relation anthropologique aux espaces habités et urbanisés.

VOLUME HORAIRE

32 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- La connaissance des principales théories, courants et méthodes de la recherche en sciences sociales.
- L'acquisition d'outils d'approche et d'analyse des métropoles contemporaines, dans leurs dimensions historiques et dans leurs dynamiques actuelles.
- La constitution d'un regard critique sur l'espace architectural et urbain, en vue de penser la complexité du projet.

MCC

Examen final lié au CM (commentaire de texte ou dissertation) 50% de la note + Exercices (exposés, dossiers) durant les TD 50% de la note.

ECTS

2

LANGUE :
FR

Histoire de l'architecture 1 : De l'Antiquité aux seuils de la modernité (V^e av. JC - début XX^e siècle)

Annalisa Viati Navone,
responsable
Pauline Lefort,
Dagmar Prasilova,
Jules-Valentin Boucher,
Ronan Meulnotte,
chargés de TD

viatia@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

**24h CM
+ 24h TD**

Le cours aborde l'histoire de l'architecture comme histoire de la spatialité. Le critère thématique structurant la présentation des bâtiments et le choix de leur regroupement sera la transversalité des catégories critiques de « classique » et de « baroque », deux courants que la critique du XIX^e siècle, à partir des travaux de Heinrich Wölfflin, a considéré dans un rapport dialectique: l'un synonyme de symétrie, eurythmie, régularité, proportions harmoniques, ordonnancement harmonieux, l'autre à l'origine d'une spatialité en mouvement, changeante, en dilatation, qui arrive à déformer les masses, qui dématérialise surfaces et enveloppes, à travers de multiples dispositifs et éléments (chambres de lumière, disparition du mur à travers l'utilisation de la couleur, réalisation d'un espace centrifuge, effets de synthèse des arts, etc.). Ces critères nous permettront de rapprocher formes anciennes et modernes et à travailler sur les différentes déclinaisons métahistoriques des deux catégories, à partir de deux œuvres paradigmatiques et archétypales (le Parthénon 447-438 av. J.-C. et la basilique romaine) jusqu'à en retracer des déclinaisons plus modernes dans l'Art Nouveau.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Connaissance de l'évolution chronologique de l'architecture et de ses éléments structuraux (espace, construction, fonction, forme, matériaux, lumière, etc.), de ses enjeux sociétaux mais aussi politiques, idéologiques et urbains (représentations, images, messages, sémantique).
- Maîtrise des outils de l'historien, notamment l'analyse détaillée de l'objet, menée depuis des angles d'attaque différents, à l'aide des ressources récentes et passées de la critique architecturale.

MCC

Contrôle continu en TD et partiel écrit dans la semaine du 3 au 7 janvier

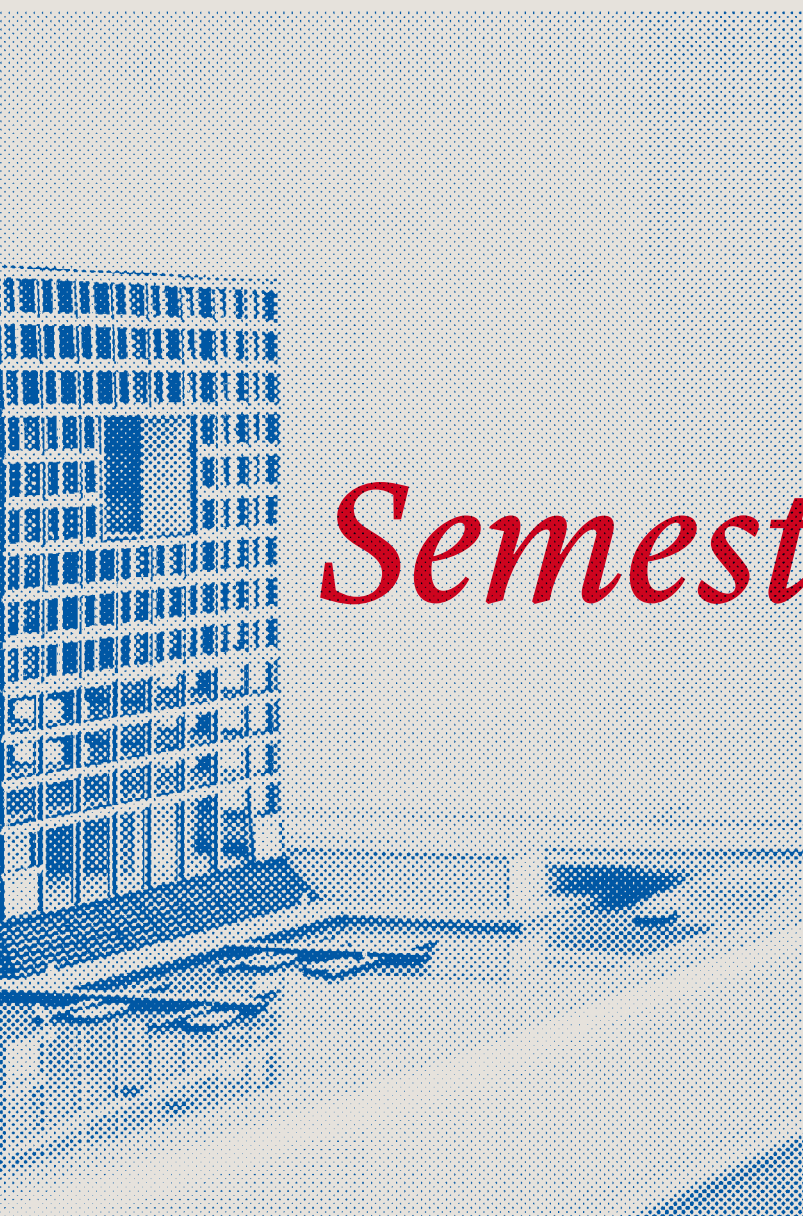
ECTS

3

**LANGUE :
FR**

Licence 1





Semestre 2

UE
Projet long
P12

P12 - Visible, invisible - Une station scientifique en forêt tempérée

Atelier
de
Projet

Guillaume Ramillien

guillaume.ramillien@versailles.archi.fr

Face à la crise écologique et climatique actuelle, l'atelier fonde l'apprentissage du projet d'architecture sur les ressources du milieu considéré et les interdépendances qui le régissent. À l'ère de la post-prospérité, comment engager la transformation atmosphérique de notre environnement pour satisfaire à notre condition homéotherme ? À travers elle, quel rapport au monde, à l'autre, aux autres vivants et à notre écosystème, construisons-nous ? Plutôt que de participer aux dérèglements, pouvons-nous en tant qu'architectes inventer et contribuer à manifester de nouveaux équilibres ? Pour explorer ces questions, l'atelier traite de la conception d'un petit édifice situé – une station scientifique, pour 6 chercheurs, installée en forêt tempérée, au bord d'un point d'eau. Le projet intervient tout à la fois dans le champ du visible – architectonique – et dans celui de l'invisible – atmosphérique – avec pour objectifs d'apprendre à :

- Observer et comprendre les milieux, leurs fonctionnements et les interactions qui régissent leurs équilibres
- Penser l'espace architecturé en tant que climat spécifique (matières et énergies mises en œuvre)
- Manipuler ces ressources dans une approche projectuelle transcalaire – qui considère l'architecture comme une interface qualifiante entre le corps (l'individu) et le milieu (à l'échelle planétaire de pale blue dote) – et écologique.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

LANGUE :
FR

VOLUME HORAIRE

70 h

ECTS

8

- Acquérir des savoir-faire et outils fondamentaux de la conception architecturale :
 - Outils conceptuels : échelles (milieu, édifice, détail), ressources (matières, énergies), relations structure/espace/climat
 - Outils de représentation : plan, coupe, volumétrie (maquette, axonométrie et dessin en perspective)
- Apprendre à penser le projet d'architecture à partir du milieu dans lequel il s'inscrit ;
- Explorer la richesse et la nécessité du croisement des échelles : approche transcalaire itérative et non linéaire
- 3 séquences : MILIEU / CORPS (en trinôme), MILIEU/BÂTIMENT (individuel), DETAIL/ENVELOPPE (individuel)
- Rendu final : Le projet comme synthèse. Éléments produits lors des exercices intermédiaires + 2 photographies immersives de maquette (espace individuel/ espace collectif ; relations entre eux et avec le milieu).
- Note finale composée de :
 - notes de contrôle continu (3 rendus intermédiaires/ séquences initiales)
 - note de jury de fin de semestre.

Visible, invisible

« Exprimons cette distinction sous la forme d'une parabole, dans laquelle une tribu sauvage (de celles qui n'existent que dans les fables) arriverait au soir dans un campement bien approvisionné en bois. Deux méthodes existent pour exploiter le potentiel de ce bois : soit il peut être utilisé pour construire un brise-vent ou un abri — la solution structurelle —, soit il peut être utilisé pour faire du feu — la solution énergétique —. »
(Environmental management, Reyner Banham, 1969)

Face à la crise écologique et climatique actuelle, l'atelier fonde l'apprentissage du projet d'architecture sur les ressources du milieu considéré et les interdépendances qui le régissent. À l'ère de la post-prospérité, comment engager la transformation atmosphérique de notre environnement pour satisfaire à notre condition homéotherme ? À travers elle, quel rapport au monde, à l'autre, aux autres vivants et à notre écosystème, construisons-nous ? Plutôt que de participer aux dérèglements, pouvons-nous en tant qu'architectes inventer et contribuer à manifester de nouveaux équilibres ?

Le cours a pour but d'apporter aux étudiant.es l'ensemble des notions théoriques, des outils analytiques et conceptuels nécessaires à l'élaboration de leurs projets d'architecture (P12) :

- Milieux
- Corps, du vêtement à l'architecture
- Stations scientifiques, l'exemple du radeau des cimes (Opération canopée)
- Terroir/ territoire/ local
- Architectures anthropocènes : énergies, artefacts
- Architectures anthropocènes : matières, matériaux
- Architecture et physique
- Architecture et paysage

Guillaume Ramillien

guillaume.ramillien@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

16 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

- Écoute et Prise de note
- Intégration des connaissances, capacités à les restituer à l'écrit
- Capacité à interroger les connaissances à l'aune de la pratique du projet (ici le P12)

MCC

Présence obligatoire et exercice final noté (réalisé à domicile et évalué par chaque enseignant de projet)

ECTS

1

**LANGUE :
FR**

**COURS
associé au P12**

SP12

Blow Up

Abris de fortune

Studio
de
Projet

Martial Marquet

martial.marquet@versailles.archi.fr

Le studio de projet « Blow Up - Abris de fortune » s'intéresse à la question de l'architecture gonflable comme un potentiel abri primaire. S'appuyant sur une fiction, les étudiant·es seront amené·es à concevoir et à prototyper à l'échelle 1:1 un espace gonflable. Accompagnés de plasticiens, architectes, designers, stylistes et spécialistes du gonflable, ils testeront les potentiels et limites d'un matériau fourni à plat - de la couverture de survie - pour en faire un volume habitable, en s'appuyant sur les techniques de patronage et de calepinage propre aux gonfables. Les gonfables étant par essence des dispositifs éphémères : la documentation du processus de conception, de fabrication et du résultat feront partie intégrante du projet.

VOLUME HORAIRE

40 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

- Prototyper à l'échelle 1:1
- Documenter ses productions

VALORISATION

Documentation photographique, film

ECTS

4

LANGUES :
FR + EN
(CONFÉRENCES)

UE
Pensée technique
T12

T12a

Géométrie



Clément Duroselle

clement.duroselle@versailles.archi.fr

Le programme de la première année vise à introduire de façon graduelle l'utilisation de la géométrie traditionnelle puis numérique vers la réalisation d'objets construits.

- Initiation à la géométrie euclidienne à trois dimensions,
- Logique des systèmes de projection (Géométral, axonométrie et perspectives),
- Système de coordonnées, mesures de distances, d'angles et de proportions
- Définition des formes élémentaires (Polygones, Polyèdres, etc.),
- Combinatoire des formes simples, (Intersections : droites/plan et plan/plan),
- Rappel de principes mathématiques (Tangentes, normales, transformations planes et spatiales)
- Principes de pavage plan.

Au second semestre, l'enseignement associe un cours magistral et une série d'exercices dans le cadre des travaux dirigés :

- Dessin géométrique à la règle et à l'échelle en projections orthogonales, avec les techniques de dessin classique (Géométrie descriptive, perspective)
- Dessin géométrique sur modèle numérique 3D

Afin que les étudiant-es comprennent l'interaction entre géométrie et logique de fabrication, certaines séances de TD se font en lien avec l'enseignement de construction coordonné par Xavier Tiret.

VOLUME HORAIRE

24 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Développer une connaissance des différents systèmes de projection et de tracé géométrique.
- Comprendre l'implication de la géométrie dans la conception architecturale.
- Développer une habileté à représenter l'espace et à communiquer par le dessin à la main et sur ordinateur.

MCC

- Contrôle continu par les travaux dirigés notés (30%),
- Examen sur table de fin de semestre (70%).

ECTS

1

LANGUE :
FR

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- M. Voilquin, « Géométrie Descriptive », Tome 1, Édition Dunod, Série « Des études à l'industrie », 1966.
- Jean Aubert, « Dessin d'Architecture à partir de la géométrie descriptive », Éditions La Villette, Collection : Savoir Faire De L'Architecture, 2003.
- Gaspard MONGE, « Géométrie descriptive », Leçons données aux Écoles normales, 3^e année, Paris, Baudouin, 1799.
- Helmut Pottmann, Andreas Asperl, Michael Hofer, Axel Kilian, « Architectural Geometry », Édition Bentley institute Press, Exton PA, 2007.

T12b

Énergie et température



Xavier Tiret

xavier.tiret@versailles.archi.fr

Le programme de la première année dans le champs des Sciences et Techniques vise à activer des bases scientifiques permettant d'aborder la construction (statique intuitive, connaissance des matériaux, concepts de thermodynamique) et à affiner la connaissance des limites de ressources de la biosphère.

Le second semestre est consacré principalement à la thermodynamique à travers l'étude des phénomènes d'écoulement de l'énergie, leurs applications industrielles et leurs relations avec les milieux de vie, les usages et le métabolisme humain.

Nous débutons par l'étude du transfert énergétique du soleil vers la terre pour terminer en exposant les principes de la thermodynamique et leurs liens avec l'évolution des systèmes vivants, en passant par la thermorégulation, l'étude du mélange air eau ...

Une partie pratique visera à expérimenter ces connaissances en situation de travaux pratiques, à travers la réalisation à l'échelle grandeur d'un objet technique composite mettant en jeu l'utilisation directe des rayons solaires.

Certaines séances de TD se font en lien avec un enseignement de géométrie (T12a)

VOLUME HORAIRE

36 h

(7 CM x 1h30 26 TD x 1h)

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Compréhension des diagrammes solaires
- Capacités à comprendre les logiques d'écoulement de l'énergie à travers l'environnement, à différentes échelles, notion de qualité et de quantité, connaissance des ordres de grandeur.

MCC

- Contrôle continu des travaux dirigés notés
- Partiel en fin de semestre

ECTS

2

**LANGUE :
FR**

BIBLIOGRAPHIE

INDICATIVE

- Roddier, F., (2012)
« Thermodynamique de l'évolution », Éd Paroles
- Blain Jancovicci, (2021), « Le monde sans fin », Éd Dargaud
- Courgey, Oliva, (2006),
« La conception bioclimatique », Éd Terre vivante

UE
SH12
Histoire
et Sciences humaines

S12a

CM

Philosophie générale : La nature en question

Jeremy Lecomte

jeremy.lecomte@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

32 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Cerner les contours du concept moderne de nature. Être capable de comprendre son histoire et d'identifier ce qui remet aujourd'hui ses coordonnées en cause.
- Être capable de comprendre en quoi consiste la généalogie critique d'un concept
- Être capable d'une lecture à la fois dynamique et critique des textes étudiés.
- Se montrer capable d'articuler une réflexion de manière précise et argumentée, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

MCC

La validation de ce cours est fondée sur l'évaluation d'un travail écrit prenant la forme, au choix et suivant les sujets proposés chaque année : d'un commentaire de texte, d'une dissertation, ou d'une analyse d'image.

ECTS

2

LANGUE :
FR

Cet enseignement de philosophie de première année (L1) s'articule autour d'une généalogie critique du concept de nature depuis la Grèce Antique jusqu'aux débats écologiques contemporains. Nous nous concentrons tout particulièrement sur la conception moderne, occidentale, de la nature, et sur l'héritage qu'elle fait peser sur la capacité de comprendre et de répondre à la crise écologique engendrée par le réchauffement climatique.

Chaque séance est constituée d'un cours magistral de deux heures. Chaque année, un·e invité·e exceptionnel·le est invité·e à dispenser l'une des huit séances que comporte ce cours.

Histoire de l'architecture

de la première moitié du XX^e siècle

Roula Matar, responsable
Pauline Lefort
Dagmar Prasilova
Jules-Valentin Boucher
Maïté Richou-Huyghe,
chargé-es de TD

roula.matarperret@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE
24h CM + 24h TD

Cet enseignement entend inscrire l'architecture dans un champ vaste de connaissances (société, arts, sciences, techniques) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoir-faire.

Contrairement au 1^{er} semestre, ce cours met l'accent sur des figures singulières et des œuvres manifestes. Il propose d'inscrire ces figures et leurs réalisations dans le temps long de leur trajectoire professionnelle, en portant attention au façonnement de leur démarche ; ceci pour ne pas les réduire à un seul dogme ou une seule théorie, pour ne pas les réduire à deux ou trois œuvres magistrales ; ceci pour mieux mesurer leur contribution à la « conception de l'espace » et à l'évolution de l'architecture au XX^e siècle.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

L'objectif principal est de transmettre une méthodologie d'enquête, ainsi que des connaissances d'histoire, à travers la lecture de cas d'étude situés dans leur contexte historique.

Dans le cadre des TD pratiques, les étudiants sont appelés à examiner des architectures remarquables, à faire des recherches historiques, et à les « recréer » à l'aide de dessins, schémas et maquettes thématiques pour expliciter leurs spatialités. Les architectures analysées sont des maisons construites en Île-de-France durant la première moitié du XX^e siècle. Les travaux des étudiants constituent un *Atlas de maisons remarquables*.

MCC

- Validation des CM : contrôle écrit
- Validation des TD : dossier d'analyse et planches de l'*Atlas*

VALORISATION

- Constitution, au gré des promotions, d'un large *Atlas de maisons remarquables en Île-de-France*
- Exposition en fin de semestre des planches de l'*Atlas*

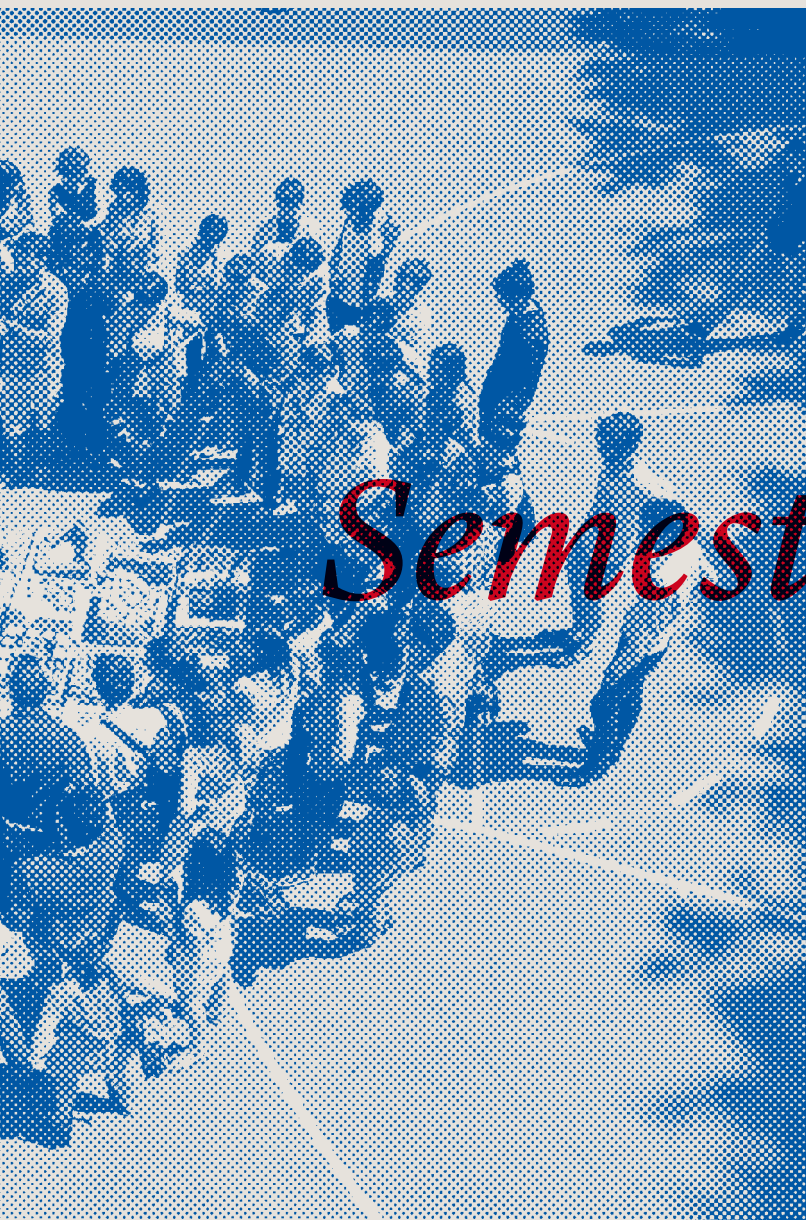
LANGUES :
FR

ECTS

3

Licence 2





Semestre 3

UE

Projet long

P21

P21

Maison Monde

Atelier
de
Projet

Raphaëlle HONDELATTE
Réza AZARD

rh@raphaellehondelatte.com

reza.azard@projectiles.net

La maison exprime le territoire de l'intime aussi bien dans son intériorité que dans son rapport au monde, à son temps, à ses racines, à son devenir, au paysage, aux autres. La maison est à considérer comme l'alter ego de l'être habitant.

La maison représente un territoire plus large qu'un simple objet architectural ou un abri. Il s'agit de la concevoir comme un environnement à part entière (habitants, usages, vécus, paysages...) et en perpétuel mouvement (moments furtifs, rythmes diurne/nocturne, hebdomadaires, saisonniers) : la maison est une trajectoire qui évolue. Il s'agit de comprendre la relation étroite entre l'homme et son espace, à travers son époque.

Ce n'est pas la forme de la maison qui sera l'objectif de ce studio mais bien la relation, l'espace « entre », le dialogue entre l'espace-temps et celui qui l'habite.

L'atelier est rythmé en deux temps :

- Une approche fragmentaire : créer des fragments d'habitat, des moments d'architecture, qui questionnent la notion de territoire et d'intime en travaillant aussi bien à l'échelle domestique qu'à l'échelle de l'immensité du paysage (naturel, urbain, social).
- Une conception et représentation de l'entité maison : à partir des recherches fragmentaires dans un travail de compositions et d'assemblages.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

VALORISATION

ECTS

9

85

VOLUME HORAIRE

70 h

- Capacité à créer de nouvelles grilles de lecture en allant à la recherche de contournements créatifs,
- Capacité à travailler simultanément à différentes échelles,
- Capacité à mettre en place des outils de représentation adaptés au projet et de précis (questions de mesures).

- Rendu intermédiaire avec jury croisé
 - Rendu final avec jury croisé
 - Contrôle continu
- Les modalités de rendu varient selon les enseignants

Coefficients :

- 5 % contrôle continu
- 35 % projet 1
- 60 % projet 2

UNE ÉCOLE

DES ARCHITECTURES :

Le sujet Maison Monde est interprété par chacun des 10 enseignants pour offrir une richesse d'approches pédagogiques. Chaque rendu intermédiaire et final fera l'objet d'une restitution collective pour un regard transverse.

Une publication numérique finale de l'ensemble de travaux du P21 est réalisée.

LANGUE :
FR

Théorie et analyse : De l'épaisseur du temps

Frank Rambert

frank.rambert@versailles.archi.fr

*Depuis qu'il produit des outils, depuis qu'il
accompagne ses morts, depuis qu'il édifie,
l'Homme donne à ses productions des
formes qui font sens, qui accompagnent son
histoire, ses gestes, et les transcendent.
Depuis les origines de l'architecture,
l'Homme utilise un ensemble de signes,
de pratiques qui sont bien souvent
récurrents tout au long de son histoire.
Nous proposons de visiter, et de rendre
opératoires ces permanences qui alimentent
sans cesse la production architecturale,
que cela s'incarne dans le matériau, dans
la construction, dans le langage, dans les
pratiques, les rituels ...*

*Cette réflexion se fait autour de l'édifice,
son décryptage tout autant que les relations
qu'il entretient avec son milieu historique
et culturel ainsi que la relation organique
qu'il entretient avec son territoire.*

*La théorie n'est pas immédiatement utile
à la réalisation d'un projet, elle est utile à
penser le projet, à penser l'architecture dans
son entier.*

VOLUME HORAIRE

16 h

MCC

Dossier A3

ECTS

1

LANGUE :
FR

R21

Géométrie

Clément Duroselle

clement.duroselle@versailles.archi.fr

Le programme de la deuxième année introduit l'utilisation de la conception numérique appliquée à la fabrication de géométries complexes, et les fondements de la géométrie computationnelle en insistant sur la question de l'objet construit :

- Combinatoire des formes simples, (Intersections, unions, soustractions),
- Travail sur les courbes 2D et présentation des courbes complexes, (Coniques, Bézier, etc.)
- Introduction aux principes de surfaces 3D (Réglées, développables, PH, etc.)
- Introduction au logiciel d'acquisition 3D et de modélisation paramétrique (Rhino, Grasshopper),
- Facettisation, discrétisation (Principes de pavages de surfaces simples),
- Illustration des applications géométriques pour la conception architecturale et la mise en forme des matériaux dans les domaines de l'industrie et de la construction,
- Fabrication de maquettes (Paraboloïde Hyperboliques, Formes complexes issues de scan 3D).

Le cours s'achève par un exercice TD long sur plusieurs séances : réalisation d'un scan 3D d'un objet ou d'un visage, proposition d'une stratégie de fabrication dessinée sur ordinateur (Facettisation, moulage, surface développables, modèle filaire, etc.) puis réalisation de la maquette à échelle 1.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

ECTS

1

LANGUE :
FR

VOLUME HORAIRE

18 h



- Développer une habileté à concevoir de façon itérative par aller-retour entre dessins à la main, modèles numériques et modèles physiques
- Comprendre l'implication de la géométrie dans la conception architecturale et la fabrication
- Développer une capacité à représenter l'espace et à communiquer par le dessin à la main et les outils numériques
- La présence aux cours (évaluée grâce au rendu des TD hebdomadaires), faisant office de contrôle continu individuel (50 % de la note).
- La réalisation d'un projet fabriqué en groupe à partir d'acquisition scan 3D (50 % de la note).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Helmut Pottmann, Andreas Asperl, Michael Hofer, Axel Kilian, « Architectural Geometry », Edition Bentley institute Press, Exton PA, 2007.
- Sigrid Adriaenssens, Fabio Gramazio, Matthias Kohler, Achim Menges, Mark Pauly, « Advances in Architectural Geometry 2016 », Edition VDF Hochschulverlag AG, ETH Zürich, 2016.
- Karl von Frisch, « Architecture animale », Édition Albin Michel, Paris, 1 janvier 1975.
- D'Arcy Wentworth Thompson, « On Growth and Form », Edition Cambridge University Press, United Kingdom, 1917.
- Arthur Lebé, « From Folds to Structures, a Review », Edition: International Journal of Space Structures, MultiScience Publishing, 2015.
- Mauricio Soto-Rubio, « The Use of Physical Models to Teach Structures in Architecture », Édition : Lightweight Structures Research Unit – LSRU, Université de Calgary, Calgary Alberta, 2017.
- Gaspard MONGE, « Géométrie descriptive », Leçons données aux Écoles normales, 3^e année, Paris, Baudouin, 1799.

R21b

Représentation de l'Architecture 3



Gabriele Pierluisi

gabriele.pierluisi@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

64 h

Le cours s'inscrit dans la continuité des recherches menées au sein du LéaV, en particulier sur l'interprétation de la représentation architecturale comme lieu privilégié d'invention du projet. Il vise à structurer l'apprentissage du dessin tridimensionnel (représentation capable de suggérer l'image tridimensionnelle d'un objet architectural). Ce rôle est traditionnellement exercé par les projections axonométriques et les projections en perspective, mais aujourd'hui ces modes projectifs sont largement gérés par les ordinateurs (logiciels de modélisation 3D). Le dessin d'architecture est aujourd'hui confronté à un nouveau défi : d'une part, la réinterprétation des modes de représentation traditionnels à travers le numérique et, d'autre part, la réinvention de nouvelles formes de dessin à la main. En parallèle des usages du numérique, il faut apprendre à voir l'espace existant et l'imaginer en tant que concepteurs ; c'est le rôle du dessin à la main, dans la dimension rapide et gestuelle du croquis. Ainsi, le cours donne l'occasion d'expérimenter deux formes de représentation : le dessin à main levée et la modélisation numérique, puis de les réunir dans une forme hybride que nous avons définie comme « dessin numérique chaud ».

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

PRÉ-REQUIS

ECTS

3

LANGUES :
FR + IT

► Maîtriser des méthodologies adaptées à l'analyse de la forme et de sa construction, aussi bien à travers la modélisation numérique tridimensionnelle (3D) que le dessin à main levée.

► Présence aux cours
► Contrôle continu, corrections pendant le cours
► Rendu à la fin du semestre.

► Bonne maîtrise du dessin en projections orthogonales

LE COURS UTILISE DES

LOGICIELS AU CODE

SOURCE OUVERTE (OS)

Logiciels installés sur
l'ordinateur :

Blender (Modélisation

3D et rendering),

libre CAD (DAO),

Gimp et Krita

(Traitement d'image),

InkScape (Graphique

vectériel et mise en page)

et Scribus (mise en page).

MOTS CLEF :

Représentation

de l'architecture,

Dessin numérique,

Dessin mixte,

Numérique chaud,

Open Source,

Blender 3D, Mesh,

3D, Perspective,

architectural rendering,

Géométrie Constructive.

SP21 - Workshop

Maisons remarquables

Studio
de
Projet

Raphaëlle Hondelatte
Réza Azard

rh@raphaellehondelatte.com

reza.azard@projectiles.net

PARTENAIRES
Un cinéaste invité

VOLUME HORAIRE

40 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

- Esprit analytique,
- Capacité à créer de nouvelles grilles de lecture en allant à la recherche de contournements créatifs,
- Capacité à explorer de nouveaux outils de représentation du projet.

MCC

- Contrôle continu
- Un rendu final avec jury croisé

VALORISATION

Un film numérique final avec l'ensemble des films d'une minute.

ECTS

3

**LANGUE :
FR**

Le studio « Maisons remarquables » forme un corpus introductif aux cours de P21 et R21 sur le thème de l'Habiter. L'ambition du studio est d'ouvrir l'éventail des manières et qualités d'habiter en apprenant d'autres us et cultures. Les standards (typologies, normes) sont questionnés afin de les dépasser et de les faire évoluer. L'habitat est regardé comme un environnement, un écosystème poétique et sensible, qui convoque les questions d'enracinements comme de mouvements, de passé comme d'avenir, d'usages comme de paysages. Des maisons japonaises sont sélectionnées pour leurs radicalités créatives. La culture nipponne nous offre des approches alternatives quant à la manière d'habiter l'espace, au rapport entre intérieur et extérieur, au climat et à la saisonnalité et plus largement à la notion de confort et de luxe d'habiter.

Deux temps rythment le studio :

- Une phrase, un dessin, une maquette.
Une maison est analysée par un groupe d'étudiant-es pour en révéler le concept et la qualité remarquable.
- Un film, une minute.

Pour chaque maison, un petit film scénarise un moment de vie imaginé dans une spatialité précise et un temps défini, afin d'explicitier le rapport entre la structure de la maison et ce moment intuitif, et d'installer un potentiel poétique.

UE
Pensée technique
T21

T21

Analyse des Structures

Enveloppes

Projet constructif

Rémi Souleau
Nicolas Didier

remi.souleau@versailles.archi.fr

nicolas.didier@versailles.archi.fr

Analyse des structures

- *Rappels mathématiques, unités physiques, notions de forces et de moments, principes de la statique*
- *Types d'assemblages, degrés de liaisons et de libertés, structures isostatiques, schéma statique*
- *Équilibre d'une structure, réactions d'appui, schéma statique*
- *Compression et traction pures, structures treillis, fonctionnement d'une poutre treillis (introduction à la flexion)*

Enveloppes

- *La notion d'enveloppe dans l'histoire de la construction et de l'architecture*
- *Conditions climatiques : soleil et rayonnement, températures, climats*
- *Echanges énergétiques à travers l'enveloppe*
- *Principes de conception bio-climatique et notion d'énergie grise*

Projet Constructif

*Conception d'une maquette de charpente en treillis de surface 1m².
Schéma statique, optimisation et chargement jusqu'à la rupture.*

VOLUME HORAIRE

48 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Équilibre d'une structure par la somme des forces et des moments, types d'appuis, schéma statique ;
- Calcul des échanges énergétiques de l'enveloppe ;
- Analyse climatique et énergétique d'un projet d'architecture.

MCC

- T21a – 35% : Analyse des structures : Examen individuel
- T21b – 35% : Enveloppes : Examen individuel
- T21c – 30% : Projet constructif : Jury sur rendu collectif

ECTS

3

LANGUE :
FR

**UE
E21**

Culture artistique

E21

Histoire de l'art

CM

Luc Régis

lregisversailles@gmail.com

Le devenir de la création contemporaine est ici interrogé au travers de grandes notions à l'œuvre dans l'histoire de l'art. Le cours présente quelques grands mouvements apparus au cours des XX^e et XXI^e siècles ainsi que les mutations qu'elles impliquent en matière de sensibilité visuelle et plastique. Cinq thèmes sont explorés pour leur intérêt dans l'histoire de l'art d'une part, et pour leur intérêt vis-à-vis de la création architecturale d'autre part :

1) La nature : sa perception depuis les ciels de Giotto, la lumière des impressionnistes, jusqu'aux territoires du Land art ;

2) Le lieu : du « Bel Composto » des artistes baroques (Bernini) aux installations in situ ;

3) Le corps : d'une part sa perception : son idéalisation dans l'art antique jusqu'à la Renaissance, l'exploration des expressions à partir du XVII^e siècle, sa déconstruction-réinvention par les modernes, et les « réalismes » contemporains ; d'autre part son utilisation au travers des performances et de vidéos ;

4) L'art social : art participatif, installations et art urbain ;

5) L'art objet : l'éternel retour de la peinture et de la sculpture.

VOLUME HORAIRE

16 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Développement de la sensibilité
- Acquisition d'un sens critique
- Découverte du « cousinage » entre l'art et l'architecture.

MCC

- Constitution d'un mini dossier de recherches

ECTS

1

LANGUE :
FR

**UE
SH21
Histoire
et Sciences humaines**

S21a



Les mondes de l'habiter : théories, pratiques et manières de penser en sciences humaines et sociales et en architecture

Martin Minost

martin.minost@gmail.com

Dans le prolongement du module de première année sur l'anthropologie urbaine, ce cours aborde les différents concepts, notions et analyses relatives aux modes d'habiter développés dans les champs des sciences humaines et sociales (anthropologie, sociologie, géographie, philosophie) et de l'architecture. Au fil des séances, nous aurons l'occasion d'étudier la formation d'un domaine de recherche spécifique au sein de l'anthropologie sociale et culturelle : celui des espaces habités. La question du rapport à l'espace sera abordée à travers de nombreux exemples issus de contextes historiques, géographiques, et culturels différents.

PLAN

Cours 1 – Introduction

Cours 2 – Archéologie du concept d'habiter

Cours 3 – La maison, espace social et culturel

Cours 4 – La dimension symbolique de l'habitation

Cours 5 – Les évolutions des espaces domestiques

Cours 6 – Fonctions/usages – Pratiques/discours – Appropriations/réinventions

Cours 7 – Limites et frontières de l'habitation

Cours 8 – Cours thématique sur des formes d'habiter (qui peut changer chaque année)

Cours 9 – Anthropologues et architectes – rencontres et parcours

Semaine 10 – Examen – Partiel

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Maîtrise des concepts et des analyses de l'anthropologie sociale
- Acquisition de la démarche anthropologique appliquée à l'architecture
- Intégration du regard sociologique et des outils méthodologiques de l'ethnographie

MCC

Partiel

(Note finale = Partiel 50% + TD 50%)

ECTS

2

LANGUE :
FR

Introduction au droit

Environnement professionnel et modalités d'exercice

I - Les différentes branches du droit (privé et public) ayant un rapport avec l'architecture.

Les deux ordres de juridiction (judiciaire et administratif) : présentation.

Principes fondamentaux du procès en droit privé (médiation, procédure et arbitrage) et public.

Points fondamentaux du droit pénal :

- classification tripartite des infractions
- prescription de l'action publique
- légalité des délits et des peines
- présomption d'innocence
- récidive
- complicité
- tentative

- responsabilité pénale des personnes morales (leurs peines)
- quelques délits liés à la construction

II - Les personnes

- physiques (identification, capacité, sort des engagements en cas de décès).
- morales de droit privé (dénomination, but lucratif ou pas, fonctionnement, identification du représentant légal, spécialité, cessions, direction, comptes annuels, disparition).
- morales de droit public (présentation, prérogatives, deniers publics, marchés publics)

III - Modalités d'exercice : notion de profession libérale

Conseil de l'Ordre des architectes : statut, composition, rôle (dont les chambres disciplinaires). Code de déontologie.

Contrats types de l'Ordre.

L'exercice à titre libéral / en qualité de salarié / collectif (en société par exemple).

Anne Bussery

anne.bussery@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

16 h

COMPÉTENCES
À ATTEINDRE

- Connaître le très vaste environnement juridique de l'architecte et ses modalités d'exercice

MCC

- Épreuve écrite individuelle (questions à choisir dans une liste diffusée pendant le semestre)

ECTS

1

LANGUE :
FR

Histoire des espaces intérieurs de l'Antiquité gréco-romaine à l'Art nouveau

Béatrice Grondin

beatrixgrondin@yahoo.fr

Le cours propose de croiser une histoire de l'architecture occidentale inscrite dans un contexte culturel avec l'évolution des spatialités en éclairant les éléments architectoniques et sensibles en jeu dans les limites et les perceptions de l'espace. À partir des plans, coupes, perspectives, photographies et autres outils de représentation, il sera possible de comprendre des exemples historiquement emblématiques, de l'implantation au détail d'ambiance. Pour saisir l'organisation spatiale, une grille de lecture axée sur la distribution et la partition des organes intérieurs sera proposée. La compréhension de la circulation interne, des proportions, des transitions, des pivots et des interstices aboutira à la mise en perspective d'éléments architecturaux signifiants et à celle de leur syntaxe. Par ailleurs, l'approche du caractère ambiantal des espaces étudiés mettra l'accent sur le rôle de la lumière, des matériaux et de tous les éléments sensibles qui établissent les relations entre « l'intérieur » et le monde. Le mobilier et arts du décor domestique seront systématiquement intégrés dans la lecture critique des exemples étudiés.

VOLUME HORAIRE

24 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Intégrer les arts décoratifs dans l'analyse spatiale
- Acquérir des outils d'analyse spatiale axée sur les relations intérieur-extérieur
- Comprendre le concept d'« ambiance » et ses enjeux théoriques et pratiques

MCC

- Un questionnaire en examen final

ECTS

1,5

LANGUE :
FR

Licence 2





Semestre 4

UE
Projet long
P22

De la lecture du territoire à l'écriture sur le territoire

Djamel Klouche

d.klouche@laucparis.com

L'enjeu de cet enseignement est d'acquérir une connaissance spécifique de la fabrique de la ville contemporaine. Le studio de projet est conçu comme un processus associant, dans le semestre, une « lecture d'un territoire » à une « écriture sur le territoire », c'est-à-dire de décliner cette lecture dans un projet engagé sur ce même territoire.

La phase de lecture de la ville est cruciale, les étudiants doivent pouvoir objectiver différentes catégories d'analyses des territoires : balades urbaines, cartographie et études des cartes et plans (cadastraux, historiques, etc...), analyses articulant plusieurs échelles d'appréhension, atlas des phénomènes urbains en cours, etc.

Sur la base de ce travail intense de lecture, une figure urbaine de la ville considérée doit être mise en perspective, figure urbaine qui contient potentiellement les arguments d'un projet engagé sur le territoire.

Cette méthode doit permettre aux étudiant-es de comprendre que le processus de lecture ne se différencie pas du processus d'écriture, mais que le projet urbain s'initie dans une même temporalité et dans une même dynamique d'analyse comme d'anticipation.

VOLUME HORAIRE

70 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Maîtriser les outils d'analyse de la ville et de ses composantes
- Maîtriser les outils cartographiques permettant de représenter les phénomènes urbains contemporains
- Appréhender la question des échelles et de la nécessité de les articuler ; de l'échelle domestique à l'échelle territoriale.

MCC

- Rendu intermédiaire 40 %
- Rendu final 60%

ECTS

9

**LANGUE :
FR**

Theorie et analyse Lecture de la ville

Anne-Sylvie Bruel

as.bruel@brueldelmar.fr

À l'heure du développement du « Grand Paris » où la capitale cherche à se « réinventer », les relations fondamentales à la géographie élargie représente une des clés de lecture, et de compréhension du territoire urbain. L'appréhension des enjeux passe par l'observation, la pratique des sites, mais également par la connaissance de la chronologie des mouvements de l'aménagement urbain dans le contexte de la couronne parisienne.

L'objectif est d'accompagner la démarche de projet menée à l'échelle urbaine (P22) par une série de données permettant de restituer les enjeux liés aux contextes géographiques, historiques et du vivant.

L'enseignement se compose de cours magistraux qui s'adressent à l'ensemble de la promotion.

Le cours délivre des données permettant d'une part la prise de connaissance des contextes géographique et historique du site élargi, d'autre part des références à des mouvements de pensée, des aménagements urbains où le territoire et son expression illustrent l'évolution des préoccupations et des démarches d'aménagement.

VOLUME HORAIRE

16 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Analyse des territoires et traduction cartographique
- Faire référence aux mouvements d'urbanisme et de paysage dans l'approche projectuelle
- Comprendre les facteurs de risque et leurs incidences sur le projet

MCC

- Dossier écrit et illustré

ECTS

1

LANGUE :
FR

Représentation de l'Architecture 4

Gabriele Pierluisi

gabriele.pierluisi@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

64 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

L'enseignement de la discipline au deuxième semestre de la deuxième année sera tout d'abord dédié à la révision des notions de modélisation tridimensionnelle et de dessin à main levée acquises au premier semestre, puis à l'apprentissage des techniques de rendu architectural : à la fois comme gestion de la perspective (cadrage et projection d'un modèle 3D), des lumières et des textures. Outre l'apprentissage des techniques de représentation numérique, il y aura, dans la continuité du R 21, l'étude et l'apprentissage du dessin à main levée in situ. Il faut considérer que la construction d'une image tridimensionnelle d'un projet est à la fois un acte technique et esthétique, avec les choix que cela implique. En ce sens, les étudiant-es devront développer leur propre esthétique personnelle pour une représentation tridimensionnelle efficace de l'espace. Ce travail de prise de conscience de leurs propres méthodes de production (modalités personnelles de mise en forme) repose, de façon opérationnelle tout au long du cours, sur l'interaction constante entre les techniques de production manuelles et les techniques de modélisation et de projection numériques.

MCC

- Acquérir une bonne maîtrise des outils nécessaires à la représentation de l'espace en images tridimensionnelles (perspective et axonométrie, effets de rendu chromatique et de clair-obscur, utilisation de texture procédurale ou photographique)

- Présence au cours
- Contrôle continu, corrections pendant le cours
- Rendu à la fin du semestre

PRÉ-REQUIS

- Compétences de modélisation 3D sur Blender

ECTS

3

LANGUES :
FR + IT

LE COURS PROPOSE

L'EXPÉRIMENTATION

DES TECHNIQUES

DE REPRÉSENTATION

MIXTES

(analogique et numérique),

ET L'UTILISATION

DE LOGICIELS AU CODE

SOURCE OUVERT

(« open source : OS »).

MOTS CLEF

Représentation
de l'architecture,

Dessin numérique,

Dessin mixte,

Numérique chaud,

Open Source,

Blender 3D, Mesh,

3D, Perspective,

architectural rendering,

Géométrie Constructive.

UE Studio SP22

SP22a

La petite Métropole

Nolli

Studio
de
Projet

Djamel Klouche

d.klouche@laucparis.com

PARTERNAIRES

Invités extérieurs

(Anne Frémy et conférenciers)

VOLUME HORAIRE

40 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Appréhender l'échelle urbaine
- Comprendre la logique de l'espace public dans un espace urbain
- Appréhender des questions de densités urbaines
- Appréhender des tissus urbains et les pratiques multiples qu'ils impliquent
- Appréhender la représentation de territoires urbains

MCC

- Contrôle continu
- Un rendu final

VALORISATION

Un rapport détaillé élaboré par les étudiant-es relate la dynamique du studio.

ECTS

2

LANGUE :
FR

Corpus introductif aux P22 et A22, le SP22 est pensé comme une acclimatation collaborative à l'échelle de la ville. Il permet de désinhiber les étudiant-es face à la complexité de celle-ci. L'exercice collaboratif a pour objectif la construction d'une ville imaginaire dénommée « petite Métropole Nolli ». Né à Côme, Giambattista Nolli est surtout connu pour son grand plan de Rome (Nuova Pianta di Roma, gravé et édité en 1748, en 16 feuilles in-folio et 16 in-4°), qui était de loin la description la plus précise faite de la ville. Ce plan a la particularité de montrer les espaces publics et les espaces ouverts au public sous la même forme. Les intérieurs des églises sont représentés de la même façon que les rues et les places. Cette particularité donne à voir une forme de ville plus en prise avec les usages et pratiques et pose clairement la question de la continuité des espaces, publics ou d'usages public. Les étudiant-es découvrent la capacité de l'« espace public » dans son acception large (l'espace ouvert aux usages publics), et apprennent à mobiliser des formes urbaines et architecturales et à construire des configurations urbaines singulières appropriables par les habitant-es. Le SP22 donne lieu à un très grand plan dessiné à multiples mains (toute la promotion) et à des développements descriptifs de fragments de cette ville imaginaire (dessins, axonométries, coupes, maquettes, etc.).

SP22b

Matérialités

David Leclerc

davidleclerc@wanadoo.fr

Durant cette semaine intensive, un matériau et sa manipulation seront à la base de la mise en œuvre d'un principe constructif. L'architecture vernaculaire nous rappelle que le matériau est toujours à l'origine des formes architecturales, quand les ressources sont limitées. Des archétypes comme la hutte, la maison en rondins, l'igloo éclairent la relation entre les propriétés physiques d'un matériau et l'espace architectural qui en résulte. Cette culture constructive est souvent le résultat d'un processus itératif : les techniques sont améliorées au fil du temps en fonction des problèmes rencontrés. Durant cette semaine, l'expérimentation avec un matériau réel permettra de mieux comprendre ses propriétés physiques en explorant différents principes constructifs, pour en choisir un et le développer à échelle 1.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

ECTS

1

Workshop

VOLUME HORAIRE

15 h

- Apprendre en faisant
- Renouer avec la physicalité de l'architecture, avec la manipulation de la matière
- Contrôle Continu et présence au workshop
- Le travail est évalué à l'issue d'une présentation du projet constructif en fin de semaine

LANGUES :
FR + EN

UE
Pensée technique
T22

T22



Analyse des Structures Enveloppes Projet constructif

Rémi Souleau / Nicolas Didier
TD : Jean-Rémy Nguyen / Victor Beley

remi.souleau@versailles.archi.fr

nicolas.didier@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

48 h

Analyse des structures

Flexion des poutres, résistance des matériaux, contraintes et déformations, notion d'inertie, résistance et rigidité, charges, critères de dimensionnement des structures. Applications sur les systèmes constructifs de planchers et structures poteaux/poutres.

Enveloppes

Anatomie détaillée des éléments de la construction (planchers et fondations, murs, ouvertures, couvertures et toitures terrasses) illustrée par l'analyse de projets contemporains remarquables.

Projet constructif

Travail de conception en groupe d'un projet architectural dont le programme et le site présentent des enjeux spécifiques autour de la question structurelle et de la conception du clos-couvert. Approfondissement des questions constructives.

Conception d'une maquette du projet à grande échelle (1 : 50)

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Comprendre le comportement en flexion ; Comprendre les critères dimensionnants des poutres et planchers (portée, inertie, matériaux)
- Comprendre et nommer les éléments constructifs d'un détail technique
- Représenter une coupe de détail constructive à petite échelle (1 : 10)

MCC

T22a – 30 % : Analyse des structures :
Examen individuel
T22b – 30 % : Enveloppes :
Travail personnel
T22c – 40 % : Projet constructif :
Jury sur rendu collectif

ECTS

3

LANGUE :
FR

UE
Histoire
et sciences humaines
SH22

S22a

Conférence métiers et emplois de l'architecture

Conf.

(conférence
avec intervenants
extérieurs)

Christine Leconte

christine.leconte@versailles.archi.fr

Cet enseignement propose quelques clefs indispensables afin de mieux cerner les attendus de la future profession d'architecte. Chaque année 5 personnalités ayant suivi des Études d'architecture, témoignent et interagissent avec les étudiant-es. Sont abordés également des questions d'éducation civique et d'environnement de la profession. Ce cours est également un moment de réflexion pour l'étudiant-e pour penser à son engagement personnel et sa future pratique de l'architecture.

*Exemple d'intervenants (qui changent chaque année) : Loïc Daubas (agence d'architecture/approche participative/écologique/ matériaux biosourcés), Judith Wacht (architecte en collectivité locale), Marine de la Guerrande (agence parisienne, ayant fait du salariat dans de grandes agences), Stéphanie Weil-Euvé (architecte de formation reconvertie dans la promotion immobilière), Sophie Thollot (architecte, directrice de CAUE)
Le cours peut avoir lieu en visio.*

VOLUME HORAIRE

12 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

► Connaissance de l'environnement du métier d'architecte, de la diversité des pratiques, éducation civique.

MCC

► Partie sous forme de question afin de réagir aux propos des intervenants.

ECTS

1

LANGUE :
FR

H22a

CM

De Babylone à Royan : villes, chantiers et matériaux de construction (de l'Antiquité jusqu'au milieu du XX^e siècle).

Sophie Fradier

sophie.fradier@versailles.archi.fr

L'enseignement de H22 s'articule en deux CM distincts qui, à des échelles différentes, celle de la ville et celle de l'objet architectural, couvrent une même chronologie élargie qui va de l'Antiquité jusqu'au milieu du XX^e siècle. Le premier cours est consacré à l'histoire urbaine. Le second est dédié à l'histoire de la construction. Il s'agit dans les deux cas de dresser un large panorama chronothématique qui permette à la fois l'acquisition de repères chronologiques et la constitution d'un ensemble de connaissances donnant des clés pour contextualiser le projet. De la théorie aux pratiques, de la conception à l'exécution, notre approche se veut diversifiée afin de rendre compte de la complexité de réalités historiques qui sont analysables à différents niveaux d'échelle et de plusieurs points de vue. L'histoire de l'urbanisme exige d'interroger les évolutions morphologiques des modes d'occupation de l'espace comme leurs fondements théoriques, mais également de comprendre les interrelations entre ville et société. L'histoire de la construction centrée sur l'histoire des matériaux et des techniques questionne également les jeux d'acteurs à travers la problématique du chantier.

VOLUME HORAIRE

48 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Acquérir des repères chronologiques et d'un ensemble de connaissances
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique.

MCC

- Questionnaire à réponses argumentées (évaluation en fin de semestre)

ECTS

3

LANGUE :
FR

SH22

CM

Philosophie contemporaine : Machines à penser

Jeremy Lecomte

jeremy.lecomte@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

16 h

Cet enseignement de philosophie de deuxième année (L2) explore quelques-unes des grandes questions philosophiques que pose le développement des machines computationnelles souvent qualifiées d'intelligences artificielles. Loin des fantasmes hyperboliques faisant de l'intelligence artificielle le possible fossoyeur de l'humanité, ce cours s'attache à prendre au sérieux la multiplicité des processus de programmation, de développement, et d'application des intelligences artificielles ; se concentrant tout particulièrement sur le fait de savoir si ce sont les machines qui se rapprochent des capacités humaines, ou si ce sont nous, les humains, qui nous mettons de plus en plus à penser comme des algorithmes.

Chaque séance est constituée d'un cours magistral de deux heures. Chaque année, un-e invité-e exceptionnel-le est invité-e à dispenser l'une des huit séances que comporte ce cours.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Comprendre que le terme d'intelligence artificielle recouvre une pluralité de systèmes d'apprentissage et de calcul.
 - Maîtriser les grandes notions de la logique et des probabilités permettant de comprendre l'histoire de ces systèmes
 - Être capable de distinguer les deux grandes orientations qui structurent le développement de ces systèmes : le modèle de déduction symbolique et le modèle d'induction statistique.
 - Être capable de mettre en regard un système technologique donné et le champ social d'application dont il émane et auquel il est destiné.
 - Être capable de mettre en regard les procédures de développement d'intelligence artificielle et notre connaissance ou notre compréhension de la pensée humaine.
 - Être capable d'une lecture à la fois dynamique et critique des textes étudiés.
 - Se montrer capable d'articuler une réflexion de manière précise et argumentée (oral et écrit).
-
- Travail écrit prenant la forme, au choix et suivant les sujets proposés : d'un commentaire de texte, d'une dissertation, ou d'une analyse d'image.

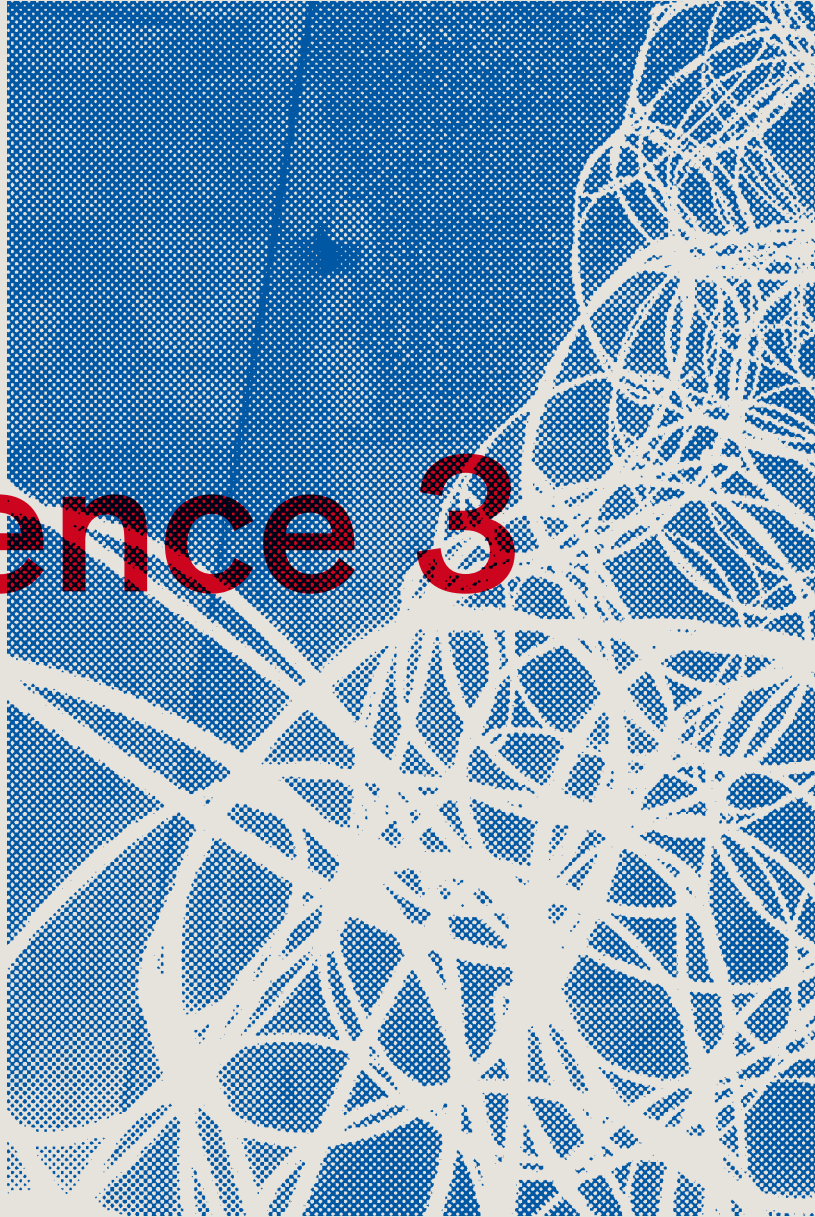
ECTS

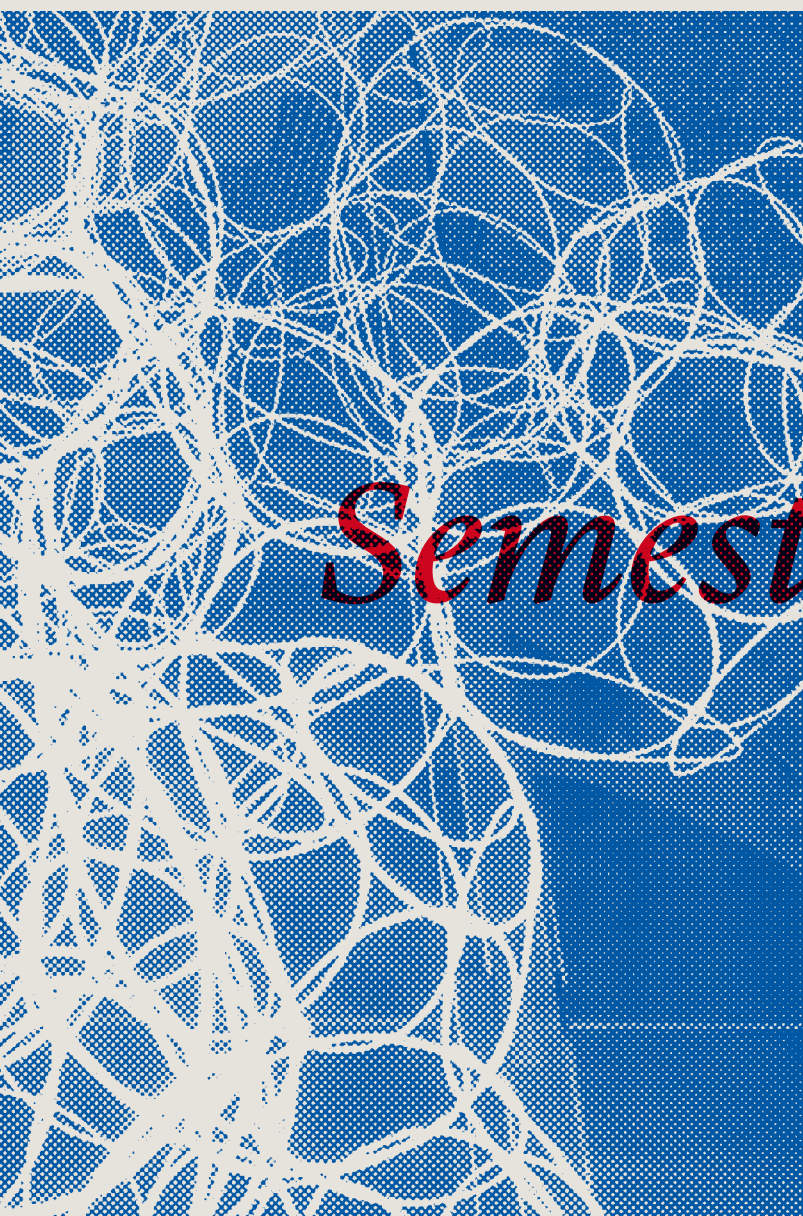
1

LANGUE :
FR

MCC

Licence 3





Semestre 5

UE

Projet long

P31

Équiper la ville aujourd'hui

Jean-Patrice Calori

jp.calori@gmail.com

VOLUME HORAIRE

70 h

Le projet long P31 vise la conception d'un équipement public métropolitain. L'objectif est de poursuivre à la fois l'assimilation des fondamentaux nécessaires en cycle licence, mais aussi de faire percevoir aux étudiant-es différentes approches possibles de la fabrication du projet d'architecture.

À la dimension théorique des exercices, s'ajoute un cadre pratique qui consiste à concevoir un projet complet, au sens du terme académique, dans un cadre géographique déterminé.

La volonté pédagogique est de réfléchir à la fois sur la nature même d'un équipement pour la ville, le quartier, mais aussi sur le rapport qu'il peut entretenir avec l'espace public.

Cet enseignement se décompose en deux temps :

1. DES CLES D'ENTREE :

UNE METHODE EXPLORATOIRE EN 2 EXERCICES

- mettre en dialogue le Programme comme matière à projet et la Structure comme matrice fondatrice ;
- mettre en jeu la relation dialectique entre la Pièce comme paradigme phénoménologique et le Site.

L'assemblage de ces notions fabriquera de la matière de projet en préalable au projet.

2. LA SYNTHÈSE - LE PROJET - durée 8 semaines - réalisé en individuel -

Chaque étudiant-e, se basant a priori sur les clés par lesquelles il a fait émerger un ou plusieurs dispositifs de projet, va entrer dans un processus de conception classique.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Compréhension de la nature du programme d'un équipement et de la fabrication de l'idée (deux clés d'entrée),
- Capacité à synthétiser un travail préliminaire théorique en un départ de projet d'architecture et de son développement,
- Compétences dans la recherche et l'exécution de modes représentation adaptés au projet.

MCC

- À l'issue du deuxième exercice des clés, présentation dans l'auditorium sous forme d'une performance minutée et sur la base des deux clés.
- Rendu composé de l'ensemble des éléments propres à la bonne compréhension du projet : à minima l'ensemble des plans, deux coupes, une axonométrie, une perspective dans son contexte, deux maquettes à deux échelles – global + détail.

VALORISATION

Un enseignant sera choisi pour se charger avec un ou deux moniteurs du travail éditorial (Clés + Projet) : charte graphique, maquette, réalisation du livret.

ECTS

11

LANGUE :
FR

Une « conférence/sandwich » est prévue à l'articulation entre clés et projet.

Théorie et analyse : De l'épaisseur du temps

Frank Rambert

frank.rambert@versailles.archi.fr

À la suite du A21, la réflexion se fait autour de l'édifice, son décryptage tout autant que les relations qu'il entretient avec son milieu historique et culturel ainsi que la relation organique qu'il entretient avec son territoire.

- *L'édifice et la matière*
- *Langage et matériaux : C'est l'outil qui transforme la matière en matériau. Là, déjà, commence le langage.*
- *L'ornement : Après l'industrialisation, l'outil numérique renoue avec l'artisanat. Revient alors, transformé, ce que l'on croyait disparu.*
- *L'édifice : dits et non-dits*
- *L'ange de l'histoire : À propos de monuments funéraires et de bibliothèques considérés, non comme des lieux de conservation, mais comme des lieux de réhabilitation.*
- *Sur le jadis : À propos de musées, considérés, non comme des lieux de conservation, mais comme des lieux de sédimentation.*
- *Le théâtre de la mémoire : Le théâtre considéré, non comme un lieu de représentation, mais comme le lieu de la révélation.*
- *Cum templum. Contempler le petit et contempler le grand. À l'équilibre se place le templum.*
- *L'édifice comme territoire*

VOLUME HORAIRE

16 h

MCC

► Dossier A3

ECTS

1

LANGUE :
FR

R31

Représentation de l'Architecture 5

Gabriele Pierluisi

gabriele.pierluisi@versailles.archi.fr

Le cours s'inscrit dans la continuité des recherches menées au sein du LéaV, en particulier sur l'interprétation de la représentation architecturale comme lieu privilégié d'invention du projet.

Le cours de R 31 permet une réflexion opérationnelle sur l'iconographie architecturale.

La représentation de l'architecture dans son historicité est interprétable comme un système iconographique, qui en tant que tel nous parle des postures historiques de l'interprétation architecturale. Chaque forme de théorie architecturale a eu un équivalent en image que l'on peut évaluer de façon iconographique. Et vice-versa l'iconographie nous parle de l'approche théorique et anthropologique de chaque prise de position architecturale. Le Workshop R31 est imaginé en continuité avec le P31, et veut permettre une réflexion par les images sur les projets réalisés dans ce cours. Il s'agit de produire à posteriori un tableau «archéologique» à partir des images-clés de son projet, en travaillant sur le plan, la coupe et la perspective comme icônes fondatrices du projet.

VOLUME HORAIRE

20 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Acquérir un regard sur sa propre production
- Capacité à produire une recherche par images cohérente et explicable en améliorant la capacité communicative d'un dispositif spatial de présentation des d'images de la recherche.

MCC

- Présence au cours. Contrôle continu, corrections pendant le cours et rendu à la fin du workshop.

PRÉ-REQUIS

- Projet de P31

ECTS

1

LANGUES :
FR + IT

MOTS CLEF

Représentation
de l'architecture,
Dessin numérique,
Dessin mixte,
Numérique chaud,
Iconographie
architecturale,
Atlas.

T31 - T32



Ambiance, approche technique et structure

Klaas De Rycke

klaas.derycke@versailles.archi.fr

L'enseignement des sciences et techniques de 3^e année du cycle licence a pour objectif de montrer comment les données techniques et réglementaires s'intègrent dans le projet architectural pour en enrichir la conception. Les notions apprises au cours des deux années précédentes sont revues et consolidées. Afin de faire le rapprochement entre projet et technique, les notions essentielles sont traitées avec des études de cas.

Le rapprochement entre technique/construction du projet et le projet est d'abord obtenu par des cours théoriques hebdomadaires sur différents sujets : structure, environnement et énergie, acoustique, façade, fluides, accès PMR. Ces sujets sont approfondis lors de TD développés conjointement avec les enseignants de projet et sont donc un approfondissement du projet par les sciences et techniques du bâtiment. Le cours a pour objectif d'initier aux enjeux, aux méthodes et aux outils qui explorent les nouvelles stratégies des acteurs de l'architecture, les évolutions qu'elles provoquent sur les pratiques de projet, et les conditions de prise en compte des problématiques contemporaines dans ces pratiques. L'année se termine avec un workshop de structure en utilisant des nouvelles méthodes de fabrication et de conception architecturale. Le Workshop est accompagné d'une série de conférences axées sur la recherche architecturale.

VOLUME HORAIRE

40 (CM)
40 (TD)
32 (Workshop)

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Intégrer des notions techniques du bâtiment dans le projet (façade, structure, acoustique, ...),
- Savoir expliquer/analyser/proposer des solutions techniques pour des bâtiments publics et logements,
- Démontrer un savoir sur des nouvelles façons de fabriquer et projeter de l'architecture

MCC

- TD et examen (contrôle continu si possible avec internet)

PRÉ-REQUIS

- T11 au T21

ECTS
2 (CM)
2 (TD)
2 (Workshop)

LANGUE :
FR

SP31

Studio Son

Studio
de
Projet

Gilles Paté

gilles.pate@versailles.archi.fr

Le studio Son est un intensif qui expérimente le son par la fabrication d'installation sonores interactives. Il combine initiation à la discipline acoustique dans le domaine architectural, recherches plastiques sur le son et l'espace menées par des plasticiens et des musiciens. L'équipe comprend des architectes, des ingénieurs et des plasticiens.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

VALORISATION

ECTS

2

PARTERNAIRE
Fablab

VOLUME HORAIRE

40 h

- Mener une expérimentation sonore,
- Connaître le matériel d'interactivité (capteurs, arduino)
- Réalisation échelle 1

- Exposition

Présentation aux portes ouvertes de l'école

LANGUE :
FR

UE

Disciplines associées

Image fixe

Image mouvement

Claire Chevrier
Damien Sausset

clairechevrier63@gmail.com

damien.sausset@free.fr

Qu'est ce qui fait image dans un monde peuplé de visuels ? Ce champ d'investigation propose de construire avec les étudiant-es différentes approches analytiques de l'image fixe ou l'image mouvement qu'elle soit archive, document, célébration d'une subjectivité, symbole du réel ou d'une mise en fiction, qu'elle soit trouvée, fabriquée, manipulée.

Objectifs pédagogiques

À partir d'un travail d'analyse de textes, de films, d'œuvres plastiques historiques ou contemporaines, le cours invite les étudiant-es à produire un discours critique sur ces œuvres. Les étudiant-es sont placés ensuite dans une situation de production d'un travail plastique élaboré au cours de séances collectives ou individuelles permettant de cerner les enjeux théoriques d'un investissement s'incarnant dans la photographie, le croquis, la vidéo, le son, l'installation... Cette approche est complétée d'un carnet retraçant les réflexions et exemples ayant nourri ce travail. L'un des objectifs consiste à permettre aux étudiant-es de s'emparer d'un médium qu'ils ne maîtrisent pas (telle la vidéo et ses problèmes de plans, de montages...) pour les conduire à élargir leur perception du réel.

VOLUME HORAIRE

24 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Capacité à s'ouvrir à la pluralité des productions artistiques historiques ou contemporaines
- Faculté d'analyse et capacité à produire un discours critique
- Autonomie dans la production d'une œuvre, d'une exposition et d'un livret.

MCC

- Réalisation d'un travail plastique pouvant s'incarner dans divers médiums (photographie, vidéo, installation, graphic novel, dessins, écriture, ...)

VALORISATION

Exposition

ECTS

3

LANGUE :
FR

Du lieu au territoire

Gilles Paté et Edwine Fournier

gilles.pate@versailles.archi.fr

Lieu territoire est une recherche plastique basée sur les pratiques artistiques sur site. L'exploration de la ville de Versailles par le corps et les outils plastiques se double d'une réflexion sur l'intégration du végétal et du vivant dans l'espace urbain. Atelier mené avec Gilles Paté plasticien et Edwine Fournier archéographe. Visite de l'arboretum de Chevreloup. Rencontre avec un écologue.

PARTERNAIRE

Xavier Japiot, écologue

VOLUME HORAIRE

24 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Explorer un site par le parcours, cartes sensibles, portrait de lieux
- Passer d'une analyse documentaire à une fiction

MCC

- Carnet de recherche, exposition des recherches en fin de E32

VALORISATION

Exposition

ECTS

3

LANGUES :
FR + EN

E31

Sculpture et architecture

Luc Régis

lucregis24@gmail.com

Cet enseignement vise une initiation aux pratiques artistiques contemporaines. Il se fonde sur une création prenant en compte les notions de matérialité, de In situ, d'échelle 1 et de fiction urbaine.

La création artistique, qui n'abrite aucune activité et qui se présente comme une pratique libre de toutes fonctionnalités, interroge notre perception et notre rapport au monde. Elle est ici envisagée comme modèle et comme stimulant pour la création architecturale. Trois hypothèses de travail sont proposées : le street art, la nature, le corps. Ces pistes sont éclairées par des exemples pris dans l'art contemporain, et seront développées notamment à partir des visites de 3 expositions remarquables.

Le projet final consiste en une proposition accompagnée d'un dossier rassemblant images, textes et références formulant l'intention de la démarche.

VOLUME HORAIRE

24 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Appréhender les pratiques artistiques contemporaines
- Réaliser une œuvre tenant compte des notions d'in situ et de fiction urbaine

MCC

Contrôle continu et exposition en fin de projet

ECTS

3

LANGUE :
FR

Les leçons du cinéma : espace cinématographique et espaces urbains

Vincent Jacques

vincentjacques99@hotmail.com

VOLUME HORAIRE

30 h

Dans ce cours, les pratiques résidentielles et les espaces urbains sont explorés prioritairement à travers ce que le cinéma nous montre et nous apprend. Des films issus de divers pays, illustrant une variété d'époques et d'auteurs, constituent la base d'une investigation visant à extraire des informations utiles à la connaissance des façons d'habiter et d'être à l'espace, à les comparer, à les commenter. On analysera également la spécificité de la construction de l'espace au cinéma. Au cours de chaque séance, un film, ou des extraits de plusieurs films, sont projetés et examinés.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Analyse filmique
- Argumentation
- Culture générale

MCC

- Examen sur table : répondre à des questions après avoir vu un extrait de film

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Bazin, A., « Qu'est-ce que le cinéma ? », Paris, Ed. du Cerf, 1993
- Bellour, R., « L'Entre-images : photo, cinéma, vidéo », Paris, La Différence, 1990
- Bresson, « Notes sur le cinématographe », Paris, Gallimard, 1975
- Comolli, J.L., « Voir et pouvoir. L'innocence perdue : cinéma, télévision, fiction, documentaire », Paris, Verdier, 2004
- Creton, L., K. Feigelson (dir.), Théorème, no 10 (« Villes cinématographiques. Ciné-lieux »), Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007
- Daney, S., « Ciné journal 1981-1986 », Paris, Cahiers du Cinéma, 1996
- Krøl, P., « Le burlesque ou la morale de la tarte à la crème », Paris, Stock, 1984
- Leutrat, J.L., « Le cinéma en perspective. Une histoire », Paris, Armand Colin, 2008.
- Schefer, J.L., « Du monde et du mouvement des images », Paris, Cahiers du Cinéma, 1997
- « La ville au cinéma », sous la direction de T.Jousse et T.Paquot, Paris, Ed. Cahier du Cinéma, 2005

ECTS

3

LANGUE :
FR

S31a

Littérature et condition urbaine

Eric Chauvier

eric.chauvier33@gmail.com

Certaines grandes œuvres littéraires portent en elles des expressions pertinentes de la condition urbaine. Partant de cette hypothèse, l'objectif de cet enseignement est double : sensibiliser les étudiant·es aux grands enjeux urbains contemporains par le biais du regard porté par les écrivain·es sur la ville ; leur donner accès à une culture littéraire qui pourra les doter d'une posture par rapport à leurs futurs projets.

VOLUME HORAIRE

48 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Maîtriser les grands courants théoriques de l'anthropologie urbaine
- Comprendre les sociabilités urbaines dans la ville prémoderne et moderne

MCC

- Un dossier d'une vingtaine de pages à rendre sur une œuvre littéraire au choix

VALORISATION

Publication ou affichage possibles

ECTS

3

**LANGUE :
FR**

S31a

L'espace de la photographie

Maud Santini

maud.santini@free.fr

Cet enseignement propose une approche anthropologique des espaces urbains et des espaces domestiques par le prisme de la photographie. Chaque séance, fondée sur la projection, le commentaire et l'analyse de séries de photographies, contribue à interroger les relations entre voir, regarder et représenter.

Il sera question des liens entre, d'une part, cette forme spécifique de représentation de l'espace qu'est la photographie et, d'autre part, l'anthropologie, discipline qui place le regard au cœur de sa démarche. Le sujet est abordé dans une perspective historique, depuis les débuts de la photographie jusqu'à l'époque contemporaine. La question du document, le rapport au visible et à l'invisible, au réel et à la fiction font l'objet d'une attention particulière.

Cet enseignement aborde différentes thématiques, tour à tour liées à un genre photographique (la carte postale ; la photographie professionnelle des agences et des revues d'architecture ; le portrait...) ou à un objet architectural ou urbain (le monument, la ruine, la banlieue, la ville la nuit...). L'objectif est d'interroger les manières dont l'image photographique articule des interactions sociales à des spatialités et à des objets architecturaux.

VOLUME HORAIRE

48 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

► Savoir analyser une image et construire une argumentation en mobilisant des notions vues en cours.

MCC

► Devoir sur table (commentaire d'image)

ECTS

3

LANGUE :
FR

Droit de l'urbanisme

Cédric Jobelot

cedric.jobelot@zurfluh-lebatteux.fr

I. Étudier le droit de l'urbanisme dans sa globalité, aux travers de ses principes directeurs, pour permettre de comprendre Pourquoi, quand et comment le droit de l'Urbanisme s'impose aux opérations d'aménagement et de construction ?

- 1. Les motifs de la naissance d'un droit de l'urbanisme, et comment il s'est progressivement structuré, dans sa « version moderne. »
- 2. Ce qui fait la spécificité du droit de l'urbanisme par rapport aux autres droits applicables à la construction [droit civil de la propriété / régimes de police administrative (droit de l'urbanisme – droit de l'environnement – droit du patrimoine) / droit de la construction.]
- 3. Les principes directeurs du droit de l'urbanisme, les règles à vocation nationale et documents de planification territoriaux et leurs liens hiérarchiques, l'application de ces différentes règles aux demandes d'autorisation et d'utilisation du sol

II. Aborder concrètement les règles d'urbanisme susceptibles d'être appliquées à une demande d'utilisation du sol (déclaration de travaux – ou permis de construire)

- 1. Les règles d'urbanisme applicables de manière impérative ou supplétive (en l'absence de plan local d'urbanisme)
- 2. Le plan local d'urbanisme
- 3. Le dossier de demande d'utilisation du sol (DT/PC)

VOLUME HORAIRE

32 h

COMPÉTENCES
À ATTEINDRE

MCC

ECTS

1,5

► Maîtrise des fondamentaux du droit de l'urbanisme

► Examen écrit sans support en présentiel

LANGUE :
FR

Cultures architecturales et pratiques matérielles

Gwenaël Delhumeau

gw.delhumeau@wanadoo.fr

Cet enseignement privilégie une approche et un travail de lecture attentif aux réalités de la production architecturale. Il explore la question des rapports qu'entretient l'architecte, dans le champ institutionnel et professionnel de son exercice, avec les techniques de production industrielles auxquelles il se confronte et adapte sa pratique.

Il s'agit en somme d'interroger les finalités opérationnelles d'une culture technique dont l'architecte redéfinit sans cesse les termes pour réévaluer ceux du projet. On cherche ici à en souligner les incidences dans un cadre élargi à l'ensemble des acteurs de la production, de la construction et de la prescription. Le récit qui s'organise envisage ainsi le fait technique comme champ d'interrogation des conditions d'édification même de l'architecture.

Un travail d'analyse mené avec les étudiant·es vient ici façonner le versant expérimental de ce récit pour en étayer la trame et en questionner la matière.

Il prend appui sur l'étude d'un corpus bâti, patrimoine savant ou ordinaire, en fonction d'une thématique ou problématique chaque année renouvelée. Ce travail d'enquête historique et de recherche auquel s'initient les étudiant·es suppose alors d'intrigants cheminements entre histoire et présent.

CM

TD

Séminaire

VOLUME HORAIRE

48 h

MCC

► Contrôle continu et jury de rendu
Rattrapage : dossier

ECTS

3

LANGUE :
FR

Histoire des espaces intérieurs au XX^e siècle

Modalités de production : collaborations et dialogues des professions au XX^e

Béatrice Grondin

beatrixgrondin@yahoo.fr

Le premier semestre sera consacré aux modalités de production des espaces intérieurs au XX^e siècle. Des cas d'étude de collaboration entre architectes, décorateurs, designers et artistes seront analysés afin de saisir les enjeux de co-création, de porosités, d'affinités et de dialogues dans le projet architectural. Cette approche, toujours contextualisée, permettra d'éclairer les processus de professionnalisation à l'œuvre et leurs conséquences sur l'appréhension même de l'espace. De l'idéal de l'art dans tout à la fin du XIX^e siècle à la « synthèse des arts » revendiquée par les membres de l'Union des artistes modernes et orchestrée par différents maîtres d'œuvre, il s'agira de comprendre l'évolution de cette notion, indissociable de la modernité, au moment de la Reconstruction. L'architecture prise pour cadre de cette synthèse, parfois transcendée, réunit des acteurs dont la concurrence de compétences redessine d'incertaines lignes de partage qu'il conviendra d'identifier notamment lors de l'explosion du design industriel et de son émancipation revendiquée aussi bien dans la conception des objets, des espaces que des services.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

ECTS

3

131

VOLUME HORAIRE

48 h

- Consolider des méthodes d'analyse spatiale attentive à la question des intérieurs
- Acquérir des outils pour la spécialisation des recherches (collecte, analyse, restitution, problématique)
- Engager une lecture culturelle et sensible de l'espace, à toutes les échelles, et pertinente comme outil de projet

Contrôle continu

- Une note de synthèse à préparer en classe
- Un travail de groupe évalué à l'oral
- Un questionnaire général pour l'examen final (janvier)

LANGUE :
FR

Patrimoine contemporain entre matérialité, mémoire et crise climatique

Eliza Culea Hong
Paola Scaramuzza

eliza.culea@versailles.archi.fr

paola.scaramuzza@versailles.archi.fr

Le cours a pour objectif de dresser une fresque historique des multiples rapports avec le patrimoine. En donnant une vision d'ensemble de l'évolution du rapport avec le préexistant, le cours amène les étudiant-es à questionner trois sujets: le rapport avec la passé entre image, matière et projet, comme enjeu du développement durable; le rôle joué par le patrimoine dans la constitution/consolidation, la mutation ou la désintégration d'une identité collective; les défis de patrimonialisation à l'ère du numérique.

Dans un domaine comme celui du patrimoine, qui est en perpétuelle évolution et expansion, ce cours propose une initiation à la notion du patrimoine architectural au sens large. Les interventions sont réparties en trois modules:

- 1 Le patrimoine dans l'histoire : réemploi-restauration-conservation;
- 2 Le feu aux poudres : le patrimoine entre sauvegarde et destruction;
- 3 La patrimonialisation de l'architecture contemporaine.

À travers la présentation d'un corpus de théoriciens et de projets, le cours intégrera une réflexion sur la signification de certains mots souvent utilisés comme restauration, préservation, authenticité, monument, et cherchera à développer le sens critique des étudiant-es.

VOLUME HORAIRE

48 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Accumulation d'un savoir
- Développement d'un regard critique sur les questions de l'histoire du patrimoine.

MCC

- La présence des étudiant-es à chaque séance est obligatoire. Exercices TD et examen oral (dissertation) et rattrapage.

ECTS

3

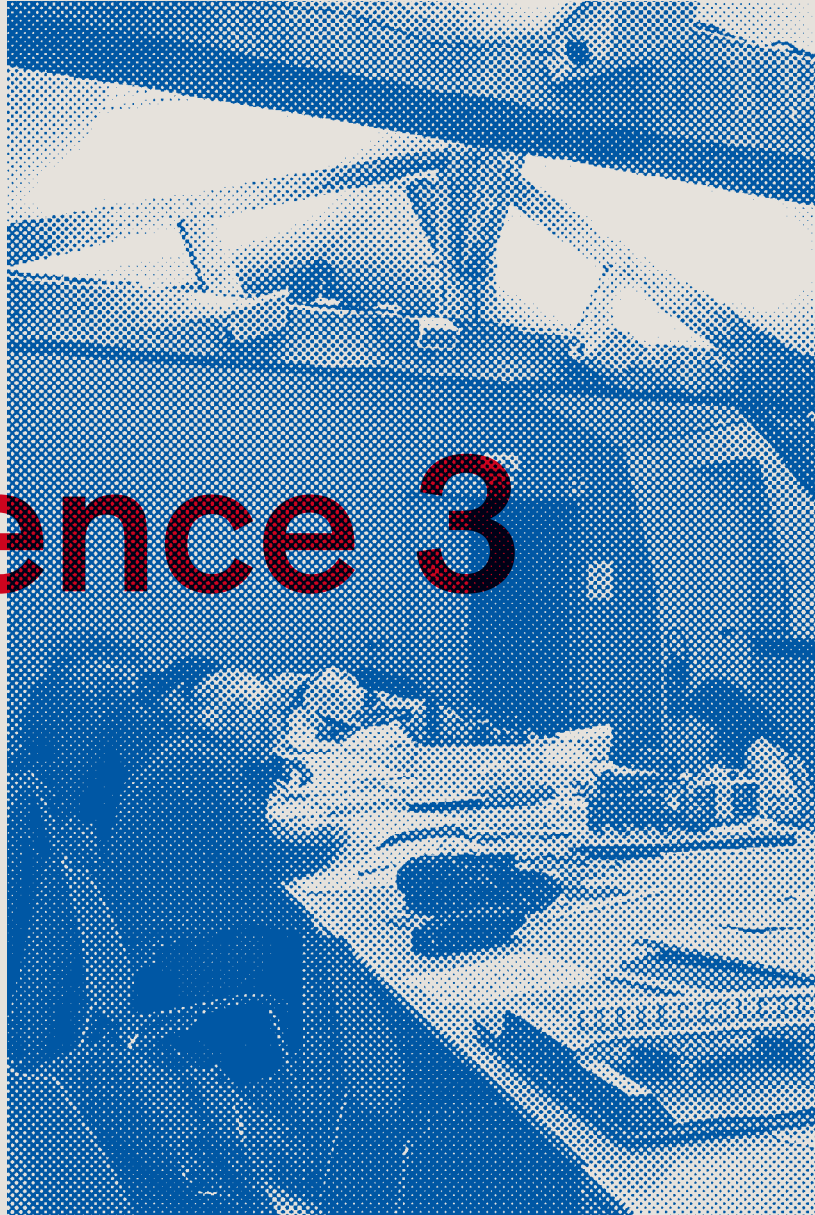
LANGUES :
FR

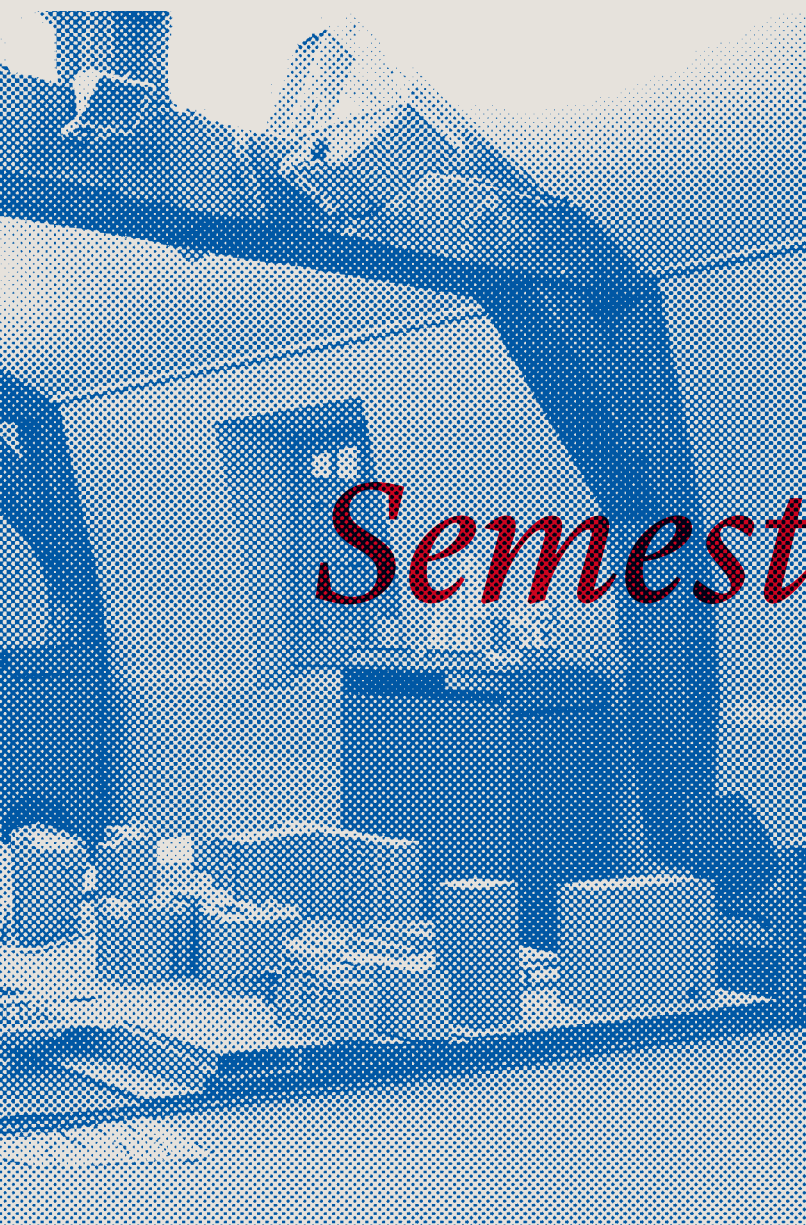
POUR LES ÉTUDIANTS

ÉTRANGERS :

le dossier ainsi que
l'examen peuvent être
rendus en anglais.

Licence 3





Semestre 6

UE

Projet long

P32

Habiter après la prospérité ?

Émeric Lambert

emerich.lambert@versailles.archi.fr

QUEL HABITAT CONCEVOIR DÈS DEMAIN MATIN ?

Une occasion unique pour inventer une autre architecture s'offre à nous aujourd'hui, car nos modes de vie sur Terre doivent évoluer. La prospérité, bâtie sur l'industrie, le capitalisme et le confort arrive à un point critique nécessitant de changer nos habitudes. Nous devons résider sur la planète autrement. Il ne s'agit pas d'une gestion de crise mais bien du début d'une nouvelle époque.

La question qui est posée aux architectes est de savoir quel habitat construire demain matin. Que pouvons-nous proposer pour adapter les modèles actuels ? Comment remplacer le culte de la nouveauté par celui de la pérennité ? Comment construire un mode de vie plus frugal ?

Plus concrètement : Comment arrêter l'étalement urbain et construire dans l'existant ? Comment habiter sans voiture mais à vélo ? Comment organiser les villes autour du transport en commun ? Comment remettre en commun l'énergie et certaines commodités ? Comment réorganiser les appartements pour les nouveaux modèles de familles ? Comment construire avec des matériaux locaux ? Comment réinterroger le confort et remettre l'adaptation au climat au cœur de l'architecture ?

VOLUME HORAIRE

70 h

MCC

► **Projet d'architecture de fin de semestre**
(contrôle continu encouragé)

ECTS

11

LANGUES :
FR

(anglais possible
avec certains
enseignants)

Les environnements habités

Émeric Lambert

emeric.lambert@versailles.archi.fr

Le cours de théorie et de pratique de la conception architecturale et urbaine vise à donner aux étudiant·es des outils d'analyse et de compréhension des projets architecturaux et urbains et par là même à leur fournir des outils de conception.

Le cours se présente comme une rétrogenèse des théories architecturales par le milieu. À chaque cours, on partira du milieu culturel, technique et théorique d'une époque pour comprendre comment les théories architecturales s'y construisent et s'y positionnent, comment elles partent d'un environnement habité existant pour en produire un autre à habiter.

Chaque cours se développe autour d'un dispositif fondamental de l'architecture (le mur, le programme, la façade, la serre, ...) pour comprendre comment les idées générales se concrétisent en idées architecturales.

Les huit cours commencent par le XXI^e siècle pour aller jusqu'au XIX^e et sont intitulés : L'idéal radical, La métropole délirante, L'empire des signes, Le continuum tempéré, L'éphémère des saisons, La neutralité générique, Le monde des machines et Le paysage naturel.

VOLUME HORAIRE

16 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Analyser un bâtiment par ses dispositifs architecturaux
- Positionner une théorie par rapport à un milieu
- Prendre position par rapport aux idées architecturales
- Écriture d'un article et production d'une iconographie

MCC

ECTS

1

LANGUE :
FR

R32

Semaine
intensive

Représentation de l'Architecture 4

« La Città Ideale » [La Ville Idéale]

Gabriele Pierluisi

gabriele.pierluisi@versailles.archi.fr

Le cours s'inscrit dans la continuité des recherches menées au sein du LéaV, en particulier sur l'interprétation de la représentation architecturale comme lieu privilégié d'invention du projet.

Le Workshop R 32 se développe autour de l'idée de la représentation de la ville. D'abord l'observation de la ville représentée, le paysage urbain de la ville idéale, puis une ville dérivée, une ville de l'invention.

La « ville idéale » est donc basée sur deux moments conceptuels : l'interprétation critique et culturelle de notre monde et sa projection dans un projet d'une réalité alternative.

Le Workshop se propose d'enquêter sur ces matériels théoriques, à travers un double passage opérationnel : d'abord dans le choix par les étudiant-es d'une image urbaine de référence, c'est-à-dire de leur ville idéale. Un choix qui peut être opéré sur des images provenant de l'art, de la photographie, du cinéma, du monde de la bande dessinée mais aussi des jeux vidéo; Puis le deuxième passage consiste à inventer un « contre-champ » à cette image, en plaçant le spectateur de l'autre côté de ce que nous voyons. C'est sur cette base imaginaire que l'étudiant-e doit configurer un espace 3D qui représente une « ville idéale » alternative à celle étudiée; une « ville idéale », interprétée et inventée par l'étudiant-e, qui représente son point de vue sur le monde.

VOLUME HORAIRE

20 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

► Maîtriser la représentation architecturale, en particulier dans la relation entre l'image bidimensionnelle et sa genèse projective, mais également dans le processus du projet entre croquis et modélisation 3D et rendering

MCC

► Contrôle continu et évaluation des deux rendus prévus

PRÉ-REQUIS

► Maîtrise des outils de dessin numériques et traditionnels.

ECTS

1

**LANGUES :
FR + IT**

MOTS CLEF

Représentation
de l'architecture,
Dessin numérique,
Dessin mixte,
Numérique chaud,
Iconographie
architecturale,
Paysage urbain,
Ville idéale.

UE

Rapport d'études

Image fixe

Image en mouvement

Claire Chevrier
Damien Sausset

clairechevrier63@gmail.com

damien.sausset@free.fr

VOLUMEHoraire

62 h

Qu'est ce qui fait image dans un monde peuplé de visuels ? Ce champ d'investigation propose de construire avec les étudiant-es différentes approches analytiques de l'images fixe ou l'image mouvement qu'elle soit archive, document, célébration d'une subjectivité, symbole du réel ou d'une mise en fiction, qu'elle soit trouvée, fabriquée, manipulée.

Objectifs pédagogiques

À partir d'un travail d'analyse de textes, de films, d'œuvres plastiques historiques ou contemporaines, le cours invite les étudiant-es à produire un discours critique sur ces œuvres. Les étudiant-es sont placés ensuite dans une situation de production d'un travail plastique élaboré au cours de séances collectives ou individuelles permettant de cerner les enjeux théoriques d'un investissement s'incarnant dans la photographie, le croquis, la vidéo, le son, l'installation... Cette approche est complétée d'un carnet retraçant les réflexions et exemples ayant nourri ce travail. L'un des objectifs consiste à permettre aux étudiant-es de s'emparer d'un médium qu'ils ne maîtrisent pas (telle la vidéo et ses problèmes de plans, de montages...) pour les conduire à élargir leur perception du réel.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Capacité à s'ouvrir à la pluralité des productions artistiques historiques ou contemporaines
- Faculté d'analyse et capacité de produire un discours critique
- Autonomie dans la production d'un travail plastique et d'un livret de recherches
- Présence

MCC

- Réalisation d'un travail plastique pouvant s'incarner dans divers médiums (photographie, vidéo, installation, graphic novel, dessins, écriture, ...) et d'un livret retranscrivant leur démarche et leurs recherches.

VALORISATION

Exposition

ECTS

6

LANGUES :
FR

Du lieu au territoire

Gilles Paté et Edwine Fournier

gilles.pate@versailles.archi.fr

Lieu territoire est une recherche plastique basée sur les pratiques artistiques sur site. L'exploration de la ville de Versailles par le corps et les outils plastiques se double d'une réflexion sur l'intégration du végétal et du vivant dans l'espace urbain. Atelier mené avec Gilles Paté plasticien et Edwine Fournier archéographe. Visite de l'arboretum de Chevreteux. Rencontre avec un écologue.

PARTERNAIRE

Xavier Japiot, écologue

VOLUME HORAIRE

62 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Explorer un site par le parcours, cartes sensibles, portrait de lieux
- Passer d'une analyse documentaire à une fiction

MCC

- Carnet de recherche, exposition des recherches en fin de E32

VALORISATION

Exposition

ECTS

6

LANGUE :
FR + EN

Sculpture et architecture

Luc Régis

lucregis24@gmail.com

À la différence de l'architecture, la sculpture est un art libre de toutes fonctionnalités. En revanche, elle questionne notre perception et notre rapport sensible au monde non seulement sur le plan de leur visibilité mais aussi sur le plan de leur présence physique. Après-guerre, un demi-siècle de sculptures statiques ou mobiles avaient engendré une esthétique nouvelle. Les sculpteurs exprimaient encore leur fascination pour l'abstraction et la conquête de l'espace en recourant par exemple à un accrochage zénithal ou à une suspension livrant la création à des mouvements aléatoires. Aujourd'hui la remise en question des modalités traditionnelles d'exposition et la prise en compte du contexte renvoient à un imaginaire hybride : attirances pour le vide (suspension, lévitation, flottement), mais aussi intérêt pour l'ici-bas (pesanteur, rapport au sol), et préoccupations écologiques. A partir d'un projet commun qui sera débattu collectivement, la démarche procédera ici de l'intuition et de l'esprit de « bricolage » (qui n'exclue pas le recours à des imprimantes 3D). L'important sera d'expérimenter des matériaux réels en jouant de leur effet haptique à l'aide, soit de matériaux économiques détournés de leur destination originelle, soit de matériaux écologiques (terre, bioplastiques).

VOLUMEHoraire

62 h

MCC

ECTS

6

- La production finale d'une sculpture sera accompagnée d'un dossier prenant la forme d'un journal rassemblant images, textes et références retraçant l'évolution de la démarche.

LANGUE :
FR

Approfondissement cinéma

Vincent Jacques

vincentjacques99@hotmail.com

Suite au cours magistral du premier semestre Les leçons du cinéma, un thème général est traité chaque année (les décors ; le chantier au cinéma ; guerre et ville, etc.). On présentera des extraits de films sur chaque sujet pour amener les étudiant-es à la discussion. Chacun-e doit ensuite trouver un sujet particulier dans la thématique générale choisie chaque année. On accompagnera les étudiant-es dans la définition de leur sujet, dans sa structuration et on les aidera à faire une recherche bibliographique sur leur sujet.

VOLUME HORAIRE

62 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Recherche bibliographique
- Rédaction
- Argumentation

MCC

- Dossier d'une vingtaine de pages

ECTS

6

LANGUE :
FR

Approfondissement « La condition urbaine dans la littérature »

Eric Chauvier

eric.chauvier33@gmail.com

Les étudiant-es seront amené.es à choisir un site urbain puis à produire des textes personnels dans le cadre d'ateliers d'écriture. Ils et elles pourront alors mettre en perspective les enjeux urbains et architecturaux de leur site. Ils et elles écriront en fonction d'exercices inspirés d'œuvres littéraires présentées en cours : changer d'échelles, explorer le site en aveugle, inventer l'histoire du site, une dystopie, une utopie.

VOLUME HORAIRE

62 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

VALORISATION

- Mettre en mots des intuitions architecturales
- Mettre en perspectives un site urbain
- Restitutions orales

Publications et affichages possibles

ECTS

6

LANGUE :
FR

S32

L'espace de la photographie

Maud Santini

maud.santini@free.fr

Cet enseignement propose une approche anthropologique des espaces urbains et des espaces domestiques par le prisme de la photographie. Chaque séance, fondée sur la projection, le commentaire et l'analyse de séries de photographies, contribue à interroger les relations entre voir, regarder et représenter.

Il sera question des liens entre, d'une part, cette forme spécifique de représentation de l'espace qu'est la photographie et, d'autre part, l'anthropologie, discipline qui place le regard au cœur de sa démarche. Le sujet est abordé dans une perspective historique, depuis les débuts de la photographie jusqu'à l'époque contemporaine. La question du document, le rapport au visible et à l'invisible, au réel et à la fiction font l'objet d'une attention particulière.

Cet enseignement aborde différentes thématiques, tour à tour liées à un genre photographique (la carte postale ; la photographie professionnelle des agences et des revues d'architecture ; le portrait...) ou à un objet architectural ou urbain (le monument, la ruine, la banlieue, la ville la nuit...). L'objectif est d'interroger les manières dont l'image photographique articule des interactions sociales à des spatialités et à des objets architecturaux.

VOLUME HORAIRE

62 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

► Savoir analyser une image et construire une argumentation en mobilisant des notions vues en cours.

MCC

► Devoir sur table (commentaire d'image)

ECTS

6

LANGUE :
FR

Cultures architecturales et pratiques matérielles : approfondissement

Gwenaël Delhumeau

gw.delhumeau@wanadoo.fr

Cet enseignement privilégie une approche et un travail de lecture attentif aux réalités de la production architecturale. Il explore la question des rapports qu'entretient l'architecte, dans le champ institutionnel et professionnel de son exercice, avec les techniques de production industrielles auxquelles il se confronte et adapte sa pratique.

Il s'agit en somme d'interroger les finalités opérationnelles d'une culture technique dont l'architecte redéfinit sans cesse les termes pour réévaluer ceux du projet. On cherche ici à en souligner les incidences dans un cadre élargi à l'ensemble des acteurs de la production, de la construction et de la prescription. Le récit qui s'organise envisage ainsi le fait technique comme champ d'interrogation des conditions d'édification même de l'architecture.

Un travail d'analyse mené avec les étudiant·es vient ici façonner le versant expérimental de ce récit pour en étayer la trame et en questionner la matière.

Il prend appui sur l'étude d'un corpus bâti, patrimoine savant ou ordinaire, en fonction d'une thématique ou problématique chaque année renouvelée. Ce travail d'enquête historique et de recherche auquel s'initient les étudiant·es suppose alors d'intrigants cheminements entre histoire et présent.

VOLUMEHoraire

62 h

MCC

► Contrôle continu et jury de rendu
Rattrapage : dossier

ECTS

6

LANGUE :
FR

Appropriation et perception des espaces intérieurs aux XX^e-XXI^e

Béatrice Grondin

beatrixgrondin@yahoo.fr

Ce cours, construit en complémentarité avec H31, propose une mise en perspective de la notion polysémique d'espace intérieur au XX^e siècle. Le but est d'inclure dans la réflexion générale et les études de cas non seulement une diversité de programmes, de milieux et d'échelles mais aussi les constructions et aménagements d'espaces qui depuis le XIX^e siècle, au-delà des porosités rapprochant un dedans d'un dehors, peuvent s'affranchir des pratiques séculaires de la clôture. Alors que le cours H31 se concentre sur les modalités de production, le cours H32 questionne les modalités d'appropriation et de perception de l'espace. Parmi les visites thématiques, une étude de terrain aura pour fil conducteur les espaces culinaires/alimentaires en milieu urbain.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

ECTS

6

VOLUME HORAIRE

62 h

- ▶ Mettre en perspective la complexité des modalités de production et d'appropriation
- ▶ Adopter des protocoles d'observation critique
- ▶ Acquérir des outils pour la spécialisation des recherches (collecte, analyse, restitution, problématique)
- ▶ Évaluation des différentes recherches effectuées sur le terrain (2 rendus)

LANGUE :
FR

Patrimoine contemporain entre matérialité, mémoire et crise climatique

Eliza Culea Hong
Paola Scaramuzza

eliza.culea@versailles.archi.fr

paola.scaramuzza@versailles.archi.fr

Le cours a pour objectif de dresser une fresque historique des multiples rapports avec le patrimoine. En donnant une vision d'ensemble de l'évolution du rapport avec le préexistant, le cours amène les étudiant-es à questionner trois sujets: le rapport avec le passé entre image, matière et projet, comme enjeu du développement durable; le rôle joué par le patrimoine dans la constitution/consolidation, la mutation ou la désintégration d'une identité collective; les défis de patrimonialisation à l'ère du numérique.

Dans un domaine comme celui du patrimoine, qui est en perpétuelle évolution et expansion, ce cours propose une initiation à la notion du patrimoine architectural au sens large. Les interventions sont réparties en trois modules:

- 1 Le patrimoine dans l'histoire : réemploi-restauration-conservation;
- 2 Le feu aux poudres : le patrimoine entre sauvegarde et destruction;
- 3 La patrimonialisation de l'architecture contemporaine.

À travers la présentation d'un corpus de théoriciens et de projets, le cours intégrera une réflexion sur la signification de certains mots souvent utilisés comme restauration, préservation, authenticité, monument, et cherchera à développer le sens critique des étudiant-es.

VOLUME HORAIRE

62 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

ECTS

6

- Accumulation d'un savoir
- Développement d'un regard critique sur les questions de l'histoire du patrimoine.

- La présence des étudiant-es à chaque séance est obligatoire.
Exercices TD et examen oral (dissertation) et rattrapage.

LANGUE :
FR

POUR LES ÉTUDIANTS

ÉTRANGERS:

Le dossier ainsi que l'examen peuvent être rendus en anglais.

Le rapport d'études

Essai critique

Séminaire

Gwenaël Delhumeau

gw.delhumeau@wanadoo.fr

Le rapport d'études demandé aux étudiants en fin de Licence prend la forme d'un essai critique illustré (environ 10 000 signes – espaces compris – et trois images) dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

L'essai critique est un travail encadré au sein des enseignements d'approfondissement. Il est demandé aux étudiants d'effectuer un retour critique et personnel de leur parcours en licence (travaux effectués, enseignements reçus, workshops, stages, etc.) auquel s'articule une réflexion prospective sur leurs choix éventuels en master (et pourquoi pas au-delà).

L'essai critique se présente sous la forme d'un texte rédigé ; il comporte, valorise ou dialogue avec trois images. Ces éléments visuels (légendés et dûment sourcés) nourrissent la réflexion critique. Ils peuvent être issus de la production personnelle de l'étudiant ou s'agir d'une référence architecturale, urbaine ou paysagère, ou même d'une référence plus personnelle, voire abstraite. Le champ est totalement libre.

Le rapport d'étude fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'un enseignant d'approfondissement et d'un enseignant de projet de 3^e année.

VOLUME HORAIRE

10 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

- Développer un regard critique
- Développer un esprit d'analyse
- Développer des capacités rédactionnelles

MCC

La validation est subordonnée à une note supérieure ou égale à 10 composée de :

- Une note donnée par l'enseignant qui encadre l'exercice
- Une note donnée par un jury composé de deux enseignants de l'École : un enseignant de projet et un enseignant d'approfondissement.

ECTS

4

**LANGUE :
FR**



Le Cycle Licence 2022 – 2023

Plannings

Licence 1 - Semestre 1

		LUNDI	MARDI			
DU	AU	Structure et Géométrie	Histoire		Anthropologie	
12/09	16/09	RENTRÉE 9h30	WORKSHOP INTÉGRATION			
19/09	23/09	T11	H11 Histoire A L Viati CM 9h - 11h	H11 TD 11h - 13h	S11a Anthropologie S. Brones CM 14h -1 6h	S11a Anthropologie TD 16h - 18h
26/09	30/09					
03/10	07/10					
10/10	14/10					
17/10	21/10					
24/10	28/10					
31/10	04/11					
Vacances de la Toussaint						
07/11	11/11	T11	H11 9h - 10h45	H11 TD 11h - 13h10	S11	S11a Anthropolgie
14/11	18/11				14h - 16h	TD
21/11	25/11					16h - 18h
28/11	02/12				EXAMEN	
05/12	09/12		EXAMEN			
12/12	16/12					
19/12	23/12	Vacances de fin d'année				
26/12	30/12					
02/01	06/01	MODULE 1				
09/01	13/01	Intensif dessin				
16/01	20/01	Rhino				
23/01	27/01	SP 11				
30/01	03/02	MODULE 2				
06/02	10/02	RATTRAPAGES				

MERCREDI				JEUDI	VENDREDI
Langues		Représentation			Théorie et Projet
WORKSHOP INTÉGRATION					
WORKSHOP R11B					
LV 9h - 10h40	LV 11h - 12h40	R11 CM 13h45 - 15h	R11 TD P. O'Brien 15h15 - 18h		A11 et P11 selon programme
R11 sur site					
LV	LV	R11	R11		
Vacances de la Toussaint					
LV 9h - 10h40	LV 11h - 12h40	R11 CM 13h45 - 15h	R11 TD P. O'Brien 15h15 - 18h		FÉRIÉ
		RENDU R11 TD 13h30 - 17h30			A11 et P11 selon programme
					RENDUS
Vacances de fin d'année					
MODULE 1					
Intensif dessin				EXAMENS	
Rangement SP11				Séminaire d'histoire de l'art	
MODULE 2					

RATTRAPAGES

Cet emploi du temps sera sujet à modification en fonction des événements.

Licence 1 - Semestre 2

		LUNDI	MARDI		
DU	AU	Structure et Géométrie	Philosophie	Histoire	
13/02	17/02	T12 10h - 13h 14h - 17h	Philosophie J. Lecomte 10h - 12h	H12 CM Histoire R. Matar Perret	H12 TD Histoire
20/02	24/02			13h - 15h10	15h30 - 17h45
27/02	03/03	Vacances d'hiver			
06/03	10/03	T12	Philosophie	H12 CM	H12 TD
13/03	17/03	MODULE 3			
20/03	24/03	T12 10h - 13h 14h - 17h	Philosophie J. Lecomte 10h - 12h	H12 CM Histoire R. Matar Perret 13h - 15h10	H12 TD Histoire 15h30 - 17h45
27/03	31/03				
03/04	07/04				
10/04	14/04	FÉRIÉ Pâques			
17/04	21/04	T12			
24/04	28/04	Vacances de printemps			
01/05	05/05				
08/05	12/05	FÉRIÉ 8 mai	EXAMEN	H12 CM Histoire R. Matar Perret	H12 TD Histoire
15/05	19/05	T12			
22/05	26/05	10h - 13h 14h - 17h	13h - 15h10		
29/05	02/06	FÉRIÉ Pentecôte			
05/06	09/06	EXAMENS			
12/06	16/06	SP12			
19/06	23/06				
26/06	30/06	MODULE 4			
03/07	07/07	RATTRAPAGES			

MERCREDI				JEUDI	VENDREDI	
Langues		Représentation			Théorie	Projet
LV 9h - 10h30	LV 10h45 - 11h15	R12 CM 13h - 14h	R12 TD P. O'Brien 14h - 18h		A12	P12
Vacances d'hiver						
LV	LV	R12 CM	R12 TD		A12	P12
MODULE 3				Séminaire histoire de l'art		
LV 9h - 10h30	LV 10h45 - 11h15	R12 CM 13h -14h	R12 TD P. O'Brien 14h - 18h		A12	P12
Vacances de printemps						
LV 9h - 10h30	LV 10h45 - 11h15	R12 CM 13h -14h	R12 TD P. O'Brien 14h -18h		EXAMEN	P12 RENDU
			FÉRIÉ Ascension			
R12 dessin dans Paris						
EXAMENS						
SP12						
MODULE 4				RATTRAPAGES		

Cet emploi du temps sera sujet à modification en fonction des événements.

Licence 2 - Semestre 3

		LUNDI			MARDI	MERCREDI		
DU	AU	Anthropologie	Représentation			Théorie	Projet	
12/09	16/09	RENTRÉE	SP21					
19/09	23/09	SP21				A21 9h - 11h	P21	
26/09	30/09	S21a M. Minost CM 9h - 11h	R21b G.Pierluisi	R21b G.Pierluisi				
03/10	07/10		CM	TD				
10/10	14/10		11h15 - 12h15	13h - 17h30				
17/10	21/10							
24/10	28/10							
31/10	04/11	Vacances de la Toussaint						
07/11	11/11	S21a Anthropologie CM M. Minost 9h - 11h	R21b G.Pierluisi CM 11h15 - 12h15	R21b G.Pierluisi TD 13h - 17h30		A21 9h - 11h	P21 RENDU	
14/11	18/11					EXAMEN S21a		
21/11	25/11							
28/11	02/12							
05/12	09/12	EXAMEN S21a						
12/12	16/12							
19/12	23/12	Vacances de fin d'année						
26/12	30/12							
02/01	06/01							MODULE 1
09/01	13/01	EXAMENS						
16/01	20/01							
23/01	27/01							
30/01	03/02	MODULE 2						
06/02	10/02	RATTRAPAGES						

JEUDI				VENDREDI				
Structure	Enveloppe	Anthropo- logie	Histoire	Géométrie / Langues		Histoire de l'art	Droit	Histoire
SP21								
T21a CM R. Souleau 9h - 11h	T21a CM N. Didier 11h - 13h	S21a TD 13h45 - 15h45	H21 E. Culea 16h - 18h	R21a 8h45 - 10h15 Anglais + Espagnol Ribas Lostal 8h45 - 10h15	Anglais 10h30 - 12h R21a 10h30 - 12h	E21b L. Régis 12h45 - 14h15	S21b A. Bussery 14h15 - 15h45	H21 B. Grondin 15h50 - 18h
Vacances de la Toussaint								
T21a CM R. Souleau 9h - 11h	T21a CM N. Didier 11h - 13h	S21a TD 13h45 - 15h45	H21 16h - 18h E. Culea	FÉRIÉ 11 novembre				
T21 Projet constructif 9h - 13h RENDU				R21a 8h45 - 10h15 Anglais + Espagnol Ribas Lostal 8h45 - 10h15	Anglais 10h30 - 12h R21a 10h30 - 12h	E21b L. Régis 12h30 - 15h45	S21b A. Bussery 13h45 - 16h	H21 B. Grondin 15h50 - 18h
				R21a 9h - 12h	EXAMEN LV			
Vacances de fin d'année								
MODULE 1								
EXAMENS								

Cet emploi du temps sera sujet à modification en fonction des événements.

Licence 2 - Semestre 4

		LUNDI			MARDI
DU	AU	Langues	Philosophie	Métiers	
13/02	17/02	Studio de Projet P 22			
20/02	24/02	SP 22			
27/02	03/03	Vacances d'hiver			
06/03	10/03	LV	SH22b	SH22b	
13/03	17/03	MODULE 3			
20/03	24/03	LV	SH22b	SH22b	
27/03	31/03		J. Lecomte	C. Leconte	
03/04	07/04		14h - 16h15	16h30 - 18h	
10/04	14/04	FÉRIÉ Pâques			
17/04	21/04	LV	SH22b	SH22b	
24/04	28/04	Vacances de printemps			
01/05	05/05				
08/05	12/05	FÉRIÉ 8 mai			
15/05	19/05	LV	SH22b	SH22b	
22/05	26/05		14h - 16h15	16h30 - 18h	
29/05	02/06	FÉRIÉ Pentecôte			
05/06	09/06	EXAMENS			
12/06	16/06				
19/06	23/06	SP22 BOX			
26/06	30/06	MODULE 4			
03/07	07/07	RATTRAPAGES			

MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Théorie	Projet	Structures	Enveloppes	Histoire	Histoire	Représentation	
Studio de Projet P 22							
SP 22							
Vacances d'hiver							
A22	P22	T22a CM 9h - 11h	T22b CM 11h15 - 13h15	H22 14h - 16h40	H22 9h15 - 12h	R22 CM 13h - 14h	R22 TD 14h - 18h
MODULE 3							
A22	P22						
Vacances de printemps							
A22	P22	T22a CM	T22b CM	H22	H22 9h30 - 12h	R22 CM 13h - 14h	R22 TD 14h - 18h
FÉRIÉ Ascension							
EXAMEN A22		T22c TD 9h30 - 12h30 13h30 - 17h30			EXAMEN H22		
RENDU P22							
EXAMENS		RENDU			EXAMENS		
SP22 BOX							
MODULE 4		RATTRAPAGES					

Cet emploi du temps sera sujet à modification en fonction des événements.

Licence 3 - Semestre 5

		LUNDI			MARDI	
DU	AU	Langues		Théorie	Histoire	Droit
12/09	16/09	Lancement P31 14h30			RENTRÉE 9h30	Droit C. Jobelot 15h - 18h
19/09	23/09	LV	LV	A31 Théorie F. Rambert 14h - 16h	H31 9h - 12h 13h - 14h45	
26/09	30/09					
03/10	07/10					
10/10	14/10					
17/10	21/10					
24/10	28/10					
31/10	04/11	Vacances de la Toussaint				
07/11	11/11	LV	LV	A13	H13	Droit
14/11	18/11					
21/11	25/11	E31			E31	
28/11	02/12	LV	LV	EXAMEN	H13	Droit
05/12	09/12	EXAMEN				EXAMEN
12/12	16/12					
19/12	23/12	Vacances de fin d'année				
26/12	30/12					
02/01	06/01				R31	
09/01	13/01	EXAMENS				
16/01	20/01	Jurys mobilités				
23/01	27/01	SP31				
30/01	03/02					
06/02	10/02	RATTRAPAGES				

MERCREDI	JEUDI		VENDREDI		
	Structure - Construction	Projet	Sciences humaines	Structure - Construction	
	P31	P31		T31 K. D. Rycke 14h - 16h	T31 J. Boitard 16h - 18h
	T31 TD		S31a 9h - 13h20		
	Erasmus day				
	T31 TD				
Vacances de la Toussaint					
E31	T31 TD	RENDU P31	FÉRIÉ 11 novembre		
			S31a 9h - 13h20	T31 K. D. Rycke 14h - 16h	T31 J. Boitard 16h - 18h
	RENDU TD T31				
Vacances de fin d'année					
R31					
E31 C. Chevrier - G. Paté - L. Régis					
Jurys mobilités					
SP31					

Cet emploi du temps sera sujet à modification en fonction des événements.

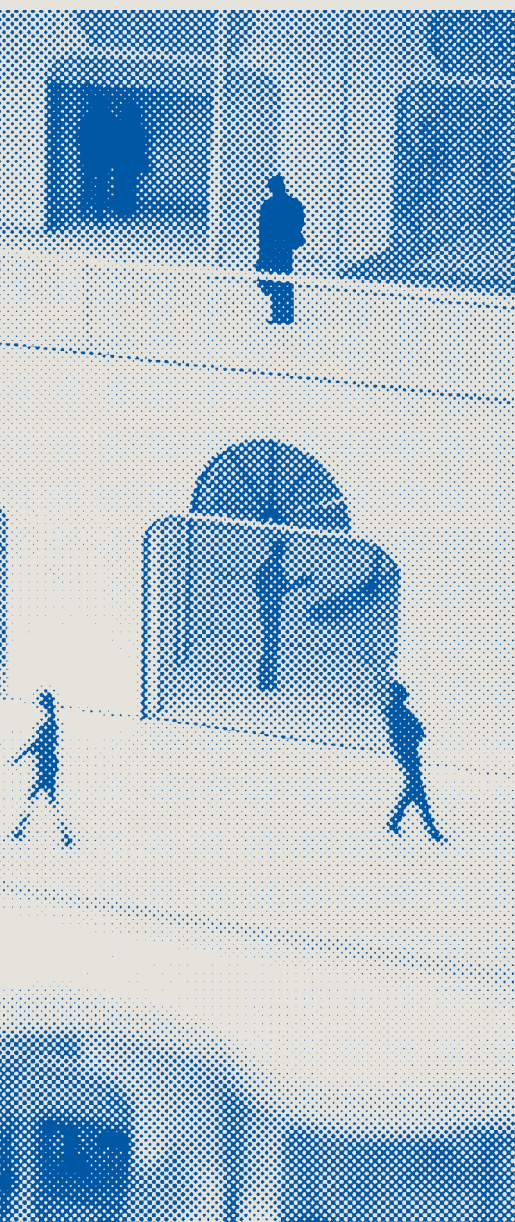
Licence 3 - Semestre 6

		LUNDI	MARDI	
DU	AU	Strucure - Construction	Approfondissement	
13/02	17/02	T32	Approfondissement E32 (8 séances de 5h15) H32 Histoire et S32 Sciences humaines 10h - 13h 14h - 17h40	
20/02	24/02			
27/02	03/03	Vacances d'hiver		
06/03	10/03	T32	Approfondissement E32 (8 séances de 5h15) H32 Histoire et S32 Sciences humaines 10h - 13h 14h - 17h40	
13/03	17/03			
20/03	24/03			
27/03	31/03			
03/04	07/04			
10/04	14/04	FÉRIÉ Pâques		
17/04	21/04	T32		
24/04	28/04	Vacances de printemps		
01/05	05/05			
08/05	12/05	FÉRIÉ 8 mai	T32	
15/05	19/05	T32	H32 Histoire et S32 Sciences humaines 10h - 13h 14h - 17h40	
22/05	26/05			
29/05	02/06	FÉRIÉ Pentecôte		
05/06	09/06	E32		
12/06	16/06	R32 Workshop		
19/06	23/06	T32		
26/06	30/06			
03/07	07/07	RATTRAPAGES		

MERCREDI	JEUDI		VENDREDI
	Théorie	Projet	Langues
	A32 9h - 11h	P32	LV
Vacances d'hiver			
	A32 9h - 11h	P32	LV
	EXAMEN		
Vacances de printemps			
	P32	LV	
	FÉRIÉ Ascension	EXAMEN	
	RENDU P32		
E32	EXAMENS		
R32 Workshop			
T32			
T32	Jurys Rapport d'études		

Cet emploi du temps sera sujet à modification en fonction des événements.





ÉNSA Versailles
5 avenue de Sceaux
78000 Versailles
T +33 (0)1 39 07 40 00
ensav@versailles.archi.fr
versailles.archi.fr

